

N°24 – 18 DÉCEMBRE 2025
2025

BULLETIN OFFICIEL

Courses à obstacles

Avis et communiqués	III
Décisions	V
Résultats (n° 1734 à 1815) :	

vendredi 21 novembre 2025	
BORDEAUX-LE BOUSCAT	1
samedi 22 novembre 2025	
ANGERS	2
LYON-PARILLY	3
dimanche 23 novembre 2025	
AUTEUIL	6
lundi 24 novembre 2025	
AGEN-LA GARENNE	9
NANTES	10
vendredi 28 novembre 2025	
COMPIÈGNE	13

samedi 29 novembre 2025	
AUTEUIL	15
LIGNIÈRES	18
dimanche 30 novembre 2025	
CRAON	19
NANCY-BRABOIS	21
TOULOUSE	21
lundi 1^{er} décembre 2025	
CAGNES-SUR-MER	22
mardi 2 décembre 2025	
FONTAINEBLEAU	25
mercredi 3 décembre 2025	
CAGNES-SUR-MER	28

Index des chevaux cités dans ce numéro	31
---	----

FRANCE GALOP

Département Technique

15 Bld de Douaumont

75017 Paris

ISSN 2999-0041

France Galop - Imprimeur

Dépôt légal: décembre 2025

Quantité de tirage : 200 ex.



Avis et communiqués

Liste des oppositions IV

Liste des oppositions

(Mise à jour le 31 octobre 2025)

DÉBITEUR	DEMANDEUR	CAUSE
M. Rashit SHAYKHUTDINOV	Ste Ent Nicolas CLEMENT & Frauke HERMANS	Non-paiement factures de frais de pension
M. Eid Abdulhakim ALSHAMSI	Manon SCANDELLA-LACAILLE	Non-paiement factures de frais de pension
M. Willy VAITILINGOM	Guillaume SOULIË	Non-paiement factures de frais de pension
Abdulatif AL-EMADI	STE ENT Thomas FOURCY	Non-paiement factures de frais de pension
Abdullah Mohammed AL ATTIAH	STE ENT Thomas FOURCY	Non-paiement factures de frais de pension
Philippe GONÇALVES-DIAS	Jérémie DA SILVA	Non-paiement factures de frais de pension
Damien LECROQ	STE ENT Ludovic GADBIN	Non-paiement factures de frais de pension
Oliver MATKOVIC	Stéphane CERULIS	Non-paiement factures de frais de pension
Nicolas LEMEUNIER	STE ENT Mathieu BRASME	Non-paiement factures de frais de pension
Rashed Saeed Mohamed Abdulla ALMAZROUEI	Mme Jean-François BERNARD	Non-paiement factures de frais de pension
Vincent ZAZURCA	STE ENT Gabriele LEENDERS	Non-paiement factures de frais de pension
Paolo BOSCHI	Stéphane Richard SIMON	Non-paiement factures de frais de pension
Ivana KANTKOVA	STE ENT Antoine de WATRIGANT	Non-paiement factures de frais de pension
Nicholas WILLIS	STE ENT François MONFORT	Non-paiement factures de frais de pension
Daniel PIERI	STE ENT Benjamin LEGROS	Non-paiement factures de frais de pension
Nelva DE ALMEIDA	Carla O'HALLORAN	Non-paiement factures de frais de pension
Stéphanie GACHELIN	STE ENT Massimo CESANDRI	Non-paiement factures de frais de pension
SCUDERIA BLACK STAR	Gianluca BIETOLINI	Non-paiement factures de frais de pension
Jérôme GUILLET	STE ENT Alain COUETIL	Non-paiement factures de frais de pension
Carole TRANCHANT	Christophe CHEMINAUD	Non-paiement factures de frais de pension
Thierry DURAND	STE ENT Olivier SAUVAGET	Non-paiement factures de frais de pension
Jade Prescillia ANGELINI	STE ENT Jean-Marc CAPITTE	Non-paiement factures de frais de pension
Fang SUN	STE ENT Charles GOURDAIN	Non-paiement factures de frais de pension
Bachir YAHYA	Benjamin LEGROS	Non-paiement factures de frais de pension
SOUTH KENSINGTON STABLES	STE ENT J. BERTAN DE BALANDA	Non-paiement factures de frais de pension
GAAR Racing	Nicolas BELLANGER	Non-paiement factures de frais de pension
Claude DONDI	STE COURSES NANCY-BRABOIS	Non-paiement location de boxes et utilisation installations
Ildefonso LEON-SOTELO GARCIA	Christian DELCHER-SANCHEZ	Non-paiement factures de frais de pension
Ildefonso LEON-SOTELO GARCIA	Yannick FOUIN	Non-paiement factures de frais de pension
Arnaud COUDEVILLAIN	Jockey Club Español	Extension d'inscription Forfeit-list et suspension agréments - non-paiement frais de pension
David ELBAZ	Fabrice FOUCHER	Non-paiement factures de frais de pension
Guy ARMENGOL JADOT	Christophe FERLAND	Non-paiement factures de frais de pension
Guy ARMENGOL JADOT	Hubert de NICOLAY	Non-paiement factures de frais de pension
Didier VISSE	Anthony CLEMENT	Non-paiement factures de frais de pension
Bethe KLODAWSKI	Fabrice CHAPPET	Non-paiement factures de frais de pension
ECURIE DES CLOS	Fabrice CHAPPET	Non-paiement factures de frais de pension
Valérie MOTHEU	R. MARTENS	Non-paiement factures de frais de pension
Valérie MOTHEU	Eric WIANNY	Non-paiement factures de frais de pension
Claude ROESCH	Jérôme CLAIS	Non-paiement factures de frais de pension
Timothy CLAYDON	Eric DANIEL	Non-paiement factures de frais de pension
David ATAR	France Galop	Non-paiement excédent de réclamation
Eric DRAI	Centre d'Entr. Parc du Cheval	Non-paiement factures de frais de pension
Fabio BROGI	Centre d'Entr. Parc du Cheval	Non-paiement factures de frais de pension
Raynald ELBAZ	Alexandre FRACAS	Non-paiement factures de frais de pension
Marion SCHRUFER	Cyril MORINEAU	Non-paiement factures de frais de pension
Laurent RAULIC	Yannick FERTILLET	Non-paiement factures de frais de pension
Thierry CHERON	Jean-Luc PELLETAN	Non-paiement factures de frais de pension
Beryl Violet CHENNELLS	Eric LIBAUD	Non-paiement factures de frais de pension
Elisabeth GANE	Fabrice CHAPPET	Non-paiement factures de frais de pension
Christian MUNICH	Ste Courses de DAX	Non-paiement location de boxes et utilisation installations
ECURIE FABIEN OUAKI	Arnaud CHAILLE-CHAILLE	Non-paiement factures de frais de pension
Jaime CARUANA DE LA HERRAN	Luis A. URBANO GRAJALES	Non-paiement factures de frais de pension
Daniel FOUCault	Franck FIQUET	Non-paiement factures de frais de pension

Décisions

Les décisions publiées au présent BO sont susceptibles de recours en application des dispositions du Code des Courses au Galop

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP

Les Commissaires de France Galop, agissant en application des dispositions de l'article 213 du Code des Courses au Galop sous la présidence de M. Robert FOURNIER SARLOVEZE ;

Saisis d'une demande du ministère de l'Intérieur, visant à suspendre ou à retirer les autorisations délivrées par les Commissaires de France Galop à M. Geoffrey DUMONT, à savoir ses autorisations d'entraîner en qualité d'entraîneur public et son autorisation de faire courir ;

Rappel des faits :

Le 4 novembre 2025, les Commissaires ont reçu un courrier en date du 3 novembre 2025 visant à suspendre pour une durée maximale de six mois ou à retirer les autorisations délivrées à M. Geoffrey DUMONT, demande dont les motivations ont été détaillées ;

Le même jour, les Commissaires ont transmis le courrier à M. Geoffrey DUMONT, dans le cadre de la procédure contradictoire mise en place, en lui demandant de faire parvenir ses observations écrites sur la situation et en lui rappelant les dispositions en matière de demande de suspension et de retrait d'autorisations par le ministère de l'Intérieur ;

Le 18 novembre 2025, les Commissaires de France Galop ont réceptionné un courrier électronique de M. Geoffrey DUMONT, accompagné d'un courrier d'explications, France Galop transmettant ces éléments au ministère de l'Intérieur le même jour ;

Le 21 novembre 2025, les Commissaires ont réceptionné un courrier du ministère du même jour indiquant maintenir sa demande de mesure de police administrative de retrait à l'encontre de M. Geoffrey DUMONT, demande de maintien dont les motivations ont été détaillées ;

Vu les dispositions du décret n°97-456 du 5 mai 1997 relatif aux Sociétés de courses de chevaux et au pari mutuel ;

Vu la procédure contradictoire mise en œuvre ;

Les Commissaires de France Galop ont été saisis, d'une part, par un courrier de la Division des Courses de la Direction Nationale de la Police Judiciaire en date du 3 novembre 2025 sollicitant, en le motivant, une suspension pour une durée maximale de six mois ou un retrait des autorisations délivrées à M. Geoffrey DUMONT, puis par un courrier en date du 21 novembre 2025, annexé à la présente décision, mentionnant un retrait des autorisations d'entraîner et de faire courir délivrées à M. Geoffrey DUMONT par France Galop ;

Lesdits Commissaires sont tenus de retirer ou de suspendre les autorisations, si le ministère de l'Intérieur maintient sa demande au vu des observations émises à l'occasion de la procédure contradictoire ;

Lesdits Commissaires ont adressé l'ensemble des éléments audit ministère et à M. Geoffrey DUMONT ;

Le ministère susvisé a maintenu sa demande de mesure administrative à l'encontre de M. Geoffrey DUMONT ;

Il y a lieu, dans ces conditions, en application du décret susvisé, de procéder au retrait des autorisations d'entraîner et de faire courir délivrées à M. Geoffrey DUMONT par France Galop ;

PAR CES MOTIFS

Décident :

- de retirer, conformément à la demande du ministère de l'Intérieur, les autorisations d'entraîner et de faire courir délivrées à M. Geoffrey DUMONT.

Paris, le 21 novembre 2025

M. N. LANDON - M. G. HOVELACQUE - M. R. FOURNIER SARLOVEZE

ANNEXE : Courrier du Service Central des Courses et Jeux de la Direction Nationale de la Police Judiciaire du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2025

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP

Les Commissaires de France Galop, agissant en application des dispositions de l'article 213 du Code des Courses au Galop sous la présidence de M. Koen HUYBERS ;

Un contrôle à l'entraînement a été réalisé le 8 octobre 2025 dans l'établissement de l'entraîneur public Adrien FOUASSIER ;

Le vétérinaire, missionné par la Fédération Nationale des Courses Hippiques, a constaté l'existence d'une ordonnance indiquant que la pouliche ZVALIKOVA entraînée par Adrien FOUASSIER a reçu le 29 septembre 2025 un traitement par une substance appartenant à la classe thérapeutique des BIPHOSPHONATES ;

L'ordonnance rédigée par le vétérinaire traitant était annexée à ce rapport. Elle précise qu'une injection a été pratiquée à l'aide de TILDREN, substance appartenant à la classe thérapeutique des BIPHOSPHONATES. L'ordonnance indique un délai d'attente de 1 mois ;

La pouliche ZVALIKOVA a couru le 26 octobre 2025 sur l'hippodrome du HARAS DU PIN le Prix TENDANCE OUEST-AUCTAV, course à l'issue de laquelle elle finit 5^{ème} ;

Le Commissaire Instructeur a décidé d'ouvrir une enquête.

Il ressort de l'enquête effectuée :

- que la pouliche ZVALIKOVA, âgée de 4 ans, est déclarée auprès de France Galop sous l'effectif d'entraînement de M. Adrien FOUASSIER en date du 24 août 2024 ;
- que le délai d'attente de 30 jours entre un traitement à base d'une substance appartenant à la classe thérapeutique des BIPHOSPHONATES et la participation à une course n'a pas été respecté ;
- M. Adrien FOUASSIER, interrogé, a indiqué par courriel, le 5 novembre 2025, que :
 - o « *La jument avait reçu un traitement au TILDREN, prescrit par son vétérinaire, avec un délai d'un mois avant toute reprise de compétition. L'ordonnance correspondante a été transmise en toute transparence au vétérinaire de France Galop lors du contrôle de l'effectif;*
 - o *Toutefois, par inattention de sa part, il a avancé la date de reprise de la jument, la déclarant partante le 26 octobre, alors que la reprise n'était autorisée qu'à partir du 29 octobre ;*
 - o *Cette décision a été prise dans la précipitation, en raison du nombre réduit de partants sur l'hippodrome du PIN-AU-HARAS. Pensant que la course serait plus*

favorable, il l'a déclarée au dernier moment, sans repenser à la date exacte de fin de prescription ;

- o Il tient à préciser qu'il ne s'agit en aucun cas d'une volonté de fraude, mais simplement d'une erreur de calendrier. La jument a d'ailleurs terminé cinquième, sans en tirer aucun avantage ;*
 - o Il reconnaît pleinement sa responsabilité dans cette erreur et souhaite souligner qu'il s'agit de la première fois qu'un tel incident se produit depuis son installation et il s'engage à faire preuve d'une vigilance accrue à l'avenir afin d'éviter toute confusion similaire » (courrier joint aux conclusions) ;*
- qu'aucune autre anomalie constatée lors du contrôle à l'entraînement ;

Sur le fond :

Après avoir pris connaissance de la décision du 21 juillet 2021 des Commissaires de France Galop par laquelle lesdits Commissaires, suite aux résultats d'analyse d'un prélèvement biologique effectuée sur un hongre de l'effectif de l'entraîneur à l'issue d'une course et ayant conclu à la présence d'une substance prohibée, ont décidé de distancer ledit hongre et de sanctionner l'entraîneur par une amende de 3.000 euros pour sa première infraction en la matière, en sa qualité d'entraîneur gardien responsable dudit hongre, de son entraînement, son entretien et de la gestion de ses soins dans son établissement ;

Vu les conclusions d'enquête du Service Contrôles du 5 novembre 2025 et leurs pièces jointes mentionnant notamment :

- le constat lors du contrôle à l'entraînement réalisé le 8 octobre 2025 d'une ordonnance indiquant que la pouliche ZVALIKOVA a reçu le 29 septembre 2025 un traitement consistant en une injection pratiquée à l'aide de TILUDRONATE, substance appartenant à la classe thérapeutique des BIPHOSPHONATES et mentionnant un délai d'attente d'un mois ;
- que la pouliche ZVALIKOVA a couru le 26 octobre 2025 sur l'hippodrome du HARAS DU PIN le Prix TENDANCE OUEST-AUCTAV, course à l'issue de laquelle elle s'est classée 5^{ème} ;
- que le délai d'attente de 30 jours entre un traitement à base d'une substance appartenant à la classe thérapeutique des BIPHOSPHONATES et la participation à une course n'a pas été respecté en violation des dispositions de l'article 85 du Code des Courses au Galop ;
- que l'entraîneur Adrien FOUASSIER a été interrogé à ce sujet et a transmis le 5 novembre 2025 un courrier par lequel il a reconnu sa responsabilité résultant d'une erreur d'inattention de sa part lorsqu'il a avancé la date de reprise de la jument en la déclarant partante le 26 octobre, alors que la reprise n'était autorisée qu'à partir du 29 octobre, et ce, en agissant dans la précipitation en l'a déclarant au dernier moment au regard du nombre réduit de partants sur l'hippodrome du PIN-AU-HARAS et pensant que la course serait plus favorable, sans repenser à la date exacte de fin de prescription ;

Après avoir dûment appelé l'entraîneur Adrien FOUASSIER et M. Eric CONOIR, propriétaire de ladite pouliche, à se présenter à la réunion fixée le 26 novembre 2025 pour l'examen contradictoire de ce dossier et constaté la non-présentation des intéressés ;

Après avoir pris connaissance des éléments du dossier, des explications dudit entraîneur transmises dans le cadre de l'enquête ;

Vu le courrier du propriétaire M. Eric CONOIR en date du 8 novembre 2025, accompagné de sa pièce jointe, mentionnant notamment :

- qu'il a été constaté un délai de 27 jours au lieu des 30 jours requis entre un traitement par une substance appartenant à la classe thérapeutique, réalisé le 29 septembre 2025, sur leur jument ZVALIKOVA, et sa course sur l'hippodrome du 26 octobre 2025 ;
- qu'il l'apprend par l'intermédiaire de France Galop ainsi que les sanctions éventuelles ;

- qu'il est jeune propriétaire, depuis 18 mois environ, et a pris des participations modestes sur quelques chevaux confiés à des entraîneurs régionaux basés au centre d'entraînement de SENONNES et qu'en accord avec les autres personnes associées certains chevaux portent ses couleurs et qu'il s'agit pour eux d'une passion avant toute autre considération dans le respect du bien-être animal ;
- qu'il n'est pas compétent pour apprécier le travail et les soins donnés aux chevaux et que c'est la raison pour laquelle ils en ont confié l'entraînement à des professionnels reconnus ;
- qu'il a lu le courrier de M. Adrien FOUASSIER en qui il a entière confiance et qui assume l'entièr responsabilité de cette faute d'inattention dans le non-respect du délai de 30 jours suite à l'injection de TILUDRONATE, ajoutant lui maintenir toute sa confiance ;
- que le concernant, il « plaide » la bonne foi et l'ignorance, n'intervenant jamais dans l'entraînement et le suivi des chevaux qu'ils lui ont confiés ;
- qu'il sollicite la compréhension des Commissaires et leur indulgence pour cet incident, indépendant de sa volonté, ajoutant ne pas pouvoir se rendre à la convocation du 26 novembre en raison de ses obligations professionnels et mentionnant son éthique sans faille à l'égard de l'institution des courses ;

Vu les articles 22, 39, 85, 198, 201 et l'annexe 5 du Code des Courses au Galop ;

Le 8 octobre 2025, le vétérinaire, missionné par la Fédération Nationale des Courses Hippiques, a constaté la présence d'une ordonnance, en date du 29 septembre 2025 mentionnant notamment une injection pratiquée à base de TILUDRONATE pour la pouliche ZVALIKOVA, ce qui est reconnu par son entraîneur ;

Le 26 octobre 2025, ladite pouliche a participé au Prix TENDANCE OUEST couru sur l'hippodrome du HARAS DU PIN duquel elle s'est classée 5^{ème} ;

La situation de ladite pouliche est donc objectivement constitutive d'une infraction au Code des Courses au Galop et les éléments du dossier ne permettent pas d'exonérer ledit entraîneur de sa responsabilité, celui-ci la reconnaissant d'ailleurs entièrement ;

Ledit entraîneur est responsable de la gestion des soins et des engagements des chevaux de son effectif, les éléments du dossier laissant apparaître une situation non conforme au Code des Courses au Galop impliquant de distancer la pouliche ZVALIKOVA qui a couru sans respecter les règles de qualification, puisqu'elle avait reçu, selon l'ordonnance transmise, un traitement à base de BIPHOSPHONATES dans les 30 jours qui précédait sa course ;

La pouliche ZVALIKOVA a en effet ainsi couru en violation des dispositions de l'article 85 du Code des Courses au Galop ;

L'entraîneur Adrien FOUASSIER reconnaît la situation en expliquant avoir commis une erreur d'inattention sans repenser à la date exacte de fin de prescription, en avançant la date de reprise de la pouliche en la déclarant partante le 26 octobre 2025 au vu des conditions de courses favorables au dernier moment, oubliant qu'elle ne pouvait pas encore recourir à cette date-là ;

Il y a donc lieu, en l'espèce, au regard des éléments du dossier et de l'état de récidive de l'entraîneur Adrien FOUASSIER à la suite d'une décision récente du 21 juillet 2021 concernant une positivité en course d'un hongre de son effectif :

- de sanctionner ledit entraîneur en sa qualité d'entraîneur, gardien et responsable des engagements de ZVALIKOVA, par une amende d'un montant de 6.000 euros et par une suspension avec sursis total d'une durée de 6 mois de son autorisation d'entraîner révocable sur une durée de 2 ans au vu des faits en cas de nouveau cheval positif en courses ou en avant course ou en cas violation des dispositions de l'article 85 du Code des Courses au Galop en matière de traitements vétérinaires, un tel quantum étant justifié et cohérent avec les sanctions appliquées en matière d'infractions liées

- à des traitements vétérinaires ayant conduit à des distancements et des éléments du dossier ;
- de rappeler audit entraîneur que les chevaux qu'il entraîne ne doivent pas être sujets à des traitements vétérinaires récurrents ou indispensables pour qu'ils puissent être engagés en courses publiques, leur bien-être, leur bientraitance et la nécessité qu'ils soient aptes à courir sans être sujets à des traitements réguliers résultant des dispositions du Code des Courses au Galop ;

PAR CES MOTIFS

Les Commissaires de France Galop, en application des dispositions des articles 22, 39, 62, 85, 198, 200, 201, 216 et de l'annexe 5 du Code des Courses au Galop, ont décidé de :

- distancer la pouliche ZVALIKOVA du Prix TENDANCE OUEST - AUCTION COURU le 26 octobre 2025 sur l'hippodrome du HARAS DU PIN ;

Le classement est en conséquence le suivant :

1^{er} STORMYGO ; 2^{ème} CREW DRAGON ; 3^{ème} ISCREAMFORICECREAM ; 4^{ème} FORZA CAPITANO ; 5^{ème} BATESCA ;

- sanctionner l'entraîneur Adrien FOUASSIER en sa qualité d'entraîneur, gardien de ladite pouliche, par une amende d'un montant de 6.000 euros ;
- par une suspension avec sursis total d'une durée de 6 mois de son autorisation d'entraîner révocable sur une durée de 2 ans en cas de nouveau cas positif ou violation des dispositions de l'article 85 du Code des Courses au Galop, un tel quantum étant justifié et cohérent avec les sanctions appliquées en matière de traitements vétérinaires et des éléments du dossier ;
- de rappeler audit entraîneur que les chevaux qu'il entraîne ne doivent pas être sujets à des traitements vétérinaires récurrents ou indispensables pour qu'ils puissent être entraînés ou engagés en courses publiques, leur bien-être, leur bientraitance et la nécessité qu'ils soient aptes à courir sans être sujets à des traitements réguliers résultant des dispositions du Code des Courses au Galop.

Paris, le 26 novembre 2025

M. N. LANDON - M. K. HUYBERS - M. A. de LENCQUESAING

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP

Les Commissaires de France Galop, agissant en application des dispositions de l'article 213 du Code des Courses au Galop sous la présidence de M. Gérald HOVELACQUE ;

Saisis par le rapport intermédiaire du Service Contrôles de France Galop en date du 28 novembre 2025 d'un dossier dont il ressort notamment que :

- l'analyse de la première partie du prélèvement biologique réalisé le 13 novembre 2025 lors d'un contrôle sur l'hippodrome de FONTAINEBLEAU, avant sa course dans le cadre d'une opération partants, sur la pouliche NEW WAY BABY (IRE), propriété de M. Jean-Pierre VANDEN HEEDE, et entraîné par Joao Pedro MACEDO DA COSTA OLIVEIRA au moment des faits ;

a révélé la présence de BUTYL GLUCURONIDE dans le prélèvement, substance de catégorie II visée au paragraphe I de l'article 201 du Code des Courses au Galop ;

Sur le fond ;

Vu les articles 85, 198, 200, 201, 213, 216 et l'annexe 5 du Code des Courses au Galop ;

Le rapport intermédiaire du Service Contrôles de France Galop permet de mettre en évidence que la régularité des courses n'est pas assurée concernant les partants de l'entraîneur Joao Pedro MACEDO DA COSTA OLIVEIRA au vu :

- de la positivité du prélèvement de NEW WAY BABY réalisé avant sa course susvisée au BUTYL GLUCURONIDE, qui est une substance interdite de catégorie II au sens du Code des Courses au Galop ;
- d'enquêtes en cours au niveau du Service Contrôles de France Galop ;
- des constats vétérinaires et des conditions d'entraînement des chevaux de cet entraîneur mentionnés dans le cadre des enquêtes en cours ;

Il convient en conséquence de manière conservatoire et provisoire d'interdire la pouliche NEW WAY BABY concernée par l'enquête susvisée de courir dans les courses régies par le Code des Courses au Galop au vu de la substance en cause dans son dossier, substance déjà retrouvée dans les prélèvements de 3 autres chevaux sous l'effectif de cet entraîneur ;

De maintenir cette mesure jusqu'à ce que les Commissaires de France Galop aient statué sur les dossiers à l'issue des enquêtes ;

PAR CES MOTIFS

Les Commissaires de France Galop, agissant en application des articles 85, 198, 200, 201, 213, 216 et de l'annexe 5 du Code des Courses au Galop décident de manière conservatoire et provisoire et jusqu'à ce qu'ils aient statué sur les dossiers à l'issue des enquêtes :

- d'interdire la pouliche NEW WAY BABY (IRE) concernée par l'enquête susvisée de courir dans les courses régies par le Code des Courses au Galop au vu de la substance en cause dans son dossier, substance déjà retrouvée dans les prélèvements de 3 autres chevaux sous l'effectif de cet entraîneur.

Paris, le 1^{er} décembre 2025

M. R. FOURNIER SARLOVEZE - M. G. HOVELACQUE - M. K. HUYBERS

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP

Les Commissaires de France Galop, agissant en application de l'article 82 du Code des Courses au Galop sous la Présidence de M. Hervé d'ARMAILLE ;

Saisis par l'entraîneur Guillaume HEURTAULT d'une demande d'inscription sur la liste des oppositions prévue par l'article 82 dudit Code à l'encontre de M. Philippe SIMIAN, en raison du non-paiement de factures ;

Après avoir dûment appelé ce dernier à se présenter à la réunion fixée le mercredi 3 décembre 2025 pour l'examen contradictoire de cette demande et constaté la non-présentation de l'intéressé ;

Après avoir examiné les éléments du dossier ;

Après en avoir délibéré ;

Sur le fond :

Vu le courrier de l'entraîneur Guillaume HEURTAULT en date du 27 novembre 2025 par lequel il indique refuser la proposition d'échéancier de son débiteur qui faisait suite à sa convocation par les Commissaires de France Galop ;

Les Commissaires de France Galop ont constaté, le 3 décembre 2025, l'absence de paiement effectif de la somme due, ainsi que l'absence de justification, malgré le délai octroyé, pour donner des suites à la situation leur permettant de suspendre ou d'annuler la présente procédure ;

Il y a donc lieu de :

- maintenir le blocage du compte France Galop de M. Philippe SIMIAN à concurrence de la somme due tout en prenant acte de sa reconnaissance de la dette et de sa proposition d'échéancier cependant refusée par son entraîneur ;

étant observé que :

- si la situation est régularisée de manière effective et dûment justifiée dans les 90 jours qui suivent la notification de la présente décision, celle-ci ne produira plus d'effets ;
- si la situation n'est pas régularisée de manière effective et dûment justifiée dans les 90 jours qui suivent la notification de la présente décision, l'inscription sur la liste des oppositions sera prononcée et l'ensemble des autorisations délivrées à M. Philippe SIMIAN, retirées ;

PAR CES MOTIFS

Décident :

- de maintenir le blocage du compte France Galop de M. Philippe SIMIAN à concurrence de la somme due ;

étant observé que :

- si la situation est régularisée de manière effective et dûment justifiée dans les 90 jours qui suivent la notification de la présente décision, celle-ci ne produira plus d'effets ;
- si la situation n'est pas régularisée de manière effective et dûment justifiée dans les 90 jours qui suivent la notification de la présente décision, l'inscription sur la liste des oppositions sera prononcée et l'ensemble des autorisations délivrées à M. Philippe SIMIAN, retirées.

Paris, le 3 décembre 2025

M. D. LE BARON DUTACQ - M. P. SABAROTS - M. H. d'ARMAILLE

Résultats des courses à obstacles

(Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop,
les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées à la suite
de réclamation, d'appel ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.)

Article 205 III (extrait) Les Commissaires des courses ou les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions
techniques ne peuvent les exercer dans une course dans laquelle ils seraient directement intéressés.

BORDEAUX-LE BOUSCAT

vendredi 21 novembre 2025

Terrain COLLANT

0581325

Commissaires de courses : Pierre BARBE - Daniel CHAILLOU -
Pascal JAUNET - Patrice TUREK

1734 4482 GRAND STEEPELCHASE DE BORDEAUX 5300 m
(Steeple-Chase)
(Classe 1)

69 000 € (31740, 15870, 8970, 6210, 3105, 2070, 1035) -
dotation France Galop

CIRCUIT DES GRANDS STEEPELCHASES DES REGIONS

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant ni, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de supérieure ou égale à 95.000 (Handicap excepté), ni depuis le 1^{er} février de cette année inclus été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale supérieure ou égale à 91.000. **Poids : 67 kg**. Les chevaux ayant, en steeple-chase, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, gagné une classe 1 porteront 2 kg; plusieurs Classe 1 ou une Listed ou une course de dotation supérieure ou égale à 90.000, 3 kg; gagné plusieurs Listed ou été classés 2^e ou 3^e d'un Groupe, 5 kg; gagné une course de Groupe, 7 kg.

Les remises de poids prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° S4: Steeple-Chase, Dist. 5 300 m env.

1566	¹ Glorice , h, n.p., 9 ans, par Network GER et Vixice [Trempolino (USA)], 67 k, ♀, F. Deliberos (<i>A. Zuliani</i>), F. Nicolle	1
1649	² Exupery , h, n.p., 10 ans, par Desir D'Un Soir et Sirene Du Rheu (Ascetic Silver), 67 k, ♀, G. Lacombe (<i>E. Labaisse</i>), F. Lagarde	2
1495	² Glasgow Du Berlais , h, b, 7 ans, par Saint Des Saints et Royale Athenia [Garde Royale (IRE)], 70 k, ♀, Ecurie Hugo & Pierre Pilarski (<i>L. Zuliani</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	3
1262	¹ RoyalClety , h, b, 11 ans, par Clety et Little Royale [Poliglote (GB)], 67 k, ♀, E. Lecoiffier (<i>E. Bureller</i>), E. Lecoiffier	4
1542	⁷ Funway , h, gr, 8 ans, par Galiway (GB) et Fun Verglas [Verglas (IRE)], 67 k, ♀, P. Le Geay (<i>C. Lefebvre</i>), P. Le Geay	5
1594	¹ Iguane Des Ongrais , h, gr, 7 ans, par Conillon GER et Lola Des Ongrais (Myrakalu), 67 k, ♀, Ecurie des Mouillotins (<i>Q. Defontaine</i>), Ch. Herpin (s)	6
1585	² Persyambre , h, b.f, 6 ans, par Berkshire IRE et Persheva [Valanour (IRE)], 67 k, ★ ♀, D. Clos (<i>P. Dubourg</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	7

7 partants; 11 eng.; 7 part def. - Total des entrées: 193 €
2 long ½, 1 long, 6 long ½, 1 long ¼, 1 long, 1 long.
31740€ - 15870€ - 8970€ - 6210€ - 3105€ - 2070€ - 1035€

Primes aux éleveurs :

4602 € Franck Deliberos, M^{me} Marie Deliberos, Victor Deliberos.
2301 € Georges Lacombe, M^{me} Pascale Papon, M^{me} Sabine Van Egroo.
1300 € Haras Du Berlais.
900 € Hubert Langot.
450 € Guy Pariente Holding.
300 € Norbert Trincot, M^{me} Cecile Trincot, M^{me} Gaelle Trincot, Michel-Eugene Menard.
150 € Didier Clos.

Temps total: 6'36"38"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le hongre GLORIE (AQ) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1735 4481 **PRIX CALICEO BORDEAUX (PRIX CHERCO)** 3700 m
(Haies - Anglo-Arabes 12,5 % et plus)
(Classe 3)
Réservée F.E.E.

24 000 € (11040, 5520, 3120, 2160, 1080, 720, 360) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe. **Poids : 69 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course à obstacles (victoires et places): 1 kg par 7.000. Les poulains et pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1,5 kg; 25 %, 3 kg; 37,5 %, 6 kg. Parcours n° H2: Haies, Dist. 3 700 m env.

1571	³ Me Voici Forez , h, b, 3 ans, par Paban De France et Flash Forez [Saddler Maker (IRE)], 67½ k, ♀, JR. Vidal (<i>K. Dubourg</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	1
	Happy Birthday , f, al, 3 ans, par Born To Sea IRE et Frip'Ouille (Hasawood De Bordes), 63½ k, Ecurie Hugo & Pierre Pilarski (<i>L. Zuliani</i>), D. Guillemin (s)	2
1571	⁶ Morfalou , h, b.f, 3 ans, par Shrek et Gallione De Guerre [Deportivo (GB)], 69 k, Ecurie Patrick Klein (<i>B. Fouchet</i>), D. Guillemin (s)	3
	L'Autonome , h, gr, 3 ans, par Gary Du Chenet et L'Auriebatoise (Rosy Fast), 67 k, M ^{me} E. Kleparski Thomas (<i>T. Beaurain</i>), X. Thomas-Demeaute (s)	4
1571	¹ Micmac De Brabois , h, al, 3 ans, par Carghese Des Landes et Quanelle Brabois (Subotica), 66 k (62 k), GP. Levy (<i>M^{me} G. Fradelin</i>), GP. Levy	5
1571	⁵ Trompe De Chasse , f, b.f, 3 ans, par Carghese Des Landes et Askel Lamborn [Network (GER)], 64 k, Δ♀, J. Hardy (<i>A. Zuliani</i>), JP. Daireaux (s)	6
1610	Morderie , h, 3 ans, 66 k (63 k), de T. Lauriere (<i>P. Phokaew</i>), de T. Lauriere	arr
1571	⁴ Abou , h, 3 ans, 67½ k, M ^{me} E. Kleparski Thomas (<i>AD. Fouchet</i>), X. Thomas-Demeaute (s)	tbé
	Funky Girl Pecos , f, 3 ans, 65 k (62 k), ♀, JM. Lapoujade (<i>S. Bouche</i>), K. Tavares (s)	t.j

9 partants ; 11 eng. ; 10 part def. - Total des entrées : 192 €

Code anomalie TF : Moon Vergoignan

4 long, 1 long, 1 long ½, courte encolure, 1 long.

11040€ - 5520€ - 3120€ - 2160€ - 1080€ - 720€

Primes aux éleveurs :

1766 € M^{me} Marie-Caroline Coyne, Paul Coyne.
883 € M^{me} Pascale Papon, Scea Haras De Peyre.
499 € Patrick Klein, M^{me} Isabelle Gallorini.
345 € Gaec Minvielle, Mathieu Minvielle, Raphael Minvielle.
172 € M^{me} Laure Picard, Gerard-Paul Levy.
115 € Jean Hardy.

Temps total : 4'30"5"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius,

les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Mme Emmanuelle KLEPARSKI THOMAS par une amende de 60 euros pour couleurs non-conformes.

Le hongre ME VOICI FOREZ (AC2) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1736	4480	PRIX UBU III	3700 m
		(Haies)	
		(Classe 3)	

24000 € (11040, 5520, 3120, 2160, 1080, 720, 360) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 9.500. **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 4.500.

Parcours n° H2: Haies, Dist. 3 700 m env.

1641	1	Star Caribbean , h, b, 3 ans, par Cloth Of Stars IRE et Caribena (Linamix), 69 k (67 k), þ, M ^{me} S. Guittard (<i>M^{me} C. Prichard</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	
	2	Marvel D'Aubrelle , h, b, 3 ans, par Cokoriko et Tiree A Part [Lando (GER)], 67 k, þ, F. Boistier (<i>E. Labaisse</i>), de A. Boisbrunet (s)	
1478	3	Esto Memor , h, b.m, 3 ans, par Saint Des Saints et Aubana Celeste [Martaline (GB)], 68 k, þ, O. Tricot (<i>Q. Defontaine</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	
1610	4	Mayra Du Pecos , f, al, 3 ans, par Ivanhowe GER et Fofie Du Pecos [Chef De Clan], 65 k (62 k), þ, G. Temam (<i>S. Bouche</i>), K. Tavares (s)	
864	5	Guido D'Oneix , h, b, 3 ans, par Moises Has et A Great News [Zambezi Sun (GB)], 68 k, þ, J. Finch (<i>A. Zuliani</i>), F. Nicolle	
	6	Morning Sei , h, al, 3 ans, par Hunter'S Light IRE et Furia Sei [Sinndar (IRE)], 67 k, þ, Ecurie Magnien (<i>G. Richard</i>), F. Nicolle	
1636	7	Meleze Hana , h, b, 3 ans, par Chanducoq et O'Hana (Nononito), 68 k (65 k), E. Barrao (<i>A. Gleyroux</i>), F. Barrao	
	8	Bille En Tete , h, 3 ans, 67 k, þ, T. Amos (<i>L. Zuliani</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	
	9	Kamchatsky , h, 3 ans, 67 k, þ, P. Barthelemy (<i>B. Lestrade</i>), d'E. Andigné	
1536	10	Theophilus GER , h, 3 ans, 67 k, þ, Misol Racing (<i>K. Dubourg</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	

10 partants; 28 eng.; 10 part def. - Total des entrées: 408 €
1 long, 1 long ¼, 1 long, 3 long ½, 2 long, 1 long ½, 7 long, 2 long ½, 3 long ½.

11040€ - 5520€ - 3120€ - 2160€ - 1080€ - 720€ - 360€

Primes aux éleveurs:

1766 € M^{me} Sylviane Guittard, Geoffrey Guittard.
883 € Frederic Boistier.
499 € Olivier Tricot, Guillaume Macaire.
345 € Haras Du Pecos.
172 € Jean-Marc Ainciboure, Pa-Ouvry, Ecurie Des Vives Terres.
115 € Jean-Francois Magnien, Charles Magnien, Benoit Magnien.
57 € Philippe Hardy.

Temps total: 4'28"41"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, le jockey Bertrand LESTRADE a indiqué aux Commissaires que le hongre KAMCHATSKY, arrivé non placé à la cote de 8.1/1, débutait et qu'il s'était montré très immature.

La pouliche MAYRA DU PECOS (AQ) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

ANGERS

samedi 22 novembre 2025

Terrain SOUPLE

Commissaires de courses : Jean-François GUAY - Théophile MELOU - Maxime PEHLIER - Alexis RENAULT

1737	4485	PRIX COURANT D'AIR	3700 m
		(Steeple-Chase)	
		(Inédits)	

22000 € (10560, 5280, 3080, 2090, 990) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru en steeple-chase. **Poids: 68 kg.**

Parcours n° S1: Steeple-Chase, Dist. 3 700 m env.

1541	1	Malessia , f, b.f, 3 ans, par No Risk At All et Alessia [Martaline (GB)], 66 k, þ, SARL Ecurie Andre Pommerai (<i>T. Chevillard</i>), J. Boisnard (s)	
1567	2	Mistral D Ange , h, b, 3 ans, par Doctor Dino et Celle D'Ange [Turgeon (USA)], 68 k (65 k), þ, M ^{me} RP. Corbin (<i>K. Michel</i>), E. Allaix (s)	
1641	3	Gypse , h, b.f, 3 ans, par Galiway (GB) et On The Line [Green Tune (USA)], 68 k, þ, Searching (A. Gautron), N. Moisson	
1305	4	Roman Skies , h, al, 3 ans, par Romanised IRE et Shake The Moon (GER) [Loup Solitaire USA], 68 k, þ, M ^{me} D. Bureller (<i>E. Bureller</i>), JV. Chaignon	
	5	Armoricana , f, gr, 3 ans, par Moises Has et Stellarmor [Soldier Of Fortune (IRE)], 66 k (63 k), þ, Haras du Mondant (<i>A. Duvacher</i>), M ^{me} O. Ellart	
641	6	Azaan De Roche , h, 3 ans, 68 k, þ, C. Geoffroy (<i>T. Lemagnen</i>), F. Nicolle	
1536	7	Quarak , h, 3 ans, 68 k (64 k), þ, J. Boisnard (s) (<i>M^{me} M. Herve</i>), J. Boisnard (s)	
	arr	Mon Tresor Dore , h, 3 ans, 68 k (65 k), þ, G. Thepot (<i>V. Nail-Rocher</i>), A. Nail	

8 partants; 24 eng.; 1 eng. sup.; 8 part def. - Total des entrées: 530 €

Eng. Sup.: *Mistral D Ange*

6 long ½, 3 long, 1 long ¾, ¾ long, 1 long, 6 long.

10560€ - 5280€ - 3080€ - 2090€ - 990€

Primes aux éleveurs:

1531 € Andre-Marcel Pommerai.
765 € M^{me} Marie-Jose Corbin.
446 € John Kilpatrick, Ecurie Ades Hazan.
303 € Prospect Stables.
143 € Haras Du Mondant, Jean-Marie Le Roux.

Temps total: 4'43"54"

Le jockey Angelo ZULIANI étant absent, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre AZAAN DE ROCHE par le jockey Tristan LEMAGNEN.

Les Commissaires ont sanctionné l'entraîneur François NICOLLE, par une amende de 100 euros pour avoir déclaré la monte du jockey Angelo ZULIANI sans s'être préalablement assuré de sa disponibilité. (Jockey déclaré sur deux hippodromes différents.)

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Théo CHEVILLARD, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1^{re} infraction - 5 sollicitations).

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockeyTristan LEMAGNEN, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros, pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (2^e infraction).

Le hongre MISTRAL D'ANGE a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'arrivée de la course.

1738	4483	PRIX DES PLANTAGENETS	3800 m
		(Haies - Autres Que Pur Sang)	
		(Classe 4)	

19000 € (9120, 4560, 2660, 1805, 855) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 3.000.

Parcours n° H3: Haies, Dist. 3 800 m env.

1580	4	Louciadelabarriere , f, gr, 4 ans, par Choeur Du Nord et Anisee (Smadoun), 66 k, þ, N. Chevalier	
1568	2	Loustic De Grissay , h, al, 4 ans, par Ivanhowe GER et Cocotte De Grissay [Network (GER)], 67 k (64 k), þ, H. Batiot (<i>K. Geffroy</i>), B. Lefevre (s)	
1711	3	Lovebaby Blue , f, b, 4 ans, par Motivator GB et Vibraye (Saint Des Saints), 67 k, þ, . Ecurie Couderc (<i>A. Renard</i>), F. Nicolle	
	4	Lord Dam , h, b.f, 4 ans, par Clovis Du Berlais et Queen Dam'S (Maresca Sorrento), 67 k (64 k), þ, D. Cadot (s) (<i>V. Nail-Rocher</i>), D. Cadot (s)	

1642	3	Loverboy Deslitaux , h, b, 4 ans, par Tunis POL et Easy Allen [Coastal Path (GB)], 67 k (64 k), $\Delta\ddot{b}$, G. Leenders (s) (<i>L. Colson</i>), G. Leenders (s)	5	Les Commissaires, après avoir entendu en leurs explications le juge du départ et le jeune jockey Adrien BLAIS, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours, pour avoir fait preuve d'indiscipline au départ.
1643	4	Limpervue Speciale , f, 4 ans, 65 k, $\Delta\ddot{b}$, Ecurie Delaunay (<i>C. Riou</i>), J. Delaunay (s)	6	Le hongre EMIR CHOP a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'arrivée de la course.
111		Last One , h, 4 ans, 67 k, $\Delta\ddot{b}$, L. Hervo (<i>E. Bureller</i>), L. Hervo	7	
1642		Leader D'Araize , h, 4 ans, 67 k (64 k), $\Delta\ddot{b}$, Ecurie Delaunay (<i>Y. Delepine</i>), J. Delaunay (s)	8	
1662	3	London Girl , f, 4 ans, 66 k, $\Delta\ddot{b}$, B. Chevet (<i>R. Mayeur</i>), T. Boivin	arr	
1679		Legende D'Aunou , f, 4 ans, 65 k (62 k), $\Delta\ddot{b}$, S. Provost (<i>E. Bonnet</i>), JV. Chaignon	arr	
1662	4	Linka Moon , f, 4 ans, 65 k, $\phi\ddot{b}$, M ^{me} O. Roussel (<i>A. Gautron</i>), N. Moisson	arr	
1686		Lascar De Mai , h, 4 ans, 68 k, $\Delta\ddot{b}$, Mustang SARL (<i>T. Chevillard</i>), M. Solier	tbé	
1410	7	Le Choregraphe , h, 4 ans, 67 k (64 k), \ddot{b} , Ecurie Mirande (<i>A. Blais</i>), M ^{me} I. Pacault	tbé	
14 partants; 24 eng.; 14 part def. - Total des entrées: 157 € tête, encolure, 2 long, $\frac{1}{2}$ long, 1 long $\frac{3}{4}$, 3 long, 8 long. 9120€ - 4560€ - 2660€ - 1805€ - 855€				
Primes aux éleveurs: 1322€ Serge Duchene, M ^{me} Joselita Duchene. 661€ Scea Batiot, Henri Batiot. 385€ M ^{me} Jessica Rainer, Francois Jereczek, Jeremy Rainer. 261€ Damien Cadot, Damien Le Flem. 123€ Henri Gruloos.				
<i>Temps total: 4'39"85"</i>				
A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Christopher RIOU, lui ont adressé des observations, pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (1 ^{re} infraction). La pouliche LOVEBABY BLUE a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'arrivée de la course.				
1739	4484	PRIX LORD MAGIQUE (Haies - À réclamer)	4100 m	
17000€ (8160, 4080, 2380, 1615, 765) - dotation France Galop Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus , mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. Poids: 68 kg . Les chevaux mis à réclamer pour 12.000, porteront 2 kg; pour 14.000, 4 kg. En outre, les chevaux ayant, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 kg. Parcours n° H4: Haies, Dist. 4 100 m env.				
1264	1	Kingflow , h, b, 6 ans, par The Anvil IRE et Lady Flow [With The Flow (USA)], 72 k, \ddot{b} , (12 000), M ^{me} A. Desmarchais (<i>R. Mayeur</i>), M ^{me} V. Seignoux	1	
1586	6	Aston D'Enocq , h, n.p, 7 ans, par Martinbrough JPN et Mermaids Quay IRE (Key Of Luck USA), 70 k, \ddot{b} , (10 000), J. Marion (s) (<i>D. Thomas</i>), J. Marion (s)	2	
1518		Neptune Du Luy , f, b, 5 ans, par Balko et Divina GER (Sholokhov IRE), 68 k (65 k), $\Delta\ddot{b}$, (12 000), M ^{me} B. Perigois (<i>A. Blais</i>), E. Grall (s)	3	
1630	4	Emir Chop , h, b, 6 ans, par Vale Of York IRE and Eyes Of War [Muhamyin (USA)], 72 k (70 k), $\Delta\ddot{b}$, (12 000), L&M. Viel (s) (<i>D. Lecomte</i>), L&M. Viel (s)	4	
1617	5	Funky De La Barre , h, b, 9 ans, par Maresca Sorrento et Polka De La Barre (Smadoun), 68 k, $\phi\ddot{b}$, (10 000), P. Journiac (<i>A. Desvaux</i>), P. Journiac	5	
1644	5	Rock Teen , h, 6 ans, 68 k, $\phi\ddot{b}$, (10 000), B. Compignie (<i>E. Bureller</i>), A. Dubreuil	6	
1673	4	Bric , h, 10 ans, 68 k (65 k), (10 000), M ^{me} S. Bertin (<i>M. Cyria</i>), T. Poché	arr	
394	3	Skinayan , h, 8 ans, 68 k (65 k), \ddot{b} , (10 000), T. Boivin (<i>A. Lepage</i>), T. Boivin	arr	
1672		Keltemp , h, 5 ans, 68 k (65 k), $\Delta\ddot{b}$, (10 000), L. Glemin (<i>L. Colson</i>), G. Leenders (s)	arr	
1455		Indomino , h, 6 ans, 70 k (67 k), (12 000), M ^{me} C. Delaroche (<i>K. Michel</i>), M ^{me} S. Geffriauaud	tbé	
1713	1	Don'T Let Me Down , f, 5 ans, 66 k (63 k), \ddot{b} , (10 000), G. Samama (<i>A. Duvacher</i>), J. Boisnard (s)	tbé	
11 partants; 22 eng.; 11 part def. - Total des entrées: 244 € 7 long, 6 long $\frac{1}{2}$, 4 long, 2 long, 4 long. 8160€ - 4080€ - 2380€ - 1615€ - 765€				
Primes aux éleveurs: 1183€ Stéphane Seignoux. 591€ Christian Lhotellier, Yves Collange. 345€ Earl Haras Du Luy. 234€ Alain Chopard. 110€ Remi Besnard.				
<i>Temps total: 4'58"96"</i>				
1741				
4487				
PRIX DE LAMORLAYE (Haies - À réclamer)				
19000€ (8 550, 4 180, 2 470, 1 710, 950, 665, 475) - dotation France Galop				
Pour tous poulains et pouliches de 3 ans , mis à réclamer au minimum pour 10.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids: 67 kg . Surcharges accumulées: 1 kg par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 10.000. En outre, les poulains et pouliches ayant, en course de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 kg. Parcours n° H3: Haies, Dist. 3 400 m env.				
1578		Mister Des Places , h, b, 3 ans, par Alanadi et Annimuh [<i>Muhtathir (GB)</i>], 69 k (68 k), (14 000), M ^{me} MP. Lejeune (<i>N. Ferreira</i>), R. Schmidlin	1	

Blue Elie IRE , f, b, 3 ans, par Blue Point IRE et Grandee Daisy GB (Sepoy AUS), 65 k, (10 000), JJ. Taieb (<i>B. Le Clerc</i>), M. Seror (s)	2		
1636 4 Bar A Tous , h, b, 3 ans, par Bande (IRE) et Lucky Millionaire (IRE) (Indian Rocket GB), 69 k, b, (14 000), GIL. Baratoux (<i>Q. Defontaine</i>), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)	3		
1632 7 Minuit Du Seuil , f, b.f, 3 ans, par Chanducoq et Victoire Du Seuil (Robin Des Champs), 65 k, (10 000), M. Seror (s) (<i>A. Zuliani</i>), M. Seror (s)	4		
1653 Miss Tahoe , f, b, 3 ans, par Telecaster GB et Lake Tahoe (Doctor Dino), 67 k, Δb, (14 000), M ^{me} I. Da Silva (<i>C. Lefebvre</i>), D. Sourdeau de Beauregard (s)	5		
1591 3 Mandatory (IRE) , h, al, 3 ans, par Without Parole GB et Morlanda [Excelebration (IRE)], 70 k (67 k), b, (12 000), SASU Scuderia Christian Troger (<i>K. Ouvrier</i>), D. Satalia	6		
Belle Nanas , f, gr, 3 ans, par Beaumec De Houelle et Cadouelle Des As (Cadoudal), 66 k (62 k), φb, (12 000), M ^{me} G. Menato (<i>T. Servier</i>), M ^{me} G. Menato	7		
1591 4 Speed Park , h, 3 ans, 70 k (66 k), b, (16 000), Ecurie de La Verte Vallée (<i>L. Magrex</i>), D. Satalia	8		
King Imperial , h, 3 ans, 69 k (68 k), b, (14 000), M. Pitart (<i>G. Champier</i>), M. Pitart	arr		
9 partants; 28 eng.; 1 eng. sup.; 9 part def. - Total des entrées: 492 €			
Eng. Sup.: <i>King Imperial</i>			
5 long ½, 1 long, encolure, 3 long ½, 6 long, 1 long, 2 long.			
8550€ - 4180€ - 2470€ - 1710€ - 950€ - 665€ - 475€			
Primes aux éleveurs:			
1368 € M ^{me} Marie-Pierre Lejeune, Edouard Decoster.			
668 € Baroda Stud, prime non attribuée.			
395 € Maxime Saint-Germain.			
273 € M ^{me} Marion Bessat, M ^{me} Marc Boudot.			
152 € Earl Patrick Joubert, Jose Louis Da Silva, M ^{me} Ida Da Silva.			
106 € Elevage Haras De Bourgeauville.			
76 € M ^{me} Evelyne Van Haeren.			
Temps total: 4'31"10"			
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.			
La haie mobile située au niveau du poteau d'arrivée a été retirée par mesure de sécurité, la piste étant plus ferme à cet endroit du parcours.			
Les Commissaires ont autorisé le hongre SPEED PARK à être muni d'un bonnet anti bruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.			
A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Quentin DEFONTAINE en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1 ^{re} infraction - 5 sollicitations)			
Le hongre MISTER DES PLACES a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
1742 4493 VETAGRO SUP - PRIX DU CAMPUS VETERINAIRE DE LYON (Steeple-Chase-Cross-Country) (Classe 2)	5 200 m		
28000 € (12 880, 6 440, 3 640, 2 520, 1 260, 840, 420) - dotation France Galop			
Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus , n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 20.000. Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 7.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.			
Parcours n° C3: Cross-Country, Dist. 5 200 m env.			
Irundo , h, b, 7 ans, par Karaktar IRE et Noisillette (Dadarissime), 70 k, φb, E. Clayeux (s) (<i>C. Lefebvre</i>), E. Clayeux (s)	1		
1622 6 Jalogny , h, al, 6 ans, par Estejo GER et Belisama (Manssonien), 70 k, b, M ^{me} S. Le Gall (<i>E. Labaisse</i>), de A. Boisbrunet (s)	2		
1519 2 Thatsmyseat , f, al, 9 ans, par Samum GER et Escort'Beauty (Robin Des Champs), 66 k (62 k), Δb, E. Clayeux (s) (<i>T. Sporli</i>), E. Clayeux (s)	3		
1519 1 Drop D'Estruval , h, b, 12 ans, par Balko et Tonelle D'Estruval [Fragrant Mix (IRE)], 72 k, b, M ^{me} B. Le Gentil (<i>K. Dubourg</i>), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)	4		
1468 4 Hiso , h, gr, 8 ans, par Lord Du Sud et Petite Angly (Sleeping Car), 70 k (67 k), Δb, A. Sannier (<i>N. Baillou</i>), A. Sannier	5		
1519 3 Go'N Win , f, b, 11 ans, par No Risk At All et Esteraza [Kingsalsa (USA)], 70 k (68 k), M. Nicolau (M ^{me} H. Sourbe), M. Nicolau	6		
1479 4 Intrigante , f, b, 7 ans, par Karaktar IRE et Aguicheuse [Lavirco (GER)], 66 k, E. Sayet (<i>B. Le Clerc</i>), E. Sayet	7		
1629 Fiancee Du Large , f, 10 ans, 66 k, Δb, CE. Cayeux (<i>B. Fouchet</i>), C. Ligerot	arr		
8 partants; 19 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 526 €			
3 long ½, 1 long ½, courte tête, 1 long ½, 1 long, loin.			
12280€ - 6 440€ - 3 640€ - 2 520€ - 1 260€ - 840€ - 420€			
Primes aux éleveurs:			
1867 € Mise De Tracy.			
933 € Jean-Michel Olivart, Pierre De Maleissye Melun.			
527 € Emmanuel Clayeux.			
365 € M ^{me} Bernard Le Gentil.			
182 € Patrice Vagne.			
121 € Suc Ambroise Dupont.			
60 € Jacques Cypres, Laurent Couetil.			
Temps total: 7'7"26""			
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.			
Le hongre JALOGNY (AQ) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
1743 4488 PRIX PATRICK DESLANE (Haies) (Classe 2)	3 800 m		
28000 € (12 880, 6 440, 3 640, 2 520, 1 260, 840, 420) - dotation France Galop			
Pour tous poulains et pouliches de 4 ans , n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 51.000. Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course à obstacles (victoires et places): 1 kg par 5.500 reçus cette année et par 7.000 l'année dernière.			
Parcours n° H4: Haies, Dist. 3 800 m env.			
1589 1 Al Fonce , f, b, 4 ans, par Cokoriko et Al Gane (Dom Alco), 68 k, Δ, MK. Mariga (<i>K. Nabet</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	1		
1601 1 Liberty Fly , h, b, 4 ans, par Fly With Me et Diva De Touzaine (Kap Rock), 68 k, Δ, S. Eveno (<i>B. Gelhay</i>), S. Eveno	2		
1609 4 Filippino , h, al, 4 ans, par Team Flight et Chinastar (Roli Abi), 69 k, Δb, Ecurie Patrick Boiteau (<i>C. Lefebvre</i>), Gab. Leenders (s)	3		
879 3 Kiss Game , f, b, 4 ans, par Jeu St Eloï et Kiss A Day [Tin Horse (IRE)], 70 k (67 k), Δb, M ^{me} O. Delaunay (<i>M. Zuliani</i>), J. Delaunay (s)	4		
Lyric Moon , h, al, 4 ans, par Spanish Moon USA et Lyric Melody (Lyphard'S Wish), 67 k, SV Vondra S.R.O. (<i>T. Beaurnan</i>), M ^{me} J. Manova	5		
1654 3 Lou Girl , f, b, 4 ans, par Kapgarde et Lou Princess [Martaline (GB)], 65 k, Δ, Terrains d'Avilly Saint-Leonard (<i>B. Le Clerc</i>), M. Seror (s)	6		
977 5 Oupss , h, b, 4 ans, par Recoletos et Natha [Nathaniel (IRE)], 74 k (70 k), b, SARL Groupe KR (<i>T. Pierrisnard</i>), M ^{me} M. Scandella-Lacaille	7		
7 partants; 35 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 784 €			
Tombé haie d'essai: <i>Lenza Conti</i>			
3 long ½, 1 long, 1 long ½, 5 long, 3 long ½, 1 long ½.			
12280€ - 6 440€ - 3 640€ - 2 520€ - 1 260€ - 840€ - 420€			
Primes aux éleveurs:			
2060 € Emmanuel Clayeux.			
1030 € M ^{me} Sandrine Eveno, M ^{me} Anais Eveno, Stephane Eveno.			
582 € Patrick Boiteau.			
403 € M ^{me} Ophélie Delaunay.			
201 € Earl Elevage Des Loges.			
134 € Christian Germain, M ^{me} Gisele Germain.			
67 € M ^{me} Sabrina Czyz.			
Temps total: 5'5"67"			
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.			
La haie mobile située au niveau du poteau d'arrivée a été retirée par mesure de sécurité, la piste étant plus ferme à cet endroit du parcours.			
La pouliche LENZA CONTI a été déclarée non partante par le vétérinaire de service après s'être légèrement blessé en franchissant la haie d'essai.			
Le hongre FILIPPINO a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			

1744	4489	COURSE DE HAIES D'AUTOMNE (Haies - Handicap de catégorie)	4000 m
		42000 € (18900, 9240, 5460, 3780, 2100, 1470, 1050) - dotation France Galop	
		Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus , n'ayant pas, cette année, en course de haies, gagné une course de dotation totale de 40.000.	
		Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapera aura attribué une valeur inférieure ou égale à 58 k.	
		Parcours n° H5: Haies, Dist. 4 000 m env.	
		Référence : +14.	
1588	4	Groom Boy , h, al, 9 ans, par Tiger Groom GB et Quoette De Touzaine (Ragmar), 70 k, S. Eveno (<i>B. Gelhay</i>), S. Eveno	1
1579		Burgandy , f, b, 6 ans, par Authorized IRE et Yellow Edge GB (Nayef USA), 66 k (65 k), L. Pontoir (s) (<i>N. Ferreira</i>), L. Pontoir (s)	2
1684	1	Le Gene Bleu , h, b, 6 ans, par Buck'S Boum et Nee Pour Vaincre [Poliglote (GB)], 69 ^{1/2} k, $\phi\ddot{b}$, Lokotrans (<i>T. Beaurein</i>), L. Urbanek	3
1579	5	By Exeter , h, gr, 5 ans, par The Grey Gatsby (IRE) et Exeter [Kabool (GB)], 68 ^{1/2} k, C. Besson (<i>B. Le Clerc</i>), M ^{me} G. Menato	4
1586		Haut Les Coeurs , h, b, 8 ans, par Saddler Maker (IRE) et Maitresse De Maison (Video Rock), 70 k (67 k), $\phi\ddot{b}$, Haras de Saint-Voir (<i>G. Faivre-Picon</i>), de N. Lageneuste	5
		King To Be , h, n.p, 6 ans, par Great Pretender IRE et Kilda IRE (Night Shift USA), 72 k, A. Peake (<i>C. Lefebvre</i>), H. Mérienne (s)	6
882	3	Escort'Jet , f, b, 6 ans, par Gentlewave (IRE) et Escort'Woman (Robin Des Champs), 67 ^{1/2} k (64 ^{1/2} k), \ddot{b} , P. Sullivan (<i>G. Boinard</i>), M. Pitart	7
		7 partants; 36 eng.; 7 part def. - Total des entrées: 1327 € 1 long ¼, enclosure, 8 long, 3 long ½, 1 long, 2 long ½. 18900€ - 9240€ - 5460€ - 3780€ - 2100€ - 1470€ - 1050€	
		Primes aux éleveurs: 2740 € M ^{me} Sandrine Eveno, Stephane Eveno. 1339 € Gerard Thomas Ryan. 791 € Ecurie Madame Patrick Papot. 548 € Earl Jedburgh Stud. 304 € Haras De Saint-Voir. 213 € Suc. Magalen Bryant. 152 € M ^{me} Pascale Souverain.	
		Temps total: 5'16"69" La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.	
		La haie mobile située au niveau du poteau d'arrivée a été retirée par mesure de sécurité, la piste étant plus ferme à cet endroit du parcours.	
		Le hongre GROOM BOY a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	
1745	4490	PRIX DU COL DE PORTE (Steeple-Chase) (Classe 2)	3400 m
		28000 € (12 880, 6 440, 3 640, 2 520, 1 260, 840, 420) - dotation France Galop	
		Pour tous poulains et pouliches de 3 ans , n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 11.500. Poids: 67 kg . Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 4.000.	
		Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 400 m env.	
1412	3	Maligne , f, b, 3 ans, par Choeur Du Nord et Gamaline GB (Martaline GB), 65 k, \ddot{b} , C ^{te} de E. Saint-Pierre (<i>C. Lefebvre</i>), Gab. Leenders (s)	1
1563	2	Helsinjo , h, al, 3 ans, par Estejo GER et Helsinki [Pennekamp (USA)], 69 k, \ddot{b} , D. Le Breton (<i>Q. Defontaine</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	2
1013	1	Muloughboy , h, al, 3 ans, par No Risk At All et Bellamix Esqua (Al Namix), 67 k, SP. Fitzgerald (<i>K. Nabet</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	3
1575	5	Jeanne (D'O) , f, al, 3 ans, par Moises Has et Take The Name (Nickname), 65 k, $\Delta\ddot{b}$, Phoenix Eventing SARL (<i>T. Beaurein</i>), M. Rolland (s)	4
1722	5	Forrest Indian , h, b.f, 3 ans, par Vif Monsieur GER et Funnyblackindian [Indian Danehill (IRE)], 67 k (64 k), \ddot{b} , JF. Anthore (<i>G. Boinard</i>), M. Pitart	5
		5 partants; 15 eng.; 5 part def. - Total des entrées: 218 € ¾ long, 1 long ¼, 1 long, 7 long ½. 12880€ - 6440€ - 3640€ - 2520€ - 1260€	

		Primes aux éleveurs: 2060 € Leenders (S), Ecurie Bosson, Comte Eric De Saint Pierre, Saugayere Horse Racing. 1030 € Jean-Marc Deverchere, Thierry Grandsir. 582 € Cherryvalley Farm. 403 € Phoenix Eventing Sarl. 201 € Earl Detouillon Raphael Frederique, Jean-Francois Anthore, Mathieu Pitart.	
		Temps total: 4'28"76" La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.	
		La pouliche MALIGNE (AQ) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	
1746	4491	PRIX ETIENNE MAZOYER (Steeple-Chase - Handicap)	
		4100 m	
		26000 € (11 700, 5 720, 3 380, 2 340, 1 300, 910, 650) - dotation France Galop	
		Pour tous poulains et pouliches de 4 ans , n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 42.000.	
		La référence applicable dans ce Handicap sera + 14.	
		Parcours n° S3: Steeple-Chase, Dist. 4 100 m env.	
		Référence : +14.	
1667	4	Jocasta , f, b, 4 ans, par Pour Moi IRE et Johara GER (New Approach IRE), 69 ^{1/2} k (66 ^{1/2} k), $\Delta\ddot{b}$, Elevage Du Teneray (<i>G. Faivre-Picon</i>), M ^{me} G. Menato	1
1444	5	Lovely Dino , h, b, 4 ans, par Doctor Dino et Net Lovely [Network (GER)], 73 ^{1/2} k (69 ^{1/2} k), $\phi\ddot{b}$, Ecurie Patrick Joubert (<i>T. Sporli</i>), E. Clayeux (s)	2
1574	4	Lady Du Clos , f, b.f, 4 ans, par Petillo et Osmazome [Ungaro (GER)], 67 k (66 k), ϕ , M ^{me} C. Charrier (<i>A. Chesneau</i>), M ^{me} C. Charrier	3
684	4	Linda Slide , f, b, 4 ans, par Vif Monsieur GER et Une Dame D'Avril [Meshaeer (USA)], 66 k (65 k), \ddot{b} , JF. Anthore (<i>G. Champier</i>), M. Pitart	4
1587	7	Bittersweet , f, al, 4 ans, par Doctor Dino et Dabrovka (Dream Well), 70 k, P. Mulvany (<i>K. Nabet</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	5
865	4	Manneken King , h, b, 4 ans, par Choeur Du Nord et Rive Sarthe (Kapgarde), 71 k, $\phi\ddot{b}$, J. Buez (<i>C. Lefebvre</i>), J. Delaunay (s)	6
1539	7	Well Destiny , h, b.f, 4 ans, par Willywell et Un Destin (Robin Des Champs), 68 k, \ddot{b} , X. Brelaud (<i>B. Gelhay</i>), M. Pitart	7
1683	5	Aristocratie , f, 4 ans, 64 ^{1/2} k (65 k), Lokotrans (<i>T. Beaurein</i>), L. Urbanek	arr
		8 partants; 26 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 494 € nez, 1 long, 2 long ¼, 3 long, 4 long ½, 9 long. 11 700€ - 5 720€ - 3 380€ - 2 340€ - 1 300€ - 910€ - 650€	
		Primes aux éleveurs: 1872 € Suc. Erick Bec De La Motte. 915 € Earl Patrick Joubert, Sc Ecurie Couderc. 540 € Alain Jollivet, Claude Lecomte. 374 € Earl Detouillon Raphael Frederique, Jimmy Detouillon. 208 € Alain Jathiere. 145 € Jeremy Buez. 104 € Ecurie Des Chataigniers, M ^{me} Clarence Signol, Xavier Brelaud.	
		Temps total: 5'20"72" La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.	
		A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Kevin NABET au sujet de la performance de la pouliche BITTERSWEET arrivée non placée à la cote de 2.5/1.	
		L'intéressé a indiqué avoir eu pour consigne de monter ladite pouliche derrière les chevaux de tête le long de la ligne intérieure pour la caler avec les autres concurrents car elle est très droitière, que malheureusement il avait raté son départ et qu'ensuite elle avait eu du mal à suivre le rythme de la course précisant qu'il n'avait pas voulu la déborder pour sauter les gros obstacles de la ligne d'en face et a précisé qu'elle avait fini correctement son parcours en revenant finir sur des chevaux qui faiblissaient fortement.	
		Les Commissaires ont pris acte de ces explications.	
		Le hongre LOVELY DINO a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	

1747 4492 **PRIX MERCIER** 4100 m
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

26000 € (11960, 5980, 3380, 2340, 1170, 780, 390) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} juillet de cette année inclus, en steeple-chase, été classés dans les trois premiers d'une de dotation totale de 55.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 56 k.

Parcours n° S3: Steeple-Chase, Dist. 4 100 m env.

Référence : +16.

1630 ¹ **Laguinte**, h, b, 5 ans, par Planteur (IRE) et Madio [French Glory (IRE)], 68^{1/2} k, Δp, Ecurie Nicolato (C. Lefebvre), M. Pitart

1630 ⁵ **Gaz Gaz**, h, b, 9 ans, par Buck'S Boum et Montanara Paris [Turgeon (USA)], 70^{1/2} k (67^{1/2} k), φp, Haras de Saint-Voir (G. Faivre-Picon), de N. Lageneste

1697 **Marechal Desjy**, h, al, 7 ans, par Kitkou et Sea Dame (Cadoudal), 70^{1/2} k, Δp, J. Finch (B. Gelhay), M. Pitart

1131 ² **Joli Look**, h, al, 6 ans, par Nom De D'La et Utopiste (Califet), 72 k, Δp, Lokotrans (T. Beaureau), L. Urbanek

954 ⁴ **Karpaline**, f, al, 5 ans, par Tunis POL et Douce Alex [Special Kaldoun (IRE)], 64 k, p, M^{me} P. Bouteyre-Boyer (A. Zuliani), Gab. Leenders (s)

5 partants; 24 eng.; 5 part def. - Total des entrées: 473 €
8 long, 2 long, 1 long, 1 long.

11960€ - 5980€ - 3380€ - 2340€ - 1170€

Primes aux éleveurs:

1734 € Jean-Paul Marchand, Julien Hocde.

867 € Haras De Saint-Voir.

490 € M^{me} Catherine Bodin.

339 € Thierry Cypres, Pierre Chebance.

169 € M^{me} Pascale Bouteyre-Boyer, M^{me} Carole Durand.

Temps total: 5'28"68"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le hongre LAGUINTE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

AUTEUIL

0006327 dimanche 23 novembre 2025

Terrain LOURD

Commissaires de courses : Nicolas LANDON - Koen HUYBERS - Matthieu LASTERNAS

1748 275 **PRIX BERNARD DE DUFAU** 3500 m
(Steeple-Chase)
(Classe 3)

53000 € (23850, 11660, 6890, 4770, 2650, 1855, 1325)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, couru trois fois. **Poids:67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 4.000 cette année.

Parcours n° 27: Steeple-Chase, Dist. 3 500 m env.

1573 ² **Klovius Des Mottes**, h, b, 5 ans, par Clovis Du Berlais et Uzelle Des Mottes (Robin Des Champs), 68 k, Δ, Searching (B. Lestrade), J. Bertran de Balandra (s)

1592 ¹ **Secret D'Etat**, h, b, 6 ans, par Vision D'Etat et Nougaissime [Great Pretender (IRE)], 69 k, p, Ecurie Hugo & Pierre Pilarski (L. Zuliani), D. Cottin (s)

1507 ⁷ **Kind Lovely**, f, n.p, 5 ans, par Authorized IRE et Net Lovely [Network (GER)], 67 k, . Ecurie Couderc (G. Meunier), D. Bressou

1588 ¹ **Colwinston**, h, al, 5 ans, par The Grey Gatsby (IRE) et Cue To Cue GB (King'S Theatre IRE), 67 k, φ, W.J. Williams (C. Lefebvre), H. Mérienne (s)

1626 **Okkido**, h, b, 6 ans, par Martaline GB et Kotkieglote [Poliglote (GB)], 67 k, φp, Haras de Montaigu (F. Bayle), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)

1573 ⁴ **Kloth Of Utopia**, h, 5 ans, 67 k, Δ, JP. McManus (L. Brechet), N. George & A. Zetterholm (s)

6 partants; 36 eng.; 6 part def. - Total des entrées: 1362 €

5 long, 5 long, 8 long ½, loin.

23850€ - 11660€ - 6890€ - 4770€ - 2650€

Primes aux éleveurs:

3458 € Ecurie Haras De La Rousseliere, Ecurie Des Mottes.

1690 € Jean-Francois Vlacic.

999 € Earl Patrick Joubert, Sc Ecurie Couderc.

691 € William John Williams.

384 € Haras Des Coudraies.

Temps total: 4'34"35"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le hongre KLOVIS DES MOTTES et la jument KIND LOVELY ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Gabin MEUNIER, lui ont adressé des observations, pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (1^{re} infraction).

1749 271 **PRIX JEAN SENS** 3500 m
(Haies - Femelles)
(Classe 2)

51000 € (23460, 11730, 6630, 4590, 2295, 1530, 765)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, couru trois fois. **Poids: 66 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 8.000.

Parcours n° 24: Haies, Dist. 3 500 m env.

1179 ⁵ **Mamaland**, f, b, 3 ans, par Nirvana Du Berlais et Verysland (Saint Des Saints), 66 k, Δp, Ecurie Hub de Montmirail (P. Dubourg), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)

1567 ¹ **Sugarboo**, f, b, 3 ans, par Beaumec De Houelle et Tahaza [Yeats (IRE)], 67 k, o. Tricot (G. Meunier), D. Bressou

1458 ² **Holy Grey**, f, gr, 3 ans, par Saint Des Saints et Turn In Grey [Martaline (GB)], 67 k, p, D. Romeo (B. Le Clerc), M^{me} G. Menato

1458 ³ **Kelle Kiff**, f, b, 3 ans, par Masked Marvel GB et Meredith [Soldier Of Fortune (IRE)], 66 k, p, Ecurie Tygaly (C. Lefebvre), Gab. Leenders (s)

1625 ⁵ **Ligne Blanche**, f, r, 3 ans, par Master'S Spirit (IRE) et Feeline [Martaline (GB)], 66 k, p, Y. Fouin (s) (K. Nabet), Y. Fouin (s)

1625 ² **Hawai De Baune**, f, b.f, 3 ans, par Choeur Du Nord et Victoire De Baune (Baliko), 68 k, Δp, SCEA Ecurie Domaine de Baune (T. Beaureau), J. Delaunay (s)

1625 ³ **Matoudy**, f, gr, 3 ans, par Moises Has et Coddy (Califet), 67 k, p, R. Lavillenie (A. Zuliani), F. Nicolle

1458 ⁷ **Monnaie Courante**, f, 3 ans, 66 k, p, Ecurie VNJV Horses (A. Renard), AS. Pacault (s)

Nos Preferences, f, 3 ans, 66 k, p, F. Matzinger (L. Philippoperon), AS. Pacault (s)

9 partants; 19 eng.; 9 part def. - Total des entrées: 515 €
courte encolure, 1 long, 4 long, 1 long, 4 long, 4 long ½.
23460€ - 11730€ - 6630€ - 4590€ - 2295€ - 1530€ - 765€

Primes aux éleveurs:

3753 € Arnaud Chaille-Chaillé, Ecurie Hub De Montmirail.

1876 € Olivier Tricot.

1060 € Baudron (S).

734 € Haras Du Saubouas, Frederic Bragato, Gilbert Conesa.

367 € Hugues Rousseau.

244 € Scea Ecurie Domaine De Baune, M^{me} Ophelie Delaunay.

122 € Thierry Cypres.

Temps total: 4'38"79"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les pouliches MAMALAND et SUGARBOO ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les causes et les circonstances de la chute du jockey Ludovic PHILIPPERON (NOS PREFERENCES) à l'intersection des pistes à l'entrée du tournoi d'Auteuil.

Après examen du film de contrôle et audition du jockey précité, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que la pouliche s'était déportée vers la piste intérieure sans qu'aucune faute ne puisse être retenue à l'encontre de l'un de ses concurrents.

1750 274 **STEEPLE-CHASE NATIONAL DES ANGLO-ARABES** 4400 m
(Steeple-Chase - Anglo-Arabs 12,5 % et plus)
(Classe 1)

Réservée F.E.E.

55 000 € (25 300, 12 650, 7 150, 4 950, 2 475, 1 650, 825)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe. **Poids: 5 ans, 66 kg; 6 ans et au-dessus, 68 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 30.000 cette année et par 50.000 l'année dernière. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1,5 kg; 25 %, 3 kg; 37,5 %, 6 kg.

Une prime de transport de 500 Euros sera offerte par la Fédération Anglo Course à tout cheval classé au-delà de la 5^e place; sous réserve que les propriétaires des chevaux concernés aient adhéré à la Fédération Anglo Course avant le 1^{er} janvier 2025.

Parcours n° 45bis: Steeple-Chase, Dist. 4 400 m env.

1501 ¹ **Kobe De La Brunie**, h, n.p, 5 ans, par Masterofthehorse IRE et Ciaobela De La Brunie (Gnome), 67 k, ♀, J. Crouzillac (*L. Zuliani*), B. Gourdon (s)

1501 ² **Isisdelagarde**, h, b.f, 7 ans, par Jeu St Eloi et Prisma De Lagarde (Zeffir), 68 k (65 k), ♂, F. Lagarde (*T. Figueira*), F. Lagarde

1317 ² **Lizzano**, h, gr, 9 ans, par Ilbarritz et Larvichou [*Lavirco* (GER)], 66^{1/2} k (63^{1/2} k), ♂, M^{me} H. Cadot (*A. Gleyroux*), L. Cadot

1501 ⁶ **Galyleo De Palmas**, h, b, 9 ans, par Sea'S Legacy IRE et Monica Sourniac (Khanjer Joli), 66 k (66^{1/2} k), ♀, F. Covinhes (*G. Richard*), B. Gourdon (s)

1501 ⁵ **India De Candale**, f, al, 6 ans, par Berkshire IRE et Princesse Aurora (Zeffir), 66 k, ♂, M^{me} G. Chenu (*K. Dubourg*), C. Bonin (s)

1638 ³ **Paloma De Candale**, f, al, 6 ans, par Berkshire IRE et Palomba (Le Pigeon), 66 k, ♀, L. Cadot (*T. Chevillard*), L. Cadot

6 partants; 8 eng.; 6 part def. - Total des entrées: 88 €

6 long, 2 long, 6 long, 3 long ½, loin.

25 300€ - 12 650€ - 7 150€ - 4 950€ - 2 475€ - 1 650€

Primes aux éleveurs:

3 668 € Jacques Crouzillac, M^{me} Marie Crouzillac, M^{me} Laura Crouzillac, Raphael Cadrouil-Crouzillac.

1 834 € Philippe Couderc.

1 036 € Pierre J. Delage, Jean-Louis Riffaud.

717 € Firmin Covinhes.

358 € Yan De Kersabiec.

239 € Yan De Kersabiec.

Temps total: 6'9"62"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0,5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les hongres KOBE DE LA BRUNIE et GALYLEO DE PALMAS ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1751 ²⁷⁰ **PRIX DE BAGATELLE** 3 500 m
(Haies - Mâles et Hongres)
(Classe 2)

51 000 € (23 460, 11 730, 6 630, 4 590, 2 295, 1 530, 765)

Pour poulaillons entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, couru trois fois. **Poids: 66 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 8.000.

Parcours n° 24: Haies, Dist. 3 500 m env.

Harbouey, h, al, 3 ans, par Masked Marvel GB et Hazara Des Obeaux [Spanish Moon (USA)], 66 k, ♀, D. Galt (*L. Philippon*), M. Rolland (s)

1536 ¹ **Kill Pass**, h, b.f, 3 ans, par Pastorius GER et Kilfenora [Great Journey (JPN)], 69 k, ♀, A. Jathiere (*T. Beaureau*), AS. Pacault (s)

1567 ² **Ouno De L'Abbaye**, h, b, 3 ans, par Jeu St Eloi et Ounara [Poliglote (GB)], 66 k, ♂, Ecurie Team Spirit (*A. Renard*), J. Delaunay (s)

1584 ⁵ **Sangre De Drago**, h, b, 3 ans, par Garswood GB et Et Pourtant (Linamix), 66 k (65 k), ♀, MM. Cohen (*N. Ferreira*), L. Pontoir (s)

1608 ¹ **Sea Liner**, h, b, 3 ans, par Born To Sea IRE et Stop Line [Martaline (GB)], 67 k, ♂, Ecurie Mme Lynne MacLennan (*L. Brechet*), D. Mélé (s)

1641 ⁵ **Dalla Mix Theyss**, m, r, 3 ans, par Gemix et Alakhania (IRE) (Dalahani IRE), 66 k (63 k), ♀, Laurena Horses (*E. Bonnet*), M^{me} M. Pineda

1505 ⁵ **Milleetunevictoire**, h, b, 3 ans, par Prince Gibraltar et Butte Mortemart [Martaline (GB)], 66 k, ♀, Ecurie Edouard Beroud (*L. Zuliani*), E. Clayeux (s)

1541 ² **Prince D'Egypte**, h, 3 ans, 67 k, ♀, Ecurie Benaroussi Sofiane (*C. Lefebvre*), D. Sourdeau de Beauregard (s)

arr

1590 **Falcon Jet**, h, 3 ans, 66 k, ♂, Ecurie Des Poilus (*A. Zuliani*), N. George & A. Zetterholm (s)

arr

1505 **Matthew**, h, 3 ans, 66 k, ♀, Ecurie Hugo & Pierre Pilarski (*T. Chevillard*), E. Allaire (s)

arr

607 **Osani**, h, 3 ans, 66 k, ♀, M^{me} I. Pacault (*E. Bureller*), M^{me} I. Pacault

arr

1536 ⁴ **Kitten Bold**, h, 3 ans, 66 k, ♀, RNS. Devillars (*K. Nabet*), V. Devillars

arr

1578 **Murrayfield Park**, h, 3 ans, 66 k (62 k), ♂, Terrains d'Avilly Saint-Leonard (*M^{me} S. Gastout*), Rob. Collet (s)

t.j

13 partants; 33 eng.; 13 part def. - Total des entrées: 846 €
9 long, 8 long, 1 long ½, 1 long, 8 long, 1 long.

23 460€ - 11 730€ - 6 630€ - 4 590€ - 2 295€ - 1 530€ - 765€

Primes aux éleveurs:

3 753 € Francois Boulard, Dominique Boulard, Pierre Boulard, M^{me} Veronique Peltier.1 876 € Francis Matzinger, M^{me} Charlotte Thomesse.

1 060 € Jean-Charles Escale, Jacques Detre, Patrice Detre.

734 € Boutin (S).

367 € Guy Cherel.

244 € Ecurie De Theyss.

122 € Jean Brest, Jean Leoni, M^{me} Helene Doreau, Raymond Piron.

Temps total: 4'32"14"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0,5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé le hongre MATTHEW à être muni d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retirer derrière les élastiques.

Les hongres HARBOUEY et OUNO DE L'ABBAYE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Erwan BURELLER, lui ont adressé des observations, pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (1^{re} infraction).

1752 ²⁷³ **PRIX THUYA** 4 400 m
(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)
(Classe 2)

55 000 € (25 300, 12 650, 7 150, 4 950, 2 475, 1 650, 825)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant ni en course de haies reçu une allocation de 32.000, ni cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 18.000. **Poids: 5 ans, 66 kg; 6 ans et au-dessus, 68 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 7.000 cette année et par 14.000 l'année dernière.

L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire et à l'éleveur du cheval gagnant.

Parcours n° 45bis: Steeple-Chase, Dist. 4 400 m env.

1573 ¹ **Kayo Coco**, h, b, 5 ans, par Cokoriko et Eiland (Vision D'Etat), 69 k, ♀, PE. Carrillon (*C. Lefebvre*), D. Sourdeau de Beauregard (s)

1

1520 ¹ **Katovice**, f, b, 5 ans, par Cokoriko et Boheme (Dom Alco), 67 k, ♀, d'H. Armaillé (*K. Nabet*), E. Clayeux (s)

2

1622 ² **Kappa D'Estrual**, h, b, 5 ans, par Tunis POL et Tonelle D'Estral [Fragrant Mix (IRE)], 72 k, ♀, M^{me} B. Le Gentil (*L. Zuliani*), H. de Lageneste & G. Macaire (s)

3

1622 ⁴ **Kelibia**, f, al, 5 ans, par Tunis POL et Daiki [Lucarno (USA)], 66 k, ♂, Ecurie Magnien (*C. Riou*), J. Delaunay (s)

4

1622 ³ **Jeriko Bouloise**, h, gr, 6 ans, par Racerger et Disco Bouloise (Smadoun), 74 k (70 k), ♀, E. Clayeux (s) (*T. Sporli*), E. Clayeux (s)

5

1622 ⁵ **Joyfull**, h, gr, 6 ans, par Honolulu IRE et Calasiris (Smadoun), 71 k, ♀, J. Provost (*E. Bureller*), E. Lecoiffier

6

1569 **Juan Du Lemo**, h, 6 ans, 68 k, ♂, M^{me} E. Collerais (*A. Coupu*), M^{me} M. Solignac

arr

1622 ⁷ **Kool Douce**, f, 5 ans, 66 k, ♀, J. Dubois (*J. Charron*), D. Mélé (s)

arr

8 partants; 18 eng.; 9 part def. - Total des entrées: 665 €

Certif. vétérinaire: *Jolidee*

2 long, 1 long, 3 long, 2 long, loin.

25 300€ - 12 650€ - 7 150€ - 4 950€ - 2 475€ - 1 650€

Primes aux éleveurs :

3 668 € Thierry Cypres.
 1 834 € Herve D' Armaillé.
 1 036 € Mme Bernard Le Gentil.
 717 € Charles Magnien.
 358 € Olivier Ninck.
 239 € Gilles Defontaine, Patrick Ridard, Jacques Provost, Jean-François Talonneau.

Temps total : 6'4"92"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le hongre KAYO COCO et la jument KELIBIA ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1753	191	PRIX MARC ANTONY	3900 m
(Haies - Handicap divisé)			
(Listed)			
Première épreuve			

98 000 € (44100, 21560, 12740, 8820, 4900, 3430, 2450)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 6: Haies, Dist. 3 900 m env.

Référence : +9.

1549	1	Legend Du Lemo , h, b.f, 4 ans, par Clovis Du Berlais et Amazona Du Lemo (Roli Abi), 70 k, Δp, G. Rocton (F. Bayle), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	1
1582	6	Some Of Them , h, gr, 4 ans, par Cloth Of Stars IRE et Someries (Kendor), 66 k, p, G. Lenzi (<i>L. Brechet</i>), D. Mélé (s)	2
1546	5	Parisienne Bleue , f, b, 4 ans, par Zarak et La Sulfureuse (Saint Des Saints), 67 k, p, Mme P. Papot (<i>B. Lestrade</i>), F. Nicolle	3
1539	1	Anatole , h, al, 4 ans, par Calyx GB et Anatella [Teofilo (IRE)], 67½ k, p, Lokotrans (<i>T. Beaureau</i>), L. Urbanek	4
458	2	Mon Petit Prince , h, gr, 4 ans, par Choeur Du Nord et Ma Saone [Martialine (GB)], 66½ k, p, D. Josset (<i>T. Chevillard</i>), Gab. Leenders (s)	5
1582	5	Easastar , f, b, 4 ans, par Goliath Du Berlais et Star D'Avril [Phantom Breeze (IRE)], 66½ k, Famille Bryant (<i>G. Meunier</i>), D. Bressou	6
1582	3	Lilette , f, b, 4 ans, par Kamsin GER et Somewhere In Time [Rio De La Plata (USA)], 66 k, p, LG Bloodstock (<i>C. Lefebvre</i>), M. Pitart	7
1582	2	Vol D'Argent , h, 4 ans, 67½ k, p, D. Dahan (<i>A. Zuliani</i>), M. Seror (s)	8
379	6	Shalaa Dancer , h, 4 ans, 71½ k, p, C. Lahmi (<i>A. Renard</i>), M. Pitart	9
1546	6	Family Speed , f, 4 ans, 69 k, p, Mme L. Gagneux (<i>K. Nabet</i>), Y. Fouin (s)	arr
1582		Luzeraise , f, 4 ans, 68 k, p, S. Chagnaud (<i>Q. Defontaine</i>), de A. Boisbrunet (s)	arr
1582		Louba , f, 4 ans, 67 k, p, G. Blain (<i>B. Le Clerc</i>), F. Bellermere	arr
1587	1	Le Roi Loth , h, 4 ans, 67 k, p, F. Duvivier (<i>L. Zuliani</i>), Y. Fouin (s)	arr
1549	2	Ludmiko , h, 4 ans, 66½ k, p, B. Connan (<i>J. Charron</i>), Y. Fouin (s)	arr
1057	7	Highbournedynamite IRE , f, 4 ans, 66½ k, p, Highbourne Stud (<i>L. Philippon</i>), M. Rolland (s)	arr
1595	3	Touz The Crown , h, 4 ans, 66 k, Δp, Ecurie R.E. (<i>C. Riou</i>), J. Delaunay (s)	arr

16 partants ; 38 eng. ; 16 part def. - Total des entrées : 1188 €
 3 long, 2 long, 4 long, 2 long, 3 long, 1 long, 3 long, 1 long.
 44100€ - 21560€ - 12740€ - 8820€ - 4900€ - 3430€ - 2450€

Primes aux éleveurs :

6 394 € Mme Sylvie Le Floch.
 3 126 € Earl De Cordelles, Suc. Erick Bec De La Motte.
 1 847 € Ecurie Madame Patrick Papot.
 1 278 € Jean-Pierre-Joseph Dubois.
 710 € Earl Haras De Nonant Le Pin, Mme Marie-Flore Corbiere.
 497 € Equi - Michel 6, Thomas Le Boucher.
 355 € Gerard Laboureau.

Temps total : 4'57"76"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les hongres LEGEND DU LEMO, SOME OF THEM, ANATOLE, MON PETIT PRINCE et la pouliche PARISIENNE BLEUE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Le jockey Benjamin GELHAY ayant été retardé par un problème de trafic ferroviaire, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre SHALAA DANCER par le jockey Anthony RENARD.

A l'issue de la course, après examen du film de contrôle et audition du jockey Florent BAYLE, les Commissaires ont adressé des observations à ce dernier pour avoir changé de ligne, après le saut de la haie adjacente à l'oxer, sans s'être assuré d'avoir une avance suffisante ; le mouvement constaté n'ayant toutefois pas contraint l'un de ses concurrents à reprendre son cheval.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Gabin MEUNIER, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (2^e infraction).

Le jockey Angelo ZULIANI a déclaré que la piste était trop lourde pour les aptitudes du hongre VOL D'ARGENT (favori à la cote de 4.2/1) arrivé 8^e.

1754	272	PRIX SAMBRISTAN	4400 m
(Steeple-Chase)			
(Classe 2)			

5500 € (25300, 12 650, 7150, 4950, 2475, 1650, 825)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 25.000. **Poids : 67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 8.000.

Parcours n° 45bis: Steeple-Chase, Dist. 4 400 m env.

1583	7	Ornithine , f, b, 4 ans, par Goliath Du Berlais et Brave D'Honneur (Baroud D'Honneur), 65 k, p, Mme C. Coiffier (<i>A. Zuliani</i>), d'E. Andigné	1
1550	3	Capitaine Dino , h, gr, 4 ans, par Doctor Dino et Kapetienne (Kapparde), 71 k, Δp, Ecurie Bearoussi Sofiane (<i>L. Zuliani</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	2
1540	2	Royal Louis Has , h, b, 4 ans, par Goliath Du Berlais et Royale Ultimate [Ultimately Lucky (IRE)], 67 k, p, Searching (<i>C. Lefebvre</i>), D. Sourdeau de Beauregard (s)	3
1583	5	Webcam , f, b.f, 4 ans, par Walzertakt GER et Lovely Tender [Great Pretender (IRE)], 65 k, p, Ecurie de Maleissye (<i>G. Meunier</i>), D. Bressou	4
1582		Cargo De Nuit , h, 4 ans, 67 k, Δp, F. Huther (<i>J. Charron</i>), Y. Fouin (s)	arr
1550	5	Maniysa Bleue , f, 4 ans, 66 k, p, B. Lion (<i>A. Renard</i>), M. Pitart	arr
1583	4	Arma Daz , f, 4 ans, 67 k, Δp, A. Lajon (<i>T. Beaureau</i>), J. Delaunay (s)	tbé
1582		Lebandacarl , h, 4 ans, 67 k, Δp, Argella Racing (<i>L. Philippon</i>), Gab. Leenders (s)	tbé
1540	1	Goliador , h, 4 ans, 70 k, p, G. Le Borgne (<i>B. Lestrade</i>), d'E. Andigné	t.j

9 partants ; 18 eng. ; 9 part def. - Total des entrées : 506 €

9 long, 1 long, loin.

25 300€ - 12 650€ - 7 150€ - 4 950€

Primes aux éleveurs :

4 048 € Mme Catherine Coiffier.
 2 024 € Mme Henri Devin.
 1 144 € Scea Hamel Stud.
 792 € Pierre De Maleissye Melun.

Temps total : 6'8"25"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le hongre CAPITAINE DINO et la pouliche ORNITHINE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1755	192	PRIX TOURNAY	3900 m
(Haies - Handicap divisé)			

Deuxième épreuve

60 000 € (27 000, 13 200, 7 800, 5 400, 3 000, 2 100, 1 500)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.

Parcours n° 6: Haies, Dist. 3 900 m env.

Référence : +13.

1587	5	Dino Style , h, gr, 4 ans, par Doctor Dino et La Turbale (Ange Gabriel), 66 k (63 k), p, Terrains d'Avilly Saint-Leonard (<i>E. Bonnet</i>), Rob. Collet (s)	1
1394	7	Royal Macan , h, al, 4 ans, par No Risk At All et Royale Surabaya [Turgeon (USA)], 68 k (64 k), C. Gombeau (<i>J. Philippe</i>), M. Seror (s)	2

1587	2	Roi Du Reve , h, b, 4 ans, par Kingfisher IRE et Pommabelle (Apple Tree), 67 ^{1/2} k, p, P. Lommele (<i>T. Beaureauin</i>), AS. Pacault (s)	3	Orelight , h, b,f, 3 ans, par City Light et Orlaya [Green Tune (USA)], 67 k, p, G. Decocq (<i>J. Lebrun</i>), P. Quinton (s)	4
1655	2	King Lane IRE , h, al, 4 ans, par Goliath Du Berlais et Tornada [Ballingarry (IRE)], 66 k, p, JDG Bloodstock Services (<i>L. Philippon</i>), M. Rolland (s)	4	1719	3 Go Fight , h, b, 3 ans, par Masked Marvel GB et Effendi (No Risk At All), 68 k, p, B. Blachon (<i>K. Dubourg</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)
1587	3	Ectot One , f, al, 4 ans, par Ectot (GB) et Lexus Du Charmil (Saint Des Saints), 68 k, p, A. Le Borgne (<i>C. Lefebvre</i>), d'E. Andigne	5	1541	5 Spirit Beach , h, 3 ans, 67 k, p, Elevage Figerro (<i>T. Lemagnen</i>), F. Nicolle
1581	3	Cocotte Royale , f, b, 4 ans, par Chanducoq et Quesotho Royale [Lesotho (USA)], 67 ^{1/2} k (64 ^{1/2} k), p, S. Dinam (<i>K. Ouvrier</i>), Y. Fouin (s)	6	1384	Jungle Chop , h, 3 ans, 67 k, p, B. Ney (<i>S. Paillard</i>), B. Ney
1613	1	Loulou Bere , h, b, 4 ans, par Whitecliffsofdover USA et Madame Beatrice [Hold That Tiger (USA)], 67 k (65 k), p, M ^{me} V. Rives (<i>D. Lecomte</i>), L&M. Viel (s)	7	Gustan , h, 3 ans, 67 k (64 k), M ^{me} P. Papon (<i>A. Gleyroux</i>), D. Guillemin (s)	arr
1539	2	Raffles Cipriani , h, 4 ans, 70 k (68 k), p, S. Munir (M ^{me} B. Frost), D. Sourdeau de Beauregard (s)	arr	1541	Gouverne , f, 3 ans, 66 k (63 k), Haras du Bosquet (<i>L. Colson</i>), D. Guillemin (s)
1587	Remember Cali , h, 4 ans, 68 k, p, M. Sauret (<i>B. Gelhay</i>), M. Pitart	arr	1636	La Lettre , f, 3 ans, 66 k (63 k), de B. Montzey (s) (<i>S. Bouche</i>), de B. Montzey (s)	arr
1628	2	Lollita , f, 4 ans, 67 k, p, M ^{me} M. Jumelle (<i>E. Bureller</i>), H. Jumelle	arr	Missile , h, 3 ans, 67 k (68 k), p, M ^{me} F. Montauban (<i>Q. Défontaine</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	tbé
1634	5	Les Flots Bleus , f, 4 ans, 67 k (64 k), p, M ^{me} L. Moal (<i>T. Servier</i>), Butel & Beaunez (s)	arr	11 partants ; 32 eng. ; 11 part def. - Total des entrées: 308 €	
1628	6	Look At Me Now , f, 4 ans, 64 k, p, M ^{me} M. Kersauson De Pennendreff (<i>L. Zuliani</i>), E. Grall (s)	arr	2 long, 2 long, 6 long, 9 long, 1 long.	
1568	Ashkin , h, 4 ans, 63 k, p, Ecurie Nosat (<i>A. Zuliani</i>), Gab. Leenders (s)	arr	6720€ - 3360€ - 1960€ - 1330€ - 630€		
1628	5	Forest Crown , f, 4 ans, 63 k (62 ^{1/2} k), p, D. Hartmann (<i>N. Ferreira</i>), R. Schmidlin	arr	Primes aux éleveurs:	
		14 partants ; 15 eng. ; 15 part def. - Total des entrées: 402 €		974 € Jacques Crouzillac, M ^{me} Laura Crouzillac, M ^{me} Marie Crouzillac.	
		5 long, $\frac{3}{4}$ long, 1 long $\frac{1}{2}$, 2 long, 6 long, 5 long $\frac{1}{2}$.		487 € Earl Domaine Du Mou, Adrien Montoille, Hubert Montoille.	
		27000€ - 13200€ - 7800€ - 5400€ - 3000€ - 2100€ - 1500€		284 € Thierry Cypres.	
		Primes aux éleveurs:		192 € Gerard Decocq.	
		4320 € M ^{me} Henri Devin.		91 € Olivier Tricot, Louka Tricot-Legriffon, M ^{me} Meline Tricot-Legriffon.	
		2112 € Lucas Gombeau, M ^{me} Lise Gombeau, Cyrille Gombeau.		Temps total: 4'51'40"	
		1248 € Pierre Lommele, Guy Wagner, Scea Lommele.		La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.	
		864 € George Clohessy, prime non attribuée.		En raison des conditions météorologique et de l'état du terrain, les Commissaires ont décidé de retirer la haie de la ligne droite devant le poteau d'arrivée.	
		480 € M ^{me} Guilhaine Le Borgne.		Les Commissaires ont autorisé la pouliche LA LETTRE à être munie d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge au rond de présentation, ce dernier étant retiré avant le départ, l'entraîneur ayant formulé sa demande.	
		336 € Gilles Defontaine, Frédéric Duvivier.		La pouliche MALIBOU a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.	
		240 € Sas Regnier, Teddy Regnier, François Regnier.			
		Temps total: 4'59'77"			
		La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.			
		Les hongres DINO STYLE et KING LANE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
		La jockey Bryony FROST a déclaré que le hongre RAFFLES CIPRIANI (2 ^e favori à la cote de 6.5/1) arrêté, manquait d'expérience en particulier avec une piste très lourde.			

AGEN-LA GARENNE

lundi 24 novembre 2025

Terrain LOURD

0580 328

Commissaires de courses : Sophie LANGLOIS - Raymond FELTRE - Hélène BALDAZZINI - Gérard DARQUAND

1756	4501	PRIX DE PAU (Haies) (Classe 4)	3600 m	
		14000 € (6720, 3360, 1960, 1330, 630) - dotation France Galop		
		Pour tous poulains et pouliches de 3 ans , n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 6.000 (victoires et places). Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 2.000.		
		Parcours n° H1: Haies, Dist. 3 600 m env.		
		Malfoy De Labrunie , h, b, 3 ans, par Masterofthehorse IRE et Ejo Pritchard POL (Belenus GER), 67 k, p, Haras de La Petite Brunie (<i>L. Zuliani</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	1	
1636	3	Monsieur Hamaj , h, b, 3 ans, par Pour Moi IRE et Elle Vient Du Mou [Network (GER)], 67 k, p, A. Montoille (<i>E. Labaisse</i>), de A. Boisbrunet (s)	2	
		Malibou , f, b, 3 ans, par Cokoriko et Guadeloupe [Khalkevi (IRE)], 65 k, p, M ^{me} M. Jumelle (<i>AD. Fouchet</i>), H. Jumelle	3	

1757	4502	PRIX JEAN MARIE HEBARD (Steeple-Chase-Cross-Country) (Classe 4)	4200 m
		14 000 € (6720, 3360, 1960, 1330, 630) - dotation France Galop	
		Pour tous chevaux de 4 et 5 ans , les 5 ans n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 9.000 (victoires et places). Poids: 4 ans, 67 kg; 5 ans, 69 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 6.500 depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus.	
		Parcours n° C1: Cross-Country, Dist. 4 200 m env.	
1650	2	North Way , h, b, 4 ans, par Nicaron GER et Lovin Way [Great Pretender (IRE)], 68 k, p, M ^{me} M. McGuinness (<i>Q. Défontaine</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	1
1581	7	Klampenborg , h, b, 4 ans, par Ultra IRE et Kestrelle [Kingsalsa (USA)], 69 k, p, GR. Petit (<i>J. Lebrun</i>), P. Quinton (s)	2
1620	1	Spes Fullkam , h, b,f, 4 ans, par Kamsin GER et Full Passion [Poliglote (GB)], 70 k, p, Jamonieres Elevage du Cellier (<i>L. Zuliani</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	3
1604	4	Leonardo Du Large , h, b, 4 ans, par Roman Candle (GB) et Donna Lavinia GER (Acatenango GER), 68 k, p, P. Noue (<i>T. Lemagnen</i>), E. Grall (s)	4
1620	2	Kansas De Balme , h, b, 5 ans, par Walzertakt GER et Sojade [Cachet Noir (USA)], 69 k (66 k), p, R. Gnemmi (<i>L. Colson</i>), Ch. Herpin (s)	5
1618	3	Dersky , h, 4 ans, 67 k, p, FX. Chaussonniere (<i>K. Dubourg</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	6
591	1	Le Caule (GB) , h, 4 ans, 67 k, p, P. Pailhes (<i>AD. Fouchet</i>), D. Guillemin (s)	7
883	3	Kezira , f, 5 ans, 67 k, p, L. Fleury (<i>S. Paillard</i>), Ch. Herpin (s)	8
755	5	L Audacieux , h, 4 ans, 68 k (65 ^{1/2} k), p, M ^{me} S. Mestries (<i>T. Figueira</i>), M ^{me} S. Mestries	9
1489	5	Lancia Des Mottes , f, 4 ans, 65 k, M ^{me} S. Mestries (<i>E. Metivier</i>), M ^{me} S. Mestries	arr
1658	2	Prince De Grez , h, 4 ans, 71 k (68 k), p, M. Chaouat (<i>A. Blais</i>), E. Grall (s)	t.j
1658	4	Kerazy De St Jean , f, 5 ans, 69 k, p, G. Burstin (<i>E. Labaisse</i>), de A. Boisbrunet (s)	t.j
1613	3	Le Say De Balme , h, 4 ans, 67 k (64 k), p, P. Viers (<i>A. Gleyroux</i>), M ^{me} S. Mestries	t.j

13 partants; 23 eng.; 14 part def. - Total des entrées: 240 €
 5 long, 5 long, 2 long ½, tête, 1 long, 4 long, 7 long ½, 8 long.
 6720€ - 3360€ - 1960€ - 1330€ - 630€

Primes aux éleveurs:

974 € M^{me} Stephanie Babin, M^{me} Carinne Babin Guillochon.
 487 € Haras De Tonnencourt, Bruno Plainfosse.
 284 € Jamonieries Elevage Du Cellier.
 192 € Pascal Noue.
 91 € Jean-Luc Henry.

Temps total: 5'50"90"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé la pouliche LANCIA DES MOTTES à être munie d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge au rond de présentation, ce dernier étant retiré avant le départ, l'entraîneur ayant formulé sa demande dans les délais.

Les Commissaires ont autorisé le jockey Thomas FIGUEIRA à monter à 65.5 kg au lieu de 65 kg sur le cheval L'AUDACIEUX.

Le poulain KLAMPENBORG a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

1758 4503 **GRAND CROSS COUNTRY DE LA GARENNE** 4900 m
 (Steeple-Chase-Cross-Country)
 (Classe 2)

18000 € (8640, 4320, 2520, 1710, 810) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 6.000 cette année et par 10.000 l'année dernière.

Parcours n° C2: Cross-Country, Dist. 4 900 m env.

1593 1 **Hermine Allen**, f, gr, 8 ans, par Tiger Groom GB et Triple Star (Dom Alco), 68 k (65 k), ⊗, GAEC Allen (*L. Colson*), G. Leenders (s)

1487 3 **Buck'S Fizz**, f, b.f, 5 ans, par Buck'S Boum et Carolles [Medicean (GB)], 67 k, Δþ, M^{me} S. Mestries (*E. Labaisse*), M^{me} S. Mestries

1562 4 **High City**, f, b.f, 8 ans, par Great Pretender IRE et City Nebula [Astarabad (USA)], 67 k, þ, L. Fleury (*S. Paillard*), Ch. Herpin (s)

1000 5 **Flavius**, h, n.p, 10 ans, par Saint Des Saints et Rapide [Assessor (IRE)], 71 k, φþ, V. Langenais (*J. Lebrun*), P. Quinton (s)

1593 3 **Gino Dino**, h, b, 9 ans, par Doctor Dino et Taiji [Antarctique (IRE)], 69 k, þ, R. Guillerm (*Q. Defontaine*), S. Gouyette (s)

1147 **Icarios**, h, 7 ans, 72 k, φþ, M^{me} N. Langlois (*E. Metivier*), JL. Pelletan

1487 4 **Idem Des Mottes**, f, 7 ans, 68 k (65^{1/2} k), þ, J. Barrao (*T. Figueira*), J. Barrao

1652 3 **Free Lano**, h, 7 ans, 71 k (69 k), φþ, M. Nicolau (*M^{me} H. Sourbe*), M. Nicolau

1651 1 **Spes Energibuck'S**, h, 5 ans, 71 k, þ, arr

Jamonieries Elevage du Cellier (*K. Dubourg*), H. de Lageneste & G. Macaire (s)

9 partants; 21 eng.; 1 eng. sup.; 10 part def. - Total des entrées: 430 €

Eng. Sup.: *Flavius*

Sans jockey: *Mars Attack*

7 long, 3 long, 1 long, 4 long, 6 long ½, 3 long, loin.

8640€ - 4320€ - 2520€ - 1710€ - 810€

Primes aux éleveurs:

1252 € Bruno Vagne.
 626 € M. L. Bloodstock Ltd.
 365 € Ludovic Fleury.
 247 € Michel Parreau-Delhote.
 117 € Francois L'Allinec, Jacques Ferrero, M^{me} Jacques Ferrero, M^{me} Sylvie L'Allinec.

Temps total: 6'21"70"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé le jockey Thomas FIGUEIRA à monter à 65.5 kg au lieu de 65 kg sur la jument IDEM DES MOTTES

L'entraîneur M. Joel BARRAO, a déclaré le hongre MARS ATTACK non partant sur l'hippodrome, suite à l'accident de son jockey dans la course précédente et étant dans l'impossibilité de trouver un jockey remplaçant.

La jument HERMINE ALLEN a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

NANTES

0137328

lundi 24 novembre 2025

Terrain TRES LOURD

Commissaires de courses : Bernard DERSOIR - Muriel PRIOUZEAU - Alain Le GUALES de MEZAUBRAN - Marie-Caroline de BODARD de la JACOPIERE

1759 4499 **PRIX REGIS BERTIN (PRIX DOUX PRETENDER)** 4300 m
 (Steeple-Chase - Handicap)

26000 € (11960, 5980, 3380, 2340, 1170, 780, 390) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 14.

Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 4 300 m env.

Référence : +14.

1560 2 **Loyd D'Eable**, h, b, 4 ans, par Beaumec De Houelle et Lady Kathleen [Kingsalsa (USA)], 72 k (69 k), φΔþ, Ecurie du Haras d'Eable (*M. Zuliani*), P. Quinton (s)

1595 **Lorenzo Du Chenet**, h, b, 4 ans, par Spanish Moon USA et Chloe Triomphe [Cima De Triomphe (IRE)], 68 k, þ, Searching (*A. Zuliani*), N. Moisson

1364 5 **Royal Pont Aven**, h, b, 4 ans, par The Anvil IRE et Saint Trop [Martaline (GB)], 65 k, Ecurie Olivier Piraud (*A. Coupu*), F. Hayeres (s)

1613 2 **Elian**, h, gr, 4 ans, par Goliath Du Berlais et Kokeshi [Muhtathir (GB)], 68 k (64 k), Δþ, T. Seguinotte (*T. Bourguignea*), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)

1692 **Reve De La Mone**, h, al, 4 ans, par Desinvolte et Lytea [Anabaa Blue (GB)], 65 k (64 k), φþ, J. Marion (s) (*Y. Delapine*), J. Marion (s)

1581 5 **Lucky D'Olva**, h, b, 4 ans, par Spanish Moon USA et Curieuse (Nickname), 67 k (66 k), ⊗þ, D. Giguet (*L. Vandamme*), P. Le Gal

1583 **Howe Des Obeaux**, f, 4 ans, 73 k, Δþ, M^{me} N. Devilder (*C. Lefebvre*), N. Devilder

7 partants; 26 eng.; 7 part def. - Total des entrées: 564 € tête, 9 long ½, loin, 3 long, loin.

11960€ - 5980€ - 3380€ - 2340€ - 1170€ - 780€

Primes aux éleveurs:

1913 € Ecurie Du Haras D'Eable, M^{me} Maud Quinton, M^{me} Lisa Quinton.

956 € M^{me} Marie-Laure Besnouin.

540 € Macagri Sarl.

374 € Thierry Seguinotte, Jean-Marc Borde Baylacq, Claude Borde-Baylacq, Jean-Arnaud Tazia.

187 € Jacky Peltier, M^{me} Delphine Poirier, Jerome Robichon, Cyrille Chevet.

124 € M^{me} Vanessa Oger, Olivier Sauvaget, M^{me} Rose Sauvaget Oger, Nathan Sauvaget Oger.

Temps total: 5'33"25"

Le hongre LOYD D'ERABLE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1760 4500 **PRIX JULIEN BROSSAIS - CHALLENGE DE L'OBSTACLE** 4300 m
 EQUINAXY
 (Steeple-Chase - À réclamer - Cavalières & Gentlemen-Riders)

19000 € (8740, 4370, 2470, 1710, 855, 570, 285) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids: 68 kg**. Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 kg; pour 13.000, 4 kg. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 kg, plusieurs allocations de 7.000, 4 kg.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 3 kg.

Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 4 300 m env.

1693 **Kap Lord**, h, gr, 6 ans, par Kap Rock et Ho Good Lord Has (Lord Du Sud), 74 k (72 k), þ, (11 000), S. Ruel (*M^{me} E. Dubourg*), Ch. Dubourg (s)

1616 2 **Kol Vert**, h, b, 5 ans, par Walzertakt GER et Easy Ball (Saint Des Saints), 70 k (67 k), þ, (11 000), E. Aubree (*J. Honder*), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)

1702 **Jalzan**, h, al, 6 ans, par Jeu St Eloi et Vierge Sainte (Robin Des Champs), 70 k, ⊗þ, (11 000), M^{me} C. Darchy (*R. Lemiere*), W. Menuet (s)

1718 3 **Itisparis**, f, b.f, 7 ans, par Bathyrhon GER et Parisline [Martaline (GB)], 70 k, þ, (13 000), P. Priollet (*G. Viel*), L&M. Viel (s)

1713 **Kfe Kreol**, h, b, 5 ans, par Robin Du Nord et Rire Jaune Hugaux [Volochine (IRE)], 70 k (67 k), Δþ, (11 000), G. Robin (*R. Gabard*), T. Viel

1607	4	Trublion , h, gr, 5 ans, par Style Vendome et Mutinne (IRE) [Verglas IRE], 68 k (66 k), (9 000), P. Adda (s) (<i>M^{me} L. Hayeres Fouchard</i>), F. Hayeres (s)	6	La pouliche DOUCE AMIE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.
1566		Zeus Des Bois , h, b, 7 ans, par Joshua Tree IRE et Della Des Bois [Della Francesca (USA)], 70 k (66 k), (11 000), H. Gouabau (<i>M^{me} C. Dory</i>), S. Dory	7	
1598	1	Helios De Fretel , h, 8 ans, 72 k, $\Delta\phi$, (11 000), <i>M^{me} L. Seurin (B. Caron)</i> , T. Jouin	tbé	
		8 partants ; 15 eng. ; 8 part def. - Total des entrées: 144 €		
		1 long ¼, 3 long, ¾ long, 1 long, loin, 3 long.		
		8740€ - 4370€ - 2470€ - 1710€ - 855€ - 570€ - 285€		
		Primes aux éleveurs:		
		1267€ Noël Dubief.		
		633€ Ecurie Madame Patrick Papot.		
		358€ Joel Denis, Haras De Saint-Voir.		
		247€ Pascal Prollet.		
		123€ Gerard Doyen.		
		82€ Christophe Jouandou.		
		41€ <i>M^{me} Joelle Brillet</i> , Michel Brillet, <i>M^{me} Margot Ye</i> , <i>M^{me} Celeste Ye</i> .		
		<i>Temps total: 5'42"99"</i>		
		A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir examiné le film de contrôle au sujet d'un incident survenu à l'entrée du tournant après le poteau d'arrivée, au premier passage devant les tribunes, et entendu en leurs explications la cavalière Mme Camille DORY (ZEUS DES BOIS) arrivée 7 ^e et les gentlemen-riders M. Guillaume VIEL (ITISPARIS) arrivé 4 ^e et M. Jad HONDIER (KOL VERT (AQ)) arrivé 2 ^e , ont sanctionné ce dernier par une interdiction de monter pour une durée de 5 jours pour avoir, en laissant pencher vers la lice intérieure le hongre KOL VERT (AQ), été à l'origine de la gêne subie par le hongre ZEUS DES BOIS et par contre-coup la jument ITISPARIS. L'incident constaté n'a pas eu de conséquence sur l'ordre d'arrivée. Les hongres KAP LORD et KOL VERT (AQ) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1761	4496	PRIX ROGER CHAIGNON	3500 m	
		(Haies - Femelles)		
		(Classe 3)		
		24000€ (11 040, 5520, 3120, 2160, 1080, 720, 360) - dotation France Galop		
		Pour pouliches de 4 ans , n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu une allocation de 9.000. Poids: 67 kg . Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 3.500.		
		Parcours n° H2: Haies, Dist. 3 500 m env.		
1035	4	Demoisel De Paris , f, b, 4 ans, par It'S Gino GER et Paris Toujours [Astarabad (USA)], 71 k (68 k), $\phi\beta$, P. & C. Peltier (s) (<i>Y. Follin</i>), P. & C. Peltier (s)	1	
628		Mitidja , f, b, 4 ans, par Ectot (GB) et Bahama [Gentlewave (IRE)], 67 k, $\Delta\beta$, <i>M^{me} S. Tortiger (C. Riou)</i> , J. Delaunay (s)	2	
1686		Douce Amie , f, b, 4 ans, par Barastraight (GB) et Ma Chere Amie [Zanzibari (USA)], 69 k, β , O. Groualle (<i>T. Chevillard</i>), O. Groualle	3	
		Bahia Du Carcaud , f, b, 4 ans, par Barastraight (GB) et Dallas Des Mottes (Maresca Sorrente), 67 k, Δ , F. Foucher (<i>T. Beaupain</i>), F. Foucher	4	
1643	3	Miss Blabla , f, b, 4 ans, par Magneticjim (IRE) et Pas De Blabla [Ultimately Lucky (IRE)], 70 k (67 k), $\Delta\beta$, B. Michel (<i>Y. Delepine</i>), A. Lefevre (s)	5	
		Sage Girl , f, b, 4 ans, par Sageburg (IRE) et Palma Du Charmil (Kapgarde), 67 k, β , A. Le Borgne (<i>C. Lefebvre</i>), d'E. Andigné	6	
		Stello Tally , f, b,f, 4 ans, par Birchwood IRE et Amour Malpic (IRE) [Azamour IRE], 67 k (63 k), β , <i>M^{me} M. Bruere (M^{me} M. Bars Hugonot)</i> , <i>M^{me} M. Bruere</i>	7	
1609		Rebelote Has , f, 4 ans, 70 k, $\phi\beta$, SCEA Hamel Stud (<i>A. Renard</i>), Ch. Dubourg (s)	tbé	
1568		Luxury Smart , f, 4 ans, 67 k (64 k), β , Ecurie Smart SCEA (<i>M. Zuliani</i>), P. Quinton (s)	tbé	
		9 partants; 17 eng. ; 9 part def. - Total des entrées: 232 €		
		6 long, 8 long, 4 long, 3 long, loin, 2 long.		
		11 040€ - 5 520€ - 3 120€ - 2 160€ - 1 080€ - 720€ - 360€		
		Primes aux éleveurs:		
		1766€ Philippe Peltier.		
		883€ Manuel Martinez.		
		499€ Scea De Maulepaire.		
		345€ Herve Pelloquin, Ecurie Madame Patrick Papot.		
		172€ Didier Guillier, <i>M^{me} Valerie Simon</i> .		
		115€ <i>M^{me} Guilhaine Le Borgne</i> .		
		57€ Haras Du Grand Lys, Guido Berardelli.		
		<i>Temps total: 4'24"90"</i>		
		A l'issue de la course, le jockey Clément LEFEBVRE a déclaré aux Commissaires que la pouliche SAGE GIRL, arrivée 6 ^e , 1 ^{re} favorite, à la cote de 3,2/1, débutait et que l'état du terrain déclaré n'avait pas semblé lui convenir.		
1762	4494	PRIX DE SAINT-MALO	3 500 m	
		(Haies - Femelles)		
		(Classe 3)		
		24000€ (11 040, 5520, 3120, 2160, 1080, 720, 360) - dotation France Galop		
		Pour pouliches de 3 ans , n'ayant pas, en course de haies, reçu 11.000 (victoires et places). Poids: 66 kg . Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 4.000.		
		Parcours n° H2: Haies, Dist. 3 500 m env.		
		Malica De Thaix , f, b, 3 ans, par Nirvana Du Berlais et Deca De Thaix [Network (GER)], 66 k (64 k), β , A. Vandenhove (<i>D. Lecomte</i>), L&M. Viel (s)	1	
1567	3	Maline De Mee , f, gr, 3 ans, par Taj Mahal IRE et Gloria Bere [Peer Gynt (JPN)], 66 k (63 k), β , SARL Ecurie Andre Pommerai (<i>G. Faivre-Picon</i>), J. Boisnard (s)	2	
1590	5	Aracruz , f, b, 3 ans, par Goliath Du Berlais et Alta Cruz [Poliglote (GB)], 67 k, $\Delta\beta$, SNIG Elevage (<i>T. Chevillard</i>), E. Allaire (s)	3	
1591	1	Isula Senam , f, b, 3 ans, par Karaktar IRE et Roccapina Senam [Vision D'Etat], 68 k (65 k), β , Ecurie Team Spirit (<i>Y. Delepine</i>), J. Delaunay (s)	4	
		Manhattan Symphonie , f, b, 3 ans, par Mekhtaa (GB) et La Symphonie [Martaline (GB)], 66 k, $\Delta\beta$, Ecurie Jean-Michel Carrie (<i>Q. Gaignard</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	5	
1678	4	Arkanna , f, b,f, 3 ans, par Kapgarde et Terra Ricca (Doctor Dino), 66 k, β , Haras de Clairefontaine (<i>A. Renard</i>), J. Boisnard (s)	6	
		Solar Tin , f, gr, 3 ans, par Tin Horse (IRE) et Solar Wind [Peer Gynt (JPN)], 66 k, β , M.L. Bloodstock Ltd (<i>L. Brechet</i>), D. Mélé (s)	7	
		Magique Allen , f, 3 ans, 66 k, β , Croyssance Racing (<i>A. Gautron</i>), L&M. Viel (s)	arr	
1567		Maitresse , f, 3 ans, 66 k, $\phi\beta$, Ecurie Thierry Cypres & Fils (<i>C. Lefebvre</i>), d'E. Andigné	arr	
1678		Make Me Up , f, 3 ans, 66 k (64 k), $\Delta\beta$, Ecurie du Haras d'Erable (<i>E. Meunier</i>), P. Quinton (s)	arr	
1640	4	Saota , f, 3 ans, 66 k, β , J. Jouin (<i>E. Bureller</i>), J. Jouin (<i>A. Zuliani</i>), G. Leenders (s)	arr	
1563		Misstime D'Anjou , f, 3 ans, 66 k, ϕ , Mustang SARL (<i>D. Thomas</i>), C. Lequien (s)	arr	
		J'En Suis Dingue , f, 3 ans, 66 k, β , Mme P. Papot (<i>B. Lestradet</i>), F. Nicolle	tbé	
		14 partants; 28 eng. ; 15 part def. - Total des entrées: 492 €		
		Code anomalie TF: <i>Xclusivite</i>		
		1 long ½, 3 long, 3 long, 3 long, 8 long, 3 long ½.		
		11 040€ - 5 520€ - 3 120€ - 2 160€ - 1 080€ - 720€ - 360€		
		Primes aux éleveurs:		
		1766€ Michel Bourgneuf.		
		883€ Andre-Marcel Pommerai, <i>M^{me} Gwenaelle Barre</i> , <i>M^{me} Aurelie Mahier</i> , <i>M^{me} Anne-Charline Pommerai</i> .		
		499€ Snig Elevage.		
		345€ <i>M^{me} Celine Senamaud</i> , Bruno Senamaud, Jacques Detre, Patrice Detre.		
		172€ Ecurie Jean-Michel Carrie, Claude Ventrou.		
		115€ <i>Suc. Anne Boisnard</i> , <i>M^{me} Marie-Laure Collet</i> , Teddy Poirier.		
		57€ M. L. Bloodstock Ltd.		
		<i>Temps total: 4'23"9"</i>		
		Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné l'entraîneur L&M. VIEL par une amende de 60 euros pour couleurs non conformes, ce dernier ayant été jugé responsable de cette situation.		
		La pouliche MALINE DE MEE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1763	4495	PRIX DES PARIEURS PMU+	3 500 m	
		(Haies - Mâles et Hongres)		
		(Classe 3)		
		24000€ (11 040, 5520, 3120, 2160, 1080, 720, 360) - dotation France Galop		
		Pour poulinas entiers et hongres de 3 ans , n'ayant pas, en course de haies, reçu 11.000 (victoires et places). Poids: 66 kg . Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 4.000.		
		Parcours n° H2: Haies, Dist. 3 500 m env.		
1608	6	Petrus De Houelle , h, b,f, 3 ans, par Cloth Of Stars IRE et Skylimite Dehouelle [Turgeon (USA)], 67 k (65 k), β , Suc. F. Leblanc (<i>M^{me} C. Prichard</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	1	

1641	2	Un De Mix , h, b, 3 ans, par Gemix et La Rosa [Gentlewave (IRE)], 66 k, Δþ, M. Haski (<i>A. Gautron</i>), M ^{me} S. Jaffrelot-Bedon	2	1672	5	Very Good Boy , h, 5 ans, 68 k (65 k), ⊗, M ^{me} MA. Levesque (<i>K. Carpenter</i>), K. Plisson	8
		The Robbers , h, n.p, 3 ans, par Ectot (GB) et Lady D'ogenne [Sassanian (USA)], 66 k, þ, W. Menuet (s) (<i>R. Mayeur</i>), W. Menuet (s)	3			Parkatthetheatre IRE , h, 5 ans, 68 k (66 k), þ, S. Munir (<i>M^{me} B. Frost</i>), F. Nicolle	9
1567	1641	Menhir , h, b.f, 3 ans, par Cokoriko et Sacree Mome [Dark Moondancer (GB)], 66 k, þ, Lord Daresbury (<i>T. Beaurain</i>), P. Quinton (s)	4	1644	1	Pontd'Yeu , h, 5 ans, 67 k, þ, T. Bruit-Bonsergent (<i>A. Gautron</i>), M ^{me} S. Jaffrelot-Bedon	10
1641	4	Rainbow Dance , h, b, 3 ans, par Whitecliffsofdover USA et Raindance [Planeteur (IRE)], 66 k (63 k), Haras de La Haie Neuve (<i>A. Lepage</i>), S. Gouyette (s)	5	793	4	Kawest , h, 5 ans, 67 k (64 k), þ, D. Cadot (s) (<i>V. Nail-Rocher</i>), D. Cadot (s)	arr
1608	1608	Martinello , h, b, 3 ans, par Rio De La Plata USA et Ascot Royale [Authorized (IRE)], 66 k, ⊗þ, G. Bourneuf (<i>A. Coupu</i>), W. Menuet (s)	6	1644	2	Le Betulla , h, 5 ans, 67 k, þ, D. Lemarie (<i>C. Riou</i>), J. Delaunay (s)	arr
		Mystere Des Obeaux , h, b, 3 ans, par Joshua Tree IRE et Madame Lys [Sheyrrann (IRE)], 66 k (63 k), Δþ, G. Le Baron (<i>G. Faivre-Picon</i>), J. Boisnard (s)	7	1672	3	Klassaction Sivola , h, 5 ans, 67 k (64 k), M ^{me} L. Lequien (<i>J. Bry</i>), C. Lequien (s)	arr
		Santiago Du Nord , h, 3 ans, 66 k, þ, JCN. Bignon (<i>A. Renard</i>), J. Delaunay (s)	arr			13 partants ; 21 eng. ; 14 part def. - Total des entrées: 213 €	
1608		Stratocaster , h, 3 ans, 66 k, Δþ, Ecurie Benaroussi Sofiane (<i>A. Zuliani</i>), D. Sourdeau de Beauregard (s)	arr			Cas particulier: <i>Kalendarius Val</i>	
		Montrouge , h, 3 ans, 66 k, φþ, Ecurie des Sables (<i>C. Lefebvre</i>), d'E. Andigné	arr			3 long, 6 long, 1 long, 7 long, 5 long, 1 long, 8 long, 3 long, 7 long.	
		Banksy Nova , h, 3 ans, 66 k (64 k), φ, G. Juillet (<i>J. Bry</i>), C. Lequien (s)	arr			11 040 € - 5 520 € - 3 120 € - 2 160 € - 1 080 € - 720 € - 360 €	
		Jumping King Tavel , h, 3 ans, 66 k, JL. Pignet (<i>E. Bureller</i>), E. Lecoiffier	arr			Primes aux éleveurs:	
1624		Mondragon , h, 3 ans, 66 k, A. Portais (<i>D. Thomas</i>), C. Lequien (s)	arr			1 600 € Gerard-Michel Brillet.	
1289		Obstinate , h, 3 ans, 66 k (62 k), φþ, O. Tricot (<i>A. Duvacher</i>), d'E. Andigné	arr			800 € Jean-Marie Baradeau.	
		14 partants; 27 eng. ; 14 part def. - Total des entrées: 259 €				452 € Earl Domaine Du Mou.	
		1 long, 4 long ½, 4 long, 1 long, 8 long, nez.				313 € Christophe Le Meur, Jean-Philippe Raoult.	
		11 040 € - 5 520 € - 3 120 € - 2 160 € - 1 080 € - 720 € - 360 €				156 € Richard Godefroy, M ^{me} Yvette Godefroy.	
		Primes aux éleveurs:				104 € Timothy Nuttall, Make Believe Syndicate, prime non attribuée.	
		1766 € Suc. Franck Leblanc.				52 € David Giraudreau, Pascal-Raphael Ambrogi.	
		883 € Michel Haski.				<i>Temps total: 4'55"64"</i>	
		499 € William Menuet.				Le hongre CHANT DE GARDE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	
		345 € M ^{me} Fanny Cypres.					
		172 € Haras De La Haie Neuve.					
		115 € Earl Haras Du Logis, Julian Ince.					
		57 € M ^{me} Nicolas Deviller, Les Obeaux D'Anjou, Suc. Fernand Sellier.					
		<i>Temps total: 4'21"94"</i>					
		A l'issue de la course, le jockey Angelo ZULIANI a déclaré aux Commissaires que le hongre STRATOCASTER, arrêté durant le parcours, 3 ^e favori, à la cote de 7,1/1, avait mal respiré et que l'état du terrain déclaré n'avait pas semblé lui convenir.					
		Les Commissaires, après avoir examiné le film de contrôle et entendu en leurs explications les jockeys Angelo ZULIANI et Clément LEFEBVRE, leur ont adressé des observations pour avoir fait preuve d'indiscipline au départ.					
		Le hongre UN DE MIX a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.					
1764	4497	PRIX DURALOCK	3900 m	1044	4	Kirsch Pepper , h, b.f, 5 ans, par Great Pretender IRE et Parand GER (Samum GER), 72 k (69 k), þ, P. Noue (<i>G. Faivre-Picon</i>), M ^{me} O. Ellart	1
		(Haies)		1598	2	Espoir De Noel , h, al, 7 ans, par Honolulu IRE et Fleur De Noel (Chamberlin), 68 k, F. Foucher (<i>T. Beaurain</i>), F. Foucher	2
		(Classe 3)		97	7	Jocko Du Lin , h, b, 6 ans, par Ivanhowe GER et Uxia Du Lin [Until Sundown (USA)], 71½ k, Δþ, JP. Trinquier (<i>C. Lefebvre</i>), d'E. Andigné	3
		24 000 € (11 040, 5 520, 3 120, 2 160, 1 080, 720, 360) - dotation France Galop		1688	3	Astalavista , h, b.f, 5 ans, par Cokoriko et Libranous [Ballingarry (IRE)], 72 k (69 k), φ, G. Plisson (<i>D. Carre</i>), Ch. Plisson (s)	4
		Pour tous chevaux de 5 ans . Poids: 67 kg . Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course à obstacles (victoires et places): 1 kg par 5.000 cette année et par 7.000 l'année dernière.		826	5	In Victis , h, gr, 7 ans, par Lord Du Sud et Creatina [Network (GER)], 69½ k (65½ k), φþ, JM. Callier (<i>M^{me} M. Doudard</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	5
		Parcours n° H3: Haies, Dist. 3 900 m env.		1341	6	Poularius , h, b, 8 ans, par Pastoriush GER et Poule D'Essai GER (Dashing Blade GB), 71 k, þ, Ecurie Etoile N.V. (<i>L. Brechet</i>), D. Mélé (s)	6
		1569	1	1673	3	Joxana , f, b, 6 ans, par Choeur Du Nord et Jolila [Layman (USA)], 67 k (64 k), φþ, M. Ney (<i>E. Meunier</i>), M. Ney	7
		Chant De Garde , h, b.f, 5 ans, par Chanducoq et Seconde Garde (Kapgarde), 67 k, F. Foucher (<i>T. Beaurain</i>), F. Foucher		1597		King Of Saintly , h, 6 ans, 71½ k (67½ k), þ, M ^{me} C. Coiffier (<i>A. Duvacher</i>), d'E. Andigné	arr
		1672	2	1673		156 € C. Coiffier (<i>A. Duvacher</i>), d'E. Andigné	arr
		Kotazo Du Mathan , h, al, 5 ans, par Muhtathir GB et Swahili Du Mathan [Turgeon (USA)], 67 k, Δþ, P. Journiac (<i>C. Lefebvre</i>), P. Journiac		264	4	Lucifere Deteillee , f, 6 ans, 69 k (66 k), φþ, D. Lelievre (<i>A. Lepage</i>), G. Juillet	arr
		1662	3			Magneto , h, 8 ans, 68½ k, A. Reze (<i>D. Thomas</i>), C. Lequien (s)	arr
		Kikea Du Mou , f, gr, 5 ans, par Tunis POL et Quenotte Du Mou [Dark Moondancer (GB)], 67 k, þ, G. Leenders (s) (<i>A. Zuliani</i>), G. Leenders (s)				10 partants; 30 eng. ; 11 part def. - Total des entrées: 677 €	
		1688	4			6 long ½, 1 long ¾, 4 long, 1 long, 1 long, 3 long.	
		Litote Du Lannier , f, al, 5 ans, par Universal IRE et Lectrice [Okawango (USA)], 71 k (68 k), þ, C. Le Meur (<i>A. Lepage</i>), G. Juillet				12 150 € - 5 940 € - 3 510 € - 2 430 € - 1 350 € - 945 € - 675 €	
		1565	5			Primes aux éleveurs:	
		Sainte Basket , f, b, 5 ans, par Castle Du Berlais et La Basket [Ungaro (GER)], 66 k, F. Hayeres (s) (<i>A. Coupu</i>), F. Hayeres (s)				1761 € Pascal Noue, Ecurie Silgezam.	
		1672	6			861 € Anthony Foucher, Francois Jereczek.	
		Real Hope IRE , h, b, 5 ans, par Make Believe GB et Really Motivated GB (Motivator GB), 67 k, A. Reze (<i>D. Thomas</i>), C. Lequien (s)				508 € M ^{me} Nathalie Trinquier, Jean-Pierre Trinquier.	
		1619	7			352 € Ecurie Patrick Klein.	
		Nairobi D'Oroux , f, b, 5 ans, par Karaktar IRE et Abi D'Oroux (Roli Abi), 67 k, ⊗þ, P. Auchere (<i>A. Renard</i>), P. Auchere				195 € Jean-Marie Callier.	
						137 € Earl De Cordelles, Suc. Erick Bec De La Motte.	
						97 € Earl Lassaussaye.	
						<i>Temps total: 4'58"5"</i>	
						La jument PRINCESSE DU LYS a été déclarée non partante pour raisons vétérinaires.	
						Le hongre JOCKO DU LIN a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	

COMPIÈGNE

0880 332 vendredi 28 novembre 2025

Terrain TRES LOURD

Commissaires de courses : Patrick SOURD - Julien COISNE - Bertrand du CRAY - Philippe PATRICE

1766 4508 **PRIX HAMILTON** 3800 m
(Steeple-Chase - À réclamer)

25 000 € (11 500, 5 750, 3 250, 2 250, 1 125, 750, 375) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 11.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulée: 1 kg par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs 11.000. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 10.000, 4 kg.

Parcours n° S5: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.

1695 **Grand Clermont**, h, al, 9 ans, par Maresca Sorrento et Flo De Clermont [Hurricane Cat (USA)], 71 k (67 k), b, (19 000), V. Le Roy (*Mme M. Bars Hugonot*), L&M. Viel (s)

1739 4 **Emir Chop**, h, b, 6 ans, par Vale Of York IRE et Eyes Of War [Muhammin (USA)], 68 k, b, (13 000), L&M. Viel (s) (*D. Lecomte*), L&M. Viel (s)

1688 5 **Ti'Punch Des Iles**, h, b, 5 ans, par Jeu St Eloï et Planète Rose [Trempolino (USA)], 67 k (64 k), (11 000), N. Chevalier (*G. Faivre-Picon*), N. Chevalier

1693 **Gino Du Mathan**, h, b, 7 ans, par Great Pretender IRE et Nouniyo Da Mathan [Antarctique (IRE)], 69 k (66 k), b, (15 000), M. Nadot (*A. Blais*), M. Nadot

1646 4 **Kalandaria**, f, b, 5 ans, par Whitecliffsofdover USA et Always Hope GER [Lord Of England GER], 67 k, b, (15 000), A. Dubreuil (*A. Zuliani*), A. Dubreuil

1710 **Jan**, h, b.f, 6 ans, par Agent Secret IRE et Responsable (Video Rock), 67 k (67^{1/2} k), b, (11 000), N. Barnett (*J. Reveley*), N. George & A. Zetterholm (s)

6 partants; 10 eng.; 6 part def. - Total des entrées: 137 €

5 long, 3 long ½, 6 long, 8 long, loin.

11 500 € - 5 750 € - 3 250 € - 2 250 € - 1 125 € - 750 €

Primes aux éleveurs :

1667 € Scea La Reigner.

833 € Alain Chopard.

471 € Anthony Gourama, Guillaume Geneste.

326 € Jean-Marie Baradeau.

163 € Florent Fonteyne, Pascal Garry, Hautemaniere.

108 € Eric Leray, Mme Vanessa Leray, Mme Kalinka Leray, Mme Priscillia Leray.

Temps total: 5'0"80"

Le hongre GRAND CLERMONT a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Le jockey James REVELEY a déclaré que la piste était trop lourde pour les aptitudes du hongre JAN (2^e favori à la cote de 2.8/1) arrivé 6^e.

1767 4505 **PRIX D'AMIENS** 3600 m
(Haies)
(Classe 3)

49 000 € (22 540, 11 270, 6 370, 4 410, 2 205, 1 470, 735) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en course à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu une allocation de 22.000. **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 2.500.

Parcours n° H3: Haies, Dist. 3 600 m env.

Lorian, h, b.f, 4 ans, par Cokoriko et Doriane (Voix Du Nord), 67 k, b, P. Marechal (*A. Zuliani*), F. Nicolle

965 1 **Saint Robin**, h, b, 4 ans, par Robin Of Navan et Pakoonah (GB) [Poliglote (GB)], 71 k (68 k), b, J. Studd (*G. Faivre-Picon*), Gab. Leenders (s)

1665 2 **Sign of Stars GER**, h, b, 4 ans, par Cloth Of Stars IRE et Sola Gratia IRE (Monsun GER), 71 k, b, E. Sauren (*J. Reveley*), N. George & A. Zetterholm (s)

1662 1 **Lagune D'Oudairies**, f, b, 4 ans, par Kapgarde et Une D'Oudairies (Discover D'Auteuil), 69 k, b, D. Mélé (s) (*L. Brechet*), D. Mélé (s)

1692 **Lutha**, h, n, 4 ans, par Raceriger et Quick Sun (Video Rock), 67 k, b, Mme J. Seroux (*G. Meunier*), G. Hue & Taupin (s)

1733 **La Fouine**, f, b, 4 ans, par Bande (IRE) et Twistess De Loril [Martaline (GB)], 65 k, b, S. Pegza (*A. Coupu*), Mme A. Karkosa

Lord Vivo, h, 4 ans, 67 k (65 k), Ecurie de La Verte Vallée (*Mme B. Frost*), M. Seror (s)

arr

Luciano Bam'S, h, 4 ans, 67 k (66 k), b, Mme M. Gilet
(*E. Bonnet*), Mme M. Gilet

arr

8 partants; 12 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 269 €

5 long ½, ¾ long, 9 long, 6 long, ¾ long.

22 540 € - 11 270 € - 6 370 € - 4 410 € - 2 205 € - 1 470 €

Primes aux éleveurs:

3 606 € Jacques Cypres, Nicolas Cypres.

1 803 € Mme Yvette Godefroy.

1 019 € Gestut Karlshof, prime non attribuée.

705 € Comte Michel De Gigou.

352 € Anthony Hubert, Jean-Yves Seroux.

235 € Julien Lebrun, Anthony Lebrun.

Temps total: 4'31"2"

Les hongres SIGN OF STARS, SAINT ROBIN et la pouliche LAGUNE D'OUDAIRIES ont fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

Le hongre SAINT ROBIN a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1768 4507 **PRIX DANDOLO**

3 900 m

(Steeple-Chase)

(Classe 2)

55 000 € (25 300, 12 650, 7 150, 4 950, 2 475, 1 650, 825) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu 25.000 en steeple-chase (victoires et places). **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 8.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

Parcours n° S6: Steeple-Chase, Dist. 3 900 m env.

1557 2 **Kilometre Illimite**, h, al, 5 ans, par No Risk At All et Radio Saint Voir (Robin Des Champs), 69 k (67 k), b, Haras de Saint-Voir (*Mme C. Prichard*), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)

1635 2 **Klaire Secrete**, f, al, 5 ans, par Spanish Moon USA et Vague Secrete (Secret Singer), 68 k, b, Mme M. Juhen-Cypres (*C. Lefebvre*), Gab. Leenders (s)

1619 1 **Kart De Thaix**, h, b.f, 5 ans, par Battle Of Marengo IRE et Full Of Car (Full Of Gold), 68 k, b, P. Brechet (*L. Zuliani*), H. de Lageneste & G. Macaire (s)

King Le Dun, h, b.f, 5 ans, par Ivanhoe GER et Silvazeyra [Sheyranne (IRE)], 69 k, b, Mme C. Giron (*A. Zuliani*), D. Mélé (s)

1559 **Stellomaker**, h, n.p, 5 ans, par Martinborough JPN et Stellomaker [Saddler Maker (IRE)], 68 k, ⊗, F. de Sousa (*L. Brechet*), D. Mélé (s)

1570 **Kaporol De Laigne**, h, gr, 5 ans, par Birchwood IRE et Silver Gem IRE (Lope De Vega IRE), 67 k, b, Mme I. Couffon (*A. Coupu*), Mme M. Solignac

1573 3 **Kerion Bourgeois**, h, 5 ans, 69 k (65 k), C. Lequien (s) (*M. Duchene*), C. Lequien (s)

391 5 **Wish Hop**, h, 5 ans, 67 k (66 k), b, S. Bliard (*E. Bonnet*), E. Lecoifier

8 partants; 23 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 627 €

1 long, 4 long ½, 1 long, 3 long, 3 long.

25 300 € - 12 650 € - 7 150 € - 4 950 € - 2 475 € - 1 650 €

Primes aux éleveurs:

3 668 € Haras De Saint-Voir, Mme Bernard-Maurice Goin.

1 834 € Mme Michèle Juhen-Cypres, Laurent Juhen, Bertrand Juhen, Thibaut Juhen.

1 036 € Michel Bourgneuf.

717 € Société D'Elevage F. Ouvry, Mme Cecile Giron.

358 € Hubert Langot.

239 € Gaec Laigne.

Temps total: 5'7"19"

Le hongre KIOMETRE ILLIMITE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1769 3624 **PRIX GENERAL DE SAINT-DIDIER**

3 400 m

(Haies - Groupe III)

125 000 € (56 250, 27 500, 16 250, 11 250, 6 250, 4 375, 3 125) - dotation France Galop

Des primes de 11 000, 5 000, 4 000, seront offertes par le Fonds Européen de l'Elevage respectivement attribuées aux trois premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**. **Poids: 65 kg.** Les poulains et pouliches ayant, en course de haies, gagné une Listed (Handicap excepté) porteront 1 kg; un Groupe III, 2 kg; plusieurs Groupe III, 3 kg; un Groupe II, 4 kg; un Groupe I, 5 kg.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° H2: Haies, Dist. 3 400 m env.

1552 ¹ Edamura , h, b, 3 ans, par Great Pretender IRE et Novadame (Saint Des Saints), 66 k, Terrains d'Avilly Saint-Leonard (<i>T. Beaurain</i>), Rob. Collet (s)	1	Primes aux éleveurs: 4 048 € Jacques Bisson, Daniel Allard, Guillaume Macaire. 2 024 € Michel Thomas, Eric Jean-Pierre Thomas. 1 144 € Pierre De Maleissye Melun, Eloi Tardieu De Maleissye Melun, Mme Perrine Tardieu De Maleissye Melun. 792 € Francois-Marie Cottin. 396 € Gerard Samama, prime non attribuée. 264 € Haras De Sivola, Philippe Thiriet.
1694 ² Noire Wulf IRE , f, b.f, 3 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Youresomearticle IRE (Definite Article GB), 63 k, þ, P. McCormack (<i>K. Nabet</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	2	<i>Temps total: 4'37"63"</i> Les hongres VOL AU VENT et MISTIK D'ENGILBERT ont fait l'objet d'un prélevement biologique après la course.
1706 Shabrack , h, b, 3 ans, par Shalaa IRE et Brasileira (GB) (Dubai Destination USA), 65 k, þ, T. Storme (<i>L. Philippon</i>), M. Rolland (s)	3	
1666 ¹ Metronomy , h, b, 3 ans, par Clovis Du Berlais et Mar Plij [Gentlewave (IRE)], 65 k, þ, JC. Audry (<i>L. Zuliani</i>), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)	4	
1668 ¹ Dinadame , f, al, 3 ans, par Doctor Dino et Fiestine [Martaline (GB)], 63 k, Δþ, R. Corveller (<i>Mme C. Prichard</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	5	
1552 ⁴ Lewis Grey , h, gr, 3 ans, par Dark Angel IRE et Tasleya GB (Frankel GB), 65 k (65½ k), Δþ, Ecurie David R. Layani Famille (<i>J. Charron</i>), J. Boisnard (s)	6	
1694 ⁷ Just Happy , f, b, 3 ans, par Cokoriko et Just Move On (No Risk At All), 63 k, þ, Famille Bryant (<i>T. Chevillard</i>), E. Grall (s)	7	7 partants; 14 eng.; 7 part def. - Total des entrées: 887 € 3 long, courte encolure, 7 long, 6 long, 1 long ½, 3 long ½. 56 250 € - 27 500 € - 16 250 € - 11 250 € - 6 250 € - 4 375 € - 3 125 €
Primes aux éleveurs: 9 000 € Mme Christine Preyc-Baroni, Romain Baroni, Jean-Marc Cheradame. 4 400 € Mme Miriam Valentine, prime non attribuée. 2 600 € Ecurie Serval, Indivision De Talhouet Roy. 1 800 € Haras Du Mondant. 1 000 € Richard Corveller. 700 € Herald Bloodstock Ltd, Jean-Etienne Dubois. 500 € Patrick Klein, Mme Isabelle Gallorini.		
Primes F.E.E.: 11 000 € <i>Edamura</i> . 5 000 € <i>Noire Wulf IRE</i> . 4 000 € <i>Shabrack</i> . <i>Temps total: 4'26"72"</i> Les hongres EDAMURA et SHABRACK ont fait l'objet d'un prélevement biologique après la course.		
La jockey Charlotte PRICHARD a déclaré que la piste était trop lourde pour les aptitudes de la pouliche DINADAME (2 ^e favorite à la cote de 4/1) arrivée 5 ^e .		
1770 ⁴⁵⁰⁶ PRIX PETIT BOB (Steeple-Chase) (Classe 2)	3 450 m	
55 000 € (25 300, 12 650, 7 150, 4 950, 2 475, 1 650, 825) - dotation France Galop		
Pour tous poulains et pouliches de 3 ans , n'ayant, en steeple- chase, ni reçu une allocation de 25.000, ni été classés dans les trois premiers d'une Listed. Poids: 66 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 7.000.		
Parcours n° S3: Steeple-Chase, Dist. 3 450 m env.		
1575 ¹ Vol Au Vent , h, al, 3 ans, par Goliath Du Berlais et Cicalina GER (Santiago GER), 69 k, þ, J. Bisson (<i>L. Zuliani</i>), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)	1	
1554 ⁴ Montquin , h, gr, 3 ans, par Tunis POL et Envie De Rire [Anzillero (GER)], 68 k, Δþ, Mme C. Bechaud (<i>P. Dubourg</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	2	
1563 ¹ Master , h, b, 3 ans, par Ectot (GB) et Astarte [Apsis (GB)], 67 k, þ, Ecurie de Maleissye (<i>B. Lestrade</i>), d'E. Andigné	3	
1691 ⁶ Inlands , h, gr, 3 ans, par Tin Horse (IRE) et Deception Island [Antarctique (IRE)], 67 k, þ, D. Mélé (s) (<i>L. Brechet</i>), D. Mélé (s)	4	
1690 ⁵ Secret D'Alcove IRE , h, b, 3 ans, par Dschingis Secret GER et Let'S Do It [Early March (GB)], 66 k, þ, G. Samama (<i>T. Chevillard</i>), J. Boisnard (s)	5	
1685 ⁴ Ma Fierte , f, b.f, 3 ans, par Jeu St Eloi et Garry D'Amour [Ballingarry (IRE)], 64 k (65 k), Δþ, J. Détré (<i>A. Renard</i>), J. Delaunay (s)	6	
1624 ⁴ Diego D'Artois , h, 3 ans, 69 k, D. Grandin (<i>K. Nabet</i>), D. Grandin	arr	
1457 ⁴ Mistik D'Engilbert , h, 3 ans, 69 k, þ, Ecurie Benaroussi Sofiane (<i>K. Dubourg</i>), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)	tbé	
8 partants; 12 eng.; 10 part def. - Total des entrées: 401 € Certif. vétérinaire: <i>Blanc Pain</i> 1 long, 3 long ½, 6 long, 4 long ½, loin. 25 300 € - 12 650 € - 7 150 € - 4 950 € - 2 475 € - 1 650 €		
1771 ³⁶²⁵ PRIX LEOPOLD D'ORSETTI - GRANDE COURSE DE HAIES 3 600 m DE COMPIEGNE (Haies - Groupe III)		
125 000 € (56 250, 27 500, 16 250, 11 250, 6 250, 4 375, 3 125) - dotation France Galop		
Des primes de 11 000, 5 000, 4 000, seront offertes par le Fonds Européen de l'Elevage respectivement attribuées aux trois premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E.		
Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus . Poids: 4 ans, 64 kg; 5 ans, 66 kg; 6 ans et au-dessus, 68 kg. Surcharges accumulées et limitées à 4 kg pour les chevaux de 4 et 5 ans. Les chevaux ayant, depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus, en course de haies, gagné une Listed (Handicap excepté) porteront 1 kg; un Groupe III ou un Groupe II, 2 kg; plusieurs courses de Groupe, 4 kg; un Groupe I, 5 kg.		
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.		
Parcours n° H3: Haies, Dist. 3 600 m env.		
1556 ¹ Game Of Storm , h, b.f, 5 ans, par Motivator GB et Like A Storm (IRE) (Ultimately Lucky IRE), 67 k, þ, P. Détré (<i>K. Nabet</i>), F. Nicolle	1	
1708 Coeur D'Amour , h, b.f, 4 ans, par Castle Du Berlais et Coeur De Valse (Anabaa Me), 66 k, Δþ, Mme G. Aoudai (<i>P. Dubourg</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	2	
1545 ³ Sorceleur , h, b, 5 ans, par Saint Des Saints et Biche D'Oo [Martaline (GB)], 66 k, þ, AJ. White (<i>C. Lefebvre</i>), D. Sourdeau de Beauregard (s)	3	
1507 ⁶ King Conti , h, b, 5 ans, par Pastorius GER et Toscana Conti (Dom Alco), 67 k, þ, Ecurie Patrick Joubert (<i>G. Meunier</i>), H. Mérianne (s)	4	
1510 ⁷ Gallipoli , h, b, 8 ans, par Gleneagles IRE et Lockup (IRE) (Inchinar GB), 70 k, þ, T. Storme (<i>J. Reveley</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	5	
1557 ¹ Kyrov , h, 7 ans, 69 k, þ, A. Jathiere (<i>A. Zuliani</i>), F. Nicolle	t.j	
6 partants; 15 eng.; 6 part def. - Total des entrées: 1 162 € 3 long ½, ½ long, 1 long, 1 long. 56 250 € - 27 500 € - 16 250 € - 11 250 € - 6 250 €		
Primes aux éleveurs: 8 156 € Scea Haras D'Orfausse. 3 987 € Mme Gerard Aoudai. 2 356 € Olivier Tricot. 1 631 € Earl Patrick Joubert. 906 € Sca Elevage De Tourgeville, B. S. I. Nv, Thierry Lohest.		
Primes F.E.E.: 11 000 € <i>Game Of Storm</i> . 5 000 € <i>Coeur D'Amour</i> . 4 000 € <i>Sorceleur</i> . <i>Temps total: 4'30"56"</i> Les Commissaires ont autorisé le hongre GAME OF STORM à être muni d'un bonnet anti-bruit de couleur pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.		
Les hongres GAME OF STORM et COEUR D'AMOUR ont fait l'objet d'un prélevement biologique après la course.		
1772 ³⁶²⁶ PRIX ROGER SAINT (Steeple-Chase) (Listed)	3 450 m	
88 000 € (40 480, 20 240, 11 440, 7 920, 3 960, 2 640, 1 320) - dotation France Galop		
Des primes de 7 150, 3 250, 2 600, seront offertes par le Fonds Européen de l'Elevage respectivement attribuées aux trois premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E.		
Pour tous poulains et pouliches de 4 ans , n'ayant pas, depuis le 15 février de cette année inclus, en steeple-chase, ni gagné une Listed, ni été classés dans les trois premiers d'une course de		

Groupe. **Poids: 66 kg.** Les poulains et pouliches ayant, en steeple-chase, gagné une Classe 1 porteront 2 kg; plusieurs Classe 1 ou été classés 2^e ou 3^e d'une Listed, 3 kg; gagné une Listed, ou été classés 2^e ou 3^e d'un Groupe, 4 kg; gagné un Groupe, 5 kg.

Parcours n° S3: Steeple-Chase, Dist. 3 450 m env.

1558	1	Lovely Guy , h, gr, 4 ans, par Beaumec De Houelle et Sans Rancune [Lavirco (GER)], 68 k, Δp, A. Jathiere (Mme C. Prichard), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)
1667	1	Sir Marvel , h, b, 4 ans, par Masked Marvel GB et Sainte Saône (Saint Des Saints), 66 k, φ, J. Andt (K. Dubourg), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)
1555	4	Reims , h, b, 4 ans, par Choeur Du Nord et Rasara (Blue Bresil), 66 k, p, EJ. Leclerc (P. Dubourg), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)
1574	1	Loustic De Ciergue , h, b, 4 ans, par Robin Du Nord et Caline De Ferbet [Network (GER)], 66 k, Δp, Le Gemme Ssa Di T.G. Livia Ec. (B. Le Clerc), Mme G. Menato
1558	3	Lorenzo Conti , h, b, 4 ans, par Pour Moi IRE et Djedda Conti [Network (GER)], 66 k (67 k), Ecurie Patrick Joubert (J. Reveley), H. Mérienne (s)
1408	3	Kotkidina , f, b, 4 ans, par Doctor Dino et Kotkiyama (Saint Des Saints), 64 k, EC Comte Pierre de Montesson (G. Meunier), D. Bressou
1595	1	Karablue , f, b, 4 ans, par Karaktar IRE et Blue Aster [Astarabad (USA)], 64 k (64½ k), Δ, MK. Mariga (C. Lefebvre), N. George & A. Zetterholm (s)
260	8	Un Chic Cheval , h, 4 ans, 70 k, Δp, J. Détré (C. Riou), J. Delaunay (s)
1627	arr	Luron D'Oudairies , h, 4 ans, 66 k, p, D. Mélé (s) (L. Zuliani), D. Mélé (s)
1700	5	Messy , h, 4 ans, 66 k, p, G. Plisson (D. Carre), Ch. Plisson (s)
1558	2	Happy People , h, 4 ans, 66 k, Δp, Imperium Racing (T. Beaureain), AS. Pacault (s)
11 partants ; 18 eng.; 11 part def. - Total des entrées: 501 €		
1 long, courte tête, 6 long ½, 6 long, 3 long, 1 long, ¾ long.		
40 480€ - 20240€ - 11 440€ - 7920€ - 3960€ - 2640€ - 1320€		

Primes aux éleveurs:

6 476 € Sylvain Dupont.
3 238 € Jeannot Andt, Mme Camille Andt, Mme Esther Kobler.
1 830 € Mme Baudouin De La Motte Saint-Pierre, Mme Remi Cottin.
1 267 € Jean-Louis Devillard.
633 € Earl Patrick Joubert.
422 € Haras Des Coudraies.
211 € Pierre-Emmanuel Guilloux, Guy Cherel.

Primes F.E.E.:

7150 € *Lovely Guy*.
3 250 € *Sir Marvel*.
2 600 € *Reims*.

Temps total: 4'33"96"

Le hongre LOVELY GUY a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1773	4504	PRIX DE CRAON (Haies) (Classe 2)	3 400 m
51 000 €		(23 460, 11 730, 6 630, 4 590, 2 295, 1 530, 765) - dotation France Galop	
Pour tous poulains et pouliches de 3 ans , n'ayant pas, en course de haies, reçu 26 000 (victoires et places). Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 5 000. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.			
Parcours n° H2: Haies, Dist. 3 400 m env.			
1685	3	Magic Du Brizais , h, b, 3 ans, par Castle Du Berlais et Great Du Brizais [Great Pretender (IRE)], 67 k, p, Haras de Magouet (P. Dubourg), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	1
1666	7	French Lover , h, b, 3 ans, par Kapgarde et Terrific [Protektor (GER)], 67 k, p, Ecurie Gabeur (J. Charron), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)	2
1666	6	Duke Senam , h, b, 3 ans, par Saint Des Saints et Madison Road (IRE) (Hernando), 67 k (64 k), Δp, P. Détré (L. Beaubois), D. Cottin (s)	3
1623	2	Spes Miliclo , h, b, 3 ans, par Clovis Du Berlais et Militia Has [Enrique (GB)], 70 k, p, Jamonieres Elevage du Cellier (K. Dubourg), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)	4
		Gizli GB , h, b, 3 ans, par Frontiersman GB et Queens Bay GB (Karingia Bay GB), 65 k (63 k), S. Munir (Mme B. Frost), M. Seror (s)	5
1584	4	Bistrot Parisien , h, b, 3 ans, par Saint Des Saints et Titi De Montmartre (Montmartre), 67 k, Terrains d'Avilly Saint-Leonard (A. Gautron), Rob. Collet (s)	6

1544	4	Tavaco , h, al, 3 ans, par Doctor Dino et Tavera [Turgeon (USA)], 68 k, p, Mme H. Devin (L. Philipperon), M. Rolland (s)	7
1443	7	Gabison , h, 3 ans, 67 k, F. Bianco (T. Beaureain), M. Rolland (s)	8
1678	1	Ginger Tonic , f, 3 ans, 66 k, Δp, R. Gourmaux (T. Chevillard), E. Grall (s)	9
1666		Master Law , h, 3 ans, 67 k, p, Ecurie Magnien (C. Lefebvre), E. Grall (s)	10
1623	6	Mata D'Or , h, 3 ans, 68 k, Δp, J. Détré (L. Brechet), D. Cottin (s)	-
1576		Ma'Or Du Seuil , f, 3 ans, 65 k, M. Seror (s) (A. Zuliani), M. Seror (s)	arr

12 partants; 27 eng.; 12 part def. - Total des entrées: 703 € encolure, 3 long, ¾ long, tête, 8 long, 1 long ½, ½ long, 9 long, 9 long. 23 460€ - 11 730€ - 6 630€ - 4 590€ - 2 295€ - 1 530€ - 765€

Primes aux éleveurs:

3 753 € Haras De Magouet.
1 876 € Mme Benoit Gabeur.
1 060 € Pierre Senaud.
734 € Jamonieres Elevage Du Cellier.
367 € Mme Bryony Frost, prime non attribuée.
244 € Terrains D'Avilly St Leonard.
122 € Mme Henri Devin.

Temps total: 4'31"88""

Le hongre DUKE SENAM a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

AUTEUIL

samedi 29 novembre 2025

Terrain LOURD

Commissaires de courses : Géraldine REILLE-VILLEDEY - Pierre-Yves LEFEVRE - M Melchior-François MATHET

1774	281	PRIX LE PONTET (Steeple-Chase - Handicap)	4 400 m
69 000 €		(31 050, 15 180, 8 970, 6 210, 3 450, 2 415, 1 725)	
Pour tous poulains et pouliches de 4 ans .			
La référence applicable dans ce Handicap se situera entre + 10 et +12.			
Parcours n° 45bis: Steeple-Chase, Dist. 4 400 m env.			
Référence: +12.			
1442	1	Tiznit , h, b, 4 ans, par Saint Des Saints et Usted Me Cara [Turgeon (USA)], 69 k, φp, Searching (J. Reveley), N. George & A. Zetterholm (s)	1
1667		Lady Lady Lay , f, b, 4 ans, par Bande (IRE) et Fairlady Du Granit (Blue Bresil), 69½ k, p, Ecurie Herve Guerin (L. Philipperon), Gab. Leenders (s)	2
1689	4	Le Pretendant , h, b,f, 4 ans, par Great Pretender IRE et Une Tournee (Nononito), 65½ k, φp, Ecurie Mirande (T. Beaureain), Mme I. Pacault	3
1550	4	Lureka Du Noyer , h, b, 4 ans, par Doctor Dino et Zureka [Zanzibari (USA)], 69½ k, WB. Connors (L. Brechet), D. Mélé (s)	4
1755	1	Dino Style , h, gr, 4 ans, par Doctor Dino et La Turbale (Ange Gabriel), 67½ k, φ, Terrains d'Avilly Saint-Leonard (E. Bonnet), Rob. Collet (s)	5
1687	2	Here We Go , h, 4 ans, 68 k, φp, D. Josset (C. Lefebvre), P. & C. Peltier (s)	tbé
6 partants; 17 eng.; 1 eng. sup.; 6 part def. - Total des entrées: 924 €			
Eng. Sup.: <i>Dino Style</i>			
1 long, 1 long ½, 5 long, 2 long.			
31 050€ - 15 180€ - 8 970€ - 6 210€ - 3 450€			
Primes aux éleveurs:			
4 968 €		Suc. Magalen Bryant.	
2 428 €		Sebastien Desmontils, Mme Marie-Amelie De Leusse, Gabriel Leenders, Herve Guerin.	
1 435 €		Haras De Mirande.	
993 €		Mme Josiane Dubief.	
552 €		Mme Henri Devin.	
Temps total: 6'6"73""			
Le hongre TIZNIT (AQ) et la pouliche LADY LADY LAY ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
1775	278	PRIX STYRAX (Haies - À réclamer)	3 600 m
25 000 €		(11 500, 5 750, 3 250, 2 250, 1 125, 750, 375)	

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 10.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 kg.** Surcharges accumulées: 1 kg par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 10.000. En outre, tout poulin ou pouliche ayant, en course de haies, reçu une allocation de 10.000 portera 2 kg; plusieurs allocations de 10.000, 4 kg.

Parcours n° 5: Haies, Dist. 3 600 m env.

1667	6	Moonraker Chic GB , h, b, 4 ans, par Pether'S Moon IRE et Lyla'S Pipin GB (Black Sam Bellamy IRE), 74 k, ♂, (18 000), R. Denny (<i>J. Reveley</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	1
1642	4	Lotus Bleu , h, b, 4 ans, par Rail Link GB et Raflesia (Video Rock), 70 k, ♀, (14 000), O. Auneau (<i>T. Beaureain</i>), H. Mérienne (s)	2
1654	5	Pedro Cabral , h, b, 4 ans, par Zarak et Beija Flor [Sageburg (IRE)], 70 k (67 k), ♀, (14 000), de M. Bodinat (<i>C. Clayeux</i>), AS. Pacault (s)	3
1665	7	Pink Perseverance , f, b,f, 4 ans, par Pastorius GER et Pink Cloud [Octagonal (NZ)], 73 k (69 k), ♂, (24 000), Mme M. Boudot (<i>J. Philippe</i>), M. Seror (s)	4
1609	7	Kind Of Mix , h, gr, 4 ans, par Gemix et Midnight Of Paris [Mastercraftsman (IRE)], 71 k, ♂, (12 000), M. Froger (<i>A. Lelievre</i>), Mme S. Geffraud	5
1648	4	Breeze D'Auteuil IRE , h, b, 4 ans, par Magna Grecia IRE et Jeewan GB (Compton Place GB), 68 k (65 k), ♂, (10 000), Mme V. Devaux (<i>G. Faivre-Picon</i>), S. Dehez (s)	6
310		Nougaro , h, 4 ans, 73 k (70 k), ♂, (12 000), A. Saliot (<i>Q. Samaria</i>), A. Saliot	arr
1692		Leptigaby , h, 4 ans, 69 k, ♀, (12 000), Golden Team (<i>B. Le Clerc</i>), Mme G. Menato	arr

8 partants; 9 eng.; 4 eng. sup.; 9 part def. - Total des entrées: 1145 €

Eng. Sup.: *Lotus Bleu*, *Pink Perseverance*, *Kind Of Mix*, *Leptigaby* Certif. vétérinaire: *Lucky D'Airy*

2 long, 8 long, tête, 7 long, loin.

11500€ - 5750€ - 3250€ - 2250€ - 1125€ - 750€

Primes aux éleveurs:

1840 € John Benfiled, prime non attribuée.

920 € Scea D'Armairie.

520 € Mise De Tracy, Maxime De Bodinat.

360 € Michel Baguenault De Puchesse, Suc. Francoise Baguenault De Puchesse, Philippe Baguenault De Puchesse.

180 € Michel Haski.

120 € Deerforest Stud, prime non attribuée.

Temps total: 4'30"46"

La pouliche LUCKY D'AIRY (AQ) a été déclarée non partante par son entraîneur Mme Maud BRISSET-AIGUEPERSE.

Les hongres MOONRAKER CHIC (GB) et LOTUS BLEU (AQ) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1776	282	PRIX NUPSALA (Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang) (Classe 1)	4400 m
58 000 €		(26 680, 13 340, 7 540, 5 220, 2 610, 1 740, 870)	
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans , n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 28.000. Poids: 66 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 15.000.			
L'association des AQPS remettra un trophée au propriétaire et à l'éleveur du cheval gagnant.			
Parcours n° 45bis: Steeple-Chase, Dist. 4 400 m env.			
1689	1	Liskaria , h, b,f, 4 ans, par Pastorius GER et Friska D'Airy [Legolas (JPN)], 68 k, ♀, Mme M. de Sousa (<i>L. Brechet</i>), D. Mélé (s)	1
1599	3	Lumino Bello FR , h, b, 4 ans, par Goliath Du Berlais et Felina Bella [Martaline (GB)], 67 k, ♂, D. Gascoigne (<i>C. Lefebvre</i>), D. Sourdeau de Beauregard (s)	2
1664	2	Labellevie , f, b, 4 ans, par Bande (IRE) et Apaisante [Epalo (GER)], 64 k, ♂, Racing 53 (<i>A. Zullani</i>), Gab. Leenders (s)	3
1716	1	Lieutenant Player , h, b, 4 ans, par Konig Turf GER et Virtual Player [Protektor (GER)], 66 k (63 k), PE. Guilloux (<i>G. Faivre-Picon</i>), D. Mélé (s)	4
1627		Le Rouge Est Mis , h, 4 ans, 67 k, ♀, Haras de Saint-Voir (<i>J. Reveley</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	arr
1664	1	Legende Alien , f, 4 ans, 67 k, H. Mérienne (s) (<i>G. Meunier</i>), H. Mérienne (s)	arr
1689	3	Liege Ardent , h, 4 ans, 67 k, ♂, Ecurie Patrick Joubert (<i>C. Riou</i>), J. Delaunay (s)	t.j

7 partants; 21 eng.; 7 part def. - Total des entrées: 852 €

1 long, 1 long, 3 long.

26 680€ - 13 340€ - 7 540€ - 5 220€

Primes aux éleveurs:

4268 € Guy Cherel.

2134 € Remi Boucret, prime non attribuée.

1206 € Haras De Mirande.

835 € Guillaume Gosselin, Pierre-Emmanuel Guilloux.

Temps total: 6'6"36"

A l'issue de la course, le jockey James REVELEY a déclaré que le hongre LE ROUGE EST MIS (AQ) (3^e favori - 9.1/1), arrêté, n'avait pas apprécié le terrain proposé. (4.8 / lourd).

Le hongre LISKARIA (AQ) et la pouliche LABELLEVIE (AQ) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1777	277	PRIX GERARD PHILIPPEAU (Haies) (Classe 2)	3 500 m
51 000 €		(23 460, 11 730, 6 630, 4 590, 2 295, 1 530, 765)	
Pour tous poulains et pouliches de 4 ans , n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 20.000 (victoires et places). Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 4.000.			
Parcours n° 4: Haies, Dist. 3 500 m env.			
1450	1	Lovely Jap , f, b, 4 ans, par Beaumec De Houelle et Beaba Jap (Califet), 67 k, ♀, Ch. Dubourg (s) (<i>P. Dubourg</i>), Ch. Dubourg (s)	1
1680	3	Loustic D'Erbale , h, b, 4 ans, par Muhtathir GB et Sailing Lady [Henrythenavigator (USA)], 70 k, ♀, Ecurie du Haras d'Erbale (<i>C. Lefebvre</i>), P. Quinton (s)	2
1637	1	Lycaon De Berce , h, b,f, 4 ans, par Walzertakt GER et Gibbs De Berce (Nom De D'La), 71 k (68 k), ♂, C. Brun (<i>A. Gleyroux</i>), B. Gourdon (s)	3
1642	2	Rosemale Has , h, gr, 4 ans, par Kapgarde et Formosa Hasa [Turgeon (USA)], 68 k, ♀, SCEA Hamel Stud (<i>K. Dubourg</i>), Ch. Dubourg (s)	4
1654	2	L'Ambitieux , h, b,f, 4 ans, par Choeur Du Nord et Don'Tyoudare [Konig Turf (GER)], 68 k, ♂, JP. Tabary (<i>C. Riou</i>), J. Delaunay (s)	5
1580	3	Laika Tek , f, n.p, 4 ans, par Legolas JPN et Rue Palatine [Mount Nelson (GB)], 69 k, ♀, J. Lawson (<i>J. Reveley</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	6
1692		Lascar D'Airy , h, b, 4 ans, par Motivator GB et Olica D'Airy [Cachet Noir (USA)], 68 k, SCEA de La Vallée de L'Orne (<i>A. Zuliani</i>), H. Mérienne (s)	7
		Baltus De Buij , h, 4 ans, 67 k, ♀, C. Patfoort (<i>G. Richard</i>), B. Gourdon (s)	arr

8 partants; 26 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 902 €

1 long ¼, 4 long, 4 long, 8 long, 1 long, 1 long.

23 460€ - 11 730€ - 6 630€ - 4 590€ - 2 295€ - 1 530€ - 765€

Primes aux éleveurs:

3753 € S.C.E.A. Ecurie Des Jap, Christophe Dubourg.

1876 € Haras Des Sablonnets, Suc. Herve De Talhouet-Roy.

1060 € Earl Les Grandes Alouettes, Christophe Brun.

734 € Scea Hamel Stud.

367 € Haras De Mirande.

244 € Thomas Krau, Mme Elisabeth Krau.

122 € Scea De La Vallée De L'Orne.

Temps total: 4'36"25"

A l'issue de la course, le jockey James REVELEY a déclaré que la pouliche LAIKA TEK (1^{re} favorite - 2.1/1), arrivée 6^e, n'avait pas apprécié le terrain proposé. (4.8 / lourd).

Le hongre LOUSTIC D'ERABLE et la pouliche LOVELY JAP (AQ) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1778	193	PRIX SYTAJ (Steeple-Chase - Groupe III - Femelles)	4 400 m
130 000 €		(58 500, 28 600, 16 900, 11 700, 6 500, 4 550, 3 250)	
Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans , n'ayant pas, cette année, en steeple-chase gagné un Groupe I. Poids: 4 ans, 64 kg; 5 ans, 68 kg. Les pouliches et les juments ayant, depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, gagné une Listed, porteront 2 kg; un Groupe III ou un Groupe II, 3 kg; plusieurs courses de Groupe ou un Groupe I, 4 kg.			
Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche ou la jument gagnante par FRANCE GALOP.			
Parcours n° 45bis: Steeple-Chase, Dist. 4 400 m env.			
1583	2	Ocre , f, b, 5 ans, par Jeu St Eloi et Take This Waltz [Enrique (GB)], 68 k, ♀, Searching (<i>B. Lestrade</i>), J. Bertran de Balandra (s)	1
1627	5	Botervia Du Kalon , f, b, 4 ans, par Bathyrhon GER et Ville Valio [Poliglote (GB)], 64 k, ♀, Mme de Kerppezdron (<i>T. Beaureain</i>), J. Delaunay (s)	2
1507	3	Kouca De Thaix , f, b, 5 ans, par Tunis POL et Talca De Thaix [Dark Moondancer (GB)], 68 k, ♂, Soc. Bourgneuf (<i>C. Lefebvre</i>), P. & C. Peiltier (s)	3

1707	3	Nirvalla , f, b, 4 ans, par Nirvana Du Berlais et Harvalla [Archange D'Or (IRE)], 64 k, ♀, Ecurie de La Verte Vallee (<i>B. Le Clerc</i>), M. Seror (s)	4	1780	280	PRIX BOUM (Haies - Handicap divisé) Deuxième épreuve 60 000 € (27 000, 13 200, 7 800, 5 400, 3 000, 2 100, 1 500) Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus , ayant couru depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus. Parcours n° 5: Haies, Dist. 3 600 m env. Référence: +19.	3 600 m
1703	Adrenalyne , f, n.p, 5 ans, par Martinborough JPN et Cheptainville [Linda'S Lad (GB)], 68 k, ♂, D. Mélé (s) (<i>L. Brechet</i>), D. Mélé (s)	5					
1472	3	Bumbasia , f, 5 ans, 68 k, ♀, L. Cadot (<i>A. Gleyroux</i>), L. Cadot	arr				
1627	2	Lacokokeldy , f, 4 ans, 64 k, ♀, R. Lavillenie (<i>K. Nabet</i>), F. Nicolle	arr				
1656	1	Shanyadame , f, 4 ans, 64 k, ♂, R. Corveller (<i>F. Bayle</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	t.j				
8 partants; 16 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 962 €							
6 long, 1 long, 9 long, loin. 58 500€ - 28 600€ - 16 900€ - 11 700€ - 6 500€							
Primes aux éleveurs: 9 360 € M ^{me} Karine Perreau. 4 576 € M ^{me} Magali De Kerpezdron, Erwan De Kerpezdron. 2 704 € Michel Bourgneuf. 1 872 € Ecurie De La Verte Vallee, Alexis Lardot, M ^{me} Delphine Lardot, M ^{me} Glwadis Lardot. 1 040 € M ^{me} Daniela Mele, Guy Cherel. Temps total: 6'5"32"							
La jument KOUCA DE THAIX (AQ) a été montée sur la piste après avoir fait un tour du rond de présentation.							
A l'issue de la course, le jockey Kévin NABET a déclaré que la pouliche LACOKOKELDY (AQ) (1 ^{re} favorite - 3-3/1), arrêtée, n'avait pas apprécié le terrain proposé. (4.8 / lourd).							
Les pouliches OCIRE et BOTERVIA DU KALON ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.							
1779	276	PRIX DE BIARRITZ (Haies - À réclamer)	3 500 m				
25 000 € (11 500, 5 750, 3 250, 2 250, 1 125, 750, 375)							
Pour tous poulains et pouliches de 3 ans , mis à réclamer au minimum pour 12 000, avec prix de réclamation supérieurs de 4 000 en 4 000. Poids: 67 kg. Surcharges accumulées: 1 kg par 4 000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12 000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant, en course de haies, reçu une allocation de 9 000 portera 2 kg; plusieurs allocations de 9 000, 4 kg.							
Parcours n° 4: Haies, Dist. 3 500 m env.							
1737	4	Roman Skies , h, al, 3 ans, par Romanised IRE et Shake The Moon (GER) (Loup Solitaire USA), 69 k, ♀, (20 000), M ^{me} D. Burell (K. Nabet), JV. Chaignon	1				
1663	7	Mamazara , f, al, 3 ans, par Nirvana Du Berlais et Zara Blue (Dom Alco), 65 k (64 k), (12 000), H. Mérienne (s) (<i>N. Ferreira</i>), H. Mérienne (s)	2				
1741	4	Minuit Du Seuil , f, b.f, 3 ans, par Chanducoq et Victoire Du Seuil (Robin Des Champs), 66 k, (16 000), M. Seror (s) (<i>A. Zuliani</i>), M. Seror (s)	3				
1631	3	My Favorite Mix , h, al, 3 ans, par Gemix et Midnight Of Paris [Mastercraftsmans (IRE)], 68 k, ♂, (16 000), M. Haski (<i>F. Bayle</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	4				
1536	6	No Stress Ever , h, gr, 3 ans, par Moises Has et Energy D'Olivate [Air Chief Marshal (IRE)], 69 k (66 k), (20 000), D. Windrif (<i>B. Marchand</i>), D. Windrif	5				
1631	6	L'Enchante , h, n.p, 3 ans, par Great Pretender IRE et Merlin Woods (Irish Wells), 70 k (68½ k), ♂, (24 000), M ^{me} C. Dubuquois (<i>C. Samaria</i>), Rob. Collet (s)	6				
1663	2	Binisegarra , h, 3 ans, 71 k (69 k), ♀, (28 000), K. Communier (<i>M^{me} C. Prichard</i>), K. Communier	arr				
1731	6	Heart And Soul , h, 3 ans, 68 k, ♂, (16 000), European Bloodstock Management (<i>C. Lefebvre</i>), F. Bellémere	arr				
1727		Cabal De Fletcha , h, 3 ans, 67 k (66 k), ♀, (12 000), P. Adda (s) (<i>E. Bonnet</i>), P. Adda (s)	arr				
1632	5	Pathognomonique , f, 3 ans, 66 k (62 k), ♀, (16 000), Famille Bryant (<i>J. Philippe</i>), M. Seror (s)	tbé				
10 partants; 17 eng.; 2 eng. sup.; 10 part def. - Total des entrées: 705 €							
Eng. Sup.: <i>Minuit Du Seuil</i> , <i>Cabal De Fletcha</i> 6 long, 1 long, loin, 9 long, 3 long. 11 500€ - 5 750€ - 3 250€ - 2 250€ - 1 125€ - 750€							
Primes aux éleveurs: 1 840 € Prospect Stables. 920 € Ecurie Sagara. 520 € M ^{me} Marion Bessat, M ^{me} Marc Boudot. 360 € Michel Haski. 180 € Haras Du Hoguenet, David Windrif, Didier Henri Dubois, M ^{me} Catherine Breand. 120 € Jean-Claude Campos, Raymond Campos, Nicolas Campos, Terrains D'Avilly St Leonard. Temps total: 4'40"86"							
Les hongres ROMAN SKIES et la pouliche MAMAZARA (AQ) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.							
1781	279	PRIX FRANCOIS DE GANAY (Haies - Handicap divisé)	3 600 m				
Première épreuve 98 000 € (44 100, 21 560, 12 740, 8 820, 4 900, 3 430, 2 450) Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus , ayant couru depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus. Parcours n° 5: Haies, Dist. 3 600 m env. Référence: +10,5.							
1553		Kassel Allen , h, al, 5 ans, par Castle Du Berlais et Cookie D'Allen (Kotky Bleu), 68 k, GAEC Allen (<i>J. Reveley</i>), H. Mérienne (s)	1				
1585		Kandalius , h, b, 5 ans, par Pastorius GER et Candaline [Martaline (GB)], 65½ k, ♂, Ecurie Couderc (<i>C. Lefebvre</i>), M ^{me} I. Gallorini	2				
1697	3	Mazarin Du Berlais , h, b, 5 ans, par Great Pretender IRE et Hermine Du Berlais (IRE) (Saint Des Saints), 64½ k, ♂, Ecurie Black & White (<i>T. Beaureain</i>), Rob. Collet (s)	3				
1705		Kalibre , h, b, 5 ans, par Fly With Me et Bete De Scene [Coastal Path (GB)], 72 k, ♀, H. Cozenot (<i>A. Zuliani</i>), S. Dehez (s)	4				

1626	3	Kirikou Des Mers , h, al, 5 ans, par Nom De D'La et Vue Sur Mer (Dom Alco), 70 k, Δp, JL. Da Silva (<i>K. Nabet</i>), M ^{me} G. Menato	5
1697	Jumper Baie , h, b, 6 ans, par Tiger Groom GB et Afrika Baie (Crillon), 64 k, Δp, R. Schmidlin (<i>N. Ferreira</i>), R. Schmidlin	6	
1695	Lou Fast , h, b, 6 ans, par Rajsaman et Lou Wonderful (Kapgarde), 71 ^{1/2} k, φ, Ecurie Cmv Darby Stable (<i>L. Brechet</i>), Rob. Collet (s)	7	
1695	Parfum D'Une Reine , f, 5 ans, 67 k, Ecurie Jumelle (<i>G. Meunier</i>), H. Mérienne (s)	8	
1695	Jilajone , h, 6 ans, 71 ^{1/2} k, p, J. Finch (<i>M^{me} B. Frost</i>), M. Seror (s)	arr	
1626	Shaenjet , h, 5 ans, 70 ^{1/2} k, p, C. Raimont (<i>L. Philippoperon</i>), M. Rolland (s)	arr	
1670	Capodimonte , h, 9 ans, 67 k, Δp, M.L. Bloodstock Ltd (<i>L. Zuliani</i>), D. Mélé (s)	arr	
1697	Tatoo , h, 5 ans, 66 ^{1/2} k, p, G. Blain (<i>B. Le Clerc</i>), F. Bellemere	arr	
1579	War Soldier IRE , h, 8 ans, 66 ^{1/2} k, ⊗, M. Roche (<i>A. Renard</i>), A. Murphy (s)	arr	
1585	Jardin Secret , h, 6 ans, 64 ^{1/2} k, p, F. Gourlier (<i>A. Duvacher</i>), C. Lequien (s)	arr	
1660	El Rey , h, 5 ans, 66 ^{1/2} k, p, M ^{me} L. Grall (<i>T. Chevillard</i>), E. Grall (s)	t.j	

15 partants; 32 eng.; 3 eng. sup.; 15 part def. - Total des entrées: 4068 €

Eng. Sup.: *Kandalius, Parfum D'Une Reine*

6 long, 4 long, courte tête, 2 long ½, 1 long ½, 1 long ½, 2 long ½.
44100€ - 21560€ - 12740€ - 8820€ - 4900€ - 3430€ - 2450€

Primes aux éleveurs:

6394 € Bruno Vagne.
3126 € Earl Patrick Joubert, Sc Ecurie Couderc.
1847 € Haras Du Berlais, Ballantines Racing Stud Ltd.
1278 € M^{me} Sandra Cozenot, Haras De Saint-Voir.
710 € Thierry Cypres.
497 € Andre-Jean Belloir.
355 € Christian Germain, M^{me} Gisele Germain.

Temps total: 4'34"23"

Les hongres KASSEL ALLEN (AQ) et MAZARIN DU BERLAIS ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

LIGNIÈRES

samedi 29 novembre 2025

Terrain TRES SOUPLE

0711333

Commissaires de courses : Laurence LATREMOUILLE - Pascal PIGNOT - Alain LADEK - Genevieve de SAINT POL

1782	4510	PRIX R. SARBACH	3600m
(Steeple-Chase - À réclamer)			

19 000 € (8740, 4370, 2470, 1710, 855, 570, 285) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 6.000, 8.000 ou 10.000. **Poids: 68 kg**. Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 2 kg, 10.000, 4 kg. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 kg.

Parcours n° S1: Steeple-Chase, Dist. 3 600 m env.

1729	7	Sirlight , h, gr, 7 ans, par Hunter'S Light IRE et Silky Steps IRE (Nayef USA), 72 k (69 k), Δp, (10 000), G. Nemegheer (<i>E. Meunier</i>), A. Le Clerc (s)	1
1739	Keltemp , h, b, 5 ans, par Prince Gibraltar et Trotot (Sleeping Car), 68 k (65 k), Δp, (6 000), L. Glemin (<i>A. Blais</i>), G. Leenders (s)	2	
1739	Impair Et Passee , h, al, 7 ans, par No Risk At All et Sans Histoire [Blushing Flame (USA)], 72 k (71 k), p, (10 000), Haras de Saint-Voir (<i>L. Vandamme</i>), de N. Lageneste	3	
1619	5	Gemmifer , f, b,f, 7 ans, par Ballingarry IRE et Bessora [Sassanian (USA)], 68 k, p, (8 000), V. Chatellier (<i>A. Coupu</i>), V. Chatellier	4
1676	5	Alienor D'Or , f, b, 6 ans, par Raceriger et Alcancia (Vaguely Pleasant), 66 k, ⊗p, (6 000), M ^{me} C. Cealy (<i>R. Mayeur</i>), C. Ligerot	5
1739	Skinayan , h, b,f, 8 ans, par Lucayan et Skinside [Gentlewave (IRE)], 72 k (69 k), φp, (10 000), T. Boivin (<i>A. Lepage</i>), T. Boivin	6	
1644	Jamarina Sport , f, b, 6 ans, par Sidestep AUS et Shamarina [Dalakhani (IRE)], 68 k (64 k), φp, (8 000), JP. Delbe (<i>M^{me} M. Besnard</i>), JP. Delbe	7	

7 partants; 17 eng.; 1 eng. sup.; 7 part def. - Total des entrées: 380 €

Eng. Sup.: *Keltemp*

5 long ½, 3 long, ½ long, 1 long, 3 long, 1 long.

8740€ - 4370€ - 2470€ - 1710€ - 855€ - 570€ - 285€

Primes aux éleveurs:

1267 € Joel Souchard, Pierre Souchard.
633 € M^{me} Etienne Leenders, Suc. Francoise Gondouin, Etienne Leenders.
358 € Haras De Saint-Voir.
247 € Pascal Mahe.
123 € M^{me} Christian Cealy.
82 € Earl Haras Du Luy.
41 € Scea Haras De L'Etoile, Ecurie Haras Du Chateau.

Temps total: 4'31"0""

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le hongre SIRLIGHT a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1783	4509	PRIX VIDEO ROCK
4 500 m		
(Steeple-Chase - Femelles) (Classe 3)		

24 000 € (11040, 5520, 3120, 2160, 1080, 720, 360) - dotation France Galop

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 20.000 (victoires et places). **Poids: 4 ans, 66 kg ; 5 ans, 68 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 4.000 depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.

Parcours n° S3: Steeple-Chase, Dist. 4 500 m env.

1656	2	Lady D'Aubrelle , f, b, 4 ans, par Cokoriko et Heather Rose GER [Montjeu (IRE)], 67 k (63 k), Δp, F. Boistier (<i>T. Sporli</i>), E. Clayeux (s)	1
1712	2	Marbella Del Sol , f, al, 4 ans, par Masked Marvel GB et Ta Solitaire [Loup Solitaire (USA)], 69 k (66 k), φΔp, SCEA Ecurie Domaine de Baune (<i>Y. Delépine</i>), J. Delaunay (s)	2
1656	5	Lilly May , f, b,f, 4 ans, par Voiladenuo et Blue Tara (GB) (Kayf Tara GB), 67 k (64 k), ⊗p, J. Bertran de Balandra (s) (<i>L. Colson</i>), N. Paysan	3
1656	4	Lady Raffles , f, b, 4 ans, par Doctor Dino et Une Artiste [Alberto Giacometti (IRE)], 66 k (64 k), p, Ecurie du Haras d'Erable (<i>M. Zuliani</i>), P. Quinton (s)	4
1662	2	Kosmic Light , f, 5 ans, 71 k, ⊗p, F. Deliberos (<i>T. Lemagnen</i>), F. Nicolle	arr
1657	4	Klam Chowder , f, 5 ans, 68 k, p, Ecurie Mme Jacques Cypres (<i>R. Mayeur</i>), P. Quinton (s)	arr
1656	3	Lamia D'Airy , f, 4 ans, 66 k (63 k), Δp, G. Fabre (<i>R. Law-Eadie</i>), G. Fabre	arr
1654	4	Dakivan , f, 4 ans, 66 k, p, Ecurie Edouard Beroud (<i>M. Chailloleau</i>), E. Clayeux (s)	tbé

8 partants; 27 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 412 €

1 long, loin, ½ long.

11 040€ - 5 520€ - 3 120€ - 2 160€

Primes aux éleveurs:

1766 € Frederic Boistier.
883 € Jerome Prodhomme, Francis Nueno.
499 € M^{me} Catherine Bonneau.
345 € Simon Munir, Isaac Souede.

Temps total: 5'53"0""

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

La pouliche LADY D'AUBRELLE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1784	4511	PRIX FASSILADO
4 800 m		
(Steeple-Chase-Cross-Country) (Classe 3)		

24 000 € (11040, 5520, 3120, 2160, 1080, 720, 360) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 et 6 ans**, les 6 ans, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 25.000 (victoires et places). **Poids: 5 ans, 66 kg ; 6 ans, 68 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en cross country (victoires et places): 1 kg par 4.500 cette année et par 7.000 l'année dernière.

Parcours n° C1: Cross-Country, Dist. 4 800 m env.

1596	4	Jeddie Conti , f, b,f, 6 ans, par Free Port Lux (GB) et Starmoss [Astarabad (USA)], 71 k (67 k), p, Ecurie Patrick Joubert (<i>T. Sporli</i>), E. Clayeux (s)	1
-------------	----------	--	----------

1596	2	Joker Cauvelliere , h, al, 6 ans, par Masterstroke USA et Shawn [High Chaparral (IRE)], 69 k (67 k), ⊗, M ^{me} SA. Bramall (<i>L. Vandamme</i>), J. Delaunay (s)	2	1502	2	Lugubriss , h, b, 4 ans, par Taj Mahal IRE et Azita (GER) (Monsun GER), 72 k, ♀, L&M. Viel (s) (<i>A. Gautron</i>), L&M. Viel (s)	5
1559	3	Feuille Verte , f, b, 5 ans, par Buck'S Boum et Laskaline [Martaline (GB)], 67 k, ♀, Mme P. Papot (<i>J. Lebrun</i>), P. Quinton (s)	3	1686	1	Layer Des Obeaux , h, b, 4 ans, par Castle Du Berlais et Gloire Des Obeaux (Al Namix), 69 k, Δ♀, M ^{me} N. Devilder (<i>C. Lefebvre</i>), N. Devilder	6
1651	3	Janvier , h, n, 6 ans, par Voiladenuo et Une Dame De Fer (Useful), 70 k, ♀, G. Henrot (<i>M. Chailloleau</i>), P. & C. Peltier (s)	4	1067	1	Loreleye , f, b, 4 ans, par Jeu St Eloi et Etoile Du Maroc [Linda'S Lad (GB)], 65 k (61 k), Δ♀, Ch. Herpin (s) (<i>J. Derouet</i>), Ch. Herpin (s)	7
1593	2	Jobijoba De Viette , h, b, 6 ans, par Gemix et My Miss (Cadoudal), 71 k, Δ, K. Thomas (<i>D. Thomas</i>), C. Lequin (s)	5	1645	1	Folkoriko , h, 4 ans, 69 k, ♀, Ecurie Cerdeval (<i>D. Thomas</i>), P. Quinton (s)	8
1596	5	Pop Light , h, b, 5 ans, par Hunter'S Light IRE et Thisbe [Pyramus (USA)], 69 k, ♀, V. Chatellier (<i>A. Coupu</i>), V. Chatellier	6	1738	4	Lord Dams , h, 4 ans, 67 k (64 k), Δ♀, D. Cadot (s) (<i>V. Nail-Rocher</i>), D. Cadot (s)	dér
1617	4	Job D'Ete , h, al, 6 ans, par Voiladenuo et Heure D'Hiver [Aussie Rules (USA)], 69 k (66 k), ♀, de P. La Guillonnier (<i>M. Zuliani</i>), S. Zuliani (s)	7	1609	1	Lesedi De Kerza , h, 4 ans, 67 k (67½ k), Δ♀, EARL de Kerza (<i>T. Dumouch</i>), Gab. Leenders (s)	dér
1658	3	Kadabra Allen , f, 5 ans, 66 k, Δ♀, GAEC Allen (<i>R. Mayeur</i>), E. Clayeux (s)	8	1665	1	Listo Un , h, 4 ans, 67 k (64 k), Δ♀, Ecurie Delaunay (<i>Y. Delepine</i>), J. Delaunay (s)	t.j
1693	1	Liverpool Park , h, 5 ans, 66 k (65 k), ♀, P. Walter (<i>T. Figueira</i>), D. Satalia	9			11 partants; 30 eng.; 2 eng. sup.; 11 part def. - Total des entrées: 693 €	
1650	4	Kodelo De Kerser , h, 5 ans, 66 k (63 k), Δ♀, M ^{me} L. Quinton (<i>L. Colson</i>), P. Quinton (s)	10			Eng. Sup.: <i>Prunelle Du Jura</i> , <i>Listo Un</i>	
		Jungle Ville , h, 6 ans, 68 k, Δ♀, M. Nicolau (<i>T. Lemagnen</i>), M. Nicolau	-			5 long ½, courte encolure, 1 long ¼, tête, courte encolure, 9 long ½, 1 long ½.	
						11 040€ - 5 520€ - 3 120€ - 2 160€ - 1 080€ - 720€ - 360€	
						Primes aux éleveurs:	
						1766 € Jean-Michel Tessier, M ^{me} Charlotte Tessier.	
						883 € Henri Gruloos.	
						499 € Guy Authier.	
						345 € William Menut.	
						172 € Olivier Tricot.	
						115 € M ^{me} Nicolas Devilder, Les Obeaux D'Anjou.	
						57 € Earl Des Battieres, Francois Bonnot.	
						Temps total: 3'55"58"	
						La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.	
						Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de la course, afin d'examiner notamment les causes et les conséquences de la sortie de piste des hongres LORD DAMS (AQ) (Victor NAIL-ROCHER) et LESEDI DE KERZA (Théo DUMOUCH) au premier passage de la haie du tournant de la route de Segré.	
						Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Victor NAIL-ROCHER et Théo DUMOUCH, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que la dérobade n'était pas due à un autre concurrent, le hongre LESDI DE KERZA ayant dérobé seul, le hongre LORD DAMS (AQ) l'ayant imité par immaturité.	
						Le hongre BLACKBIRD a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	

Primes aux éleveurs :

1600 € Earl Patrick Joubert, Emmanuel Clayeux.
 800 € Gaec De La Cauvelliere.
 452 € Ecurie Madame Patrick Papot.
 313 € Jean-Yves Hode.
 156 € Domingo Querol San Martin.
 104 € M^{me} Pascale Sels, M^{me} Isabelle Sels.
 52 € Ecurie Haras De La Rousseliere.

Temps total: 6'24"10"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le hongre LIVERPOOL PARK a été muni d'un bonnet anti-bruit rouge jusqu'au départ.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Damien THOMAS, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1^{re} infraction - 5 sollicitations).

Le hongre JOKER CAUVELLIERE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

CRAON

dimanche 30 novembre 2025

Terrain COLLANT

Commissaires de courses : Maxime PELTIER - Anthony GIRARD - Marc PRIOUL - Régis ROMAGNE

1785	4512	PRIX TEKIDE (PRIX DU COUVENT)	3400 m
		(Haies)	
		(Classe 3)	
		24 000 € (11 040, 5 520, 3 120, 2 160, 1 080, 720, 360) - dotation France Galop	
		Pour tous poulauds et pouliches de 4 ans , n'ayant pas cette année, en course à obstacles, reçu 14.000 (victoires et places). Poids: 67 kg . Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 4.000.	
		Parcours n° H3: Haies, Dist. 3 400 m env.	
		Blackbird , h, b, 4 ans, par Masked Marvel GB et Corscia (Nickname), 71 k, ♀, Mme P. Papot (<i>B. Lestrade</i>), F. Nicolle	1
1738	5	Loverboy Desilitaux , h, b, 4 ans, par Tunis POL et Easy Allen [Coastal Path (GB)], 67 k (66 k), ♀, G. Leenders (s) (<i>L. Vandamme</i>), G. Leenders (s)	2
1679	1	Prunelle Du Jura , f, b, 4 ans, par Ivanhowe GER et Miss Du Jura [Assessor (IRE)], 67 k (65 k), Δ♀, Guy Authier (<i>R. Courtin</i>), J. Delaunay (s)	3
930	1	For Life , h, al, 4 ans, par Kamsin GER et Lady D'Ogenne [Sassanian (USA)], 67 k, Δ♀, W. Menuet (s) (<i>R. Mayeur</i>), W. Menuet (s)	4

1786	4513	PRIX RS EVENTS-MD EVENEMENTS (PRIX DE L'HIPPODROME DE TOURS)	3700 m
		(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)	
		(Classe 3)	
		24 000 € (11 040, 5 520, 3 120, 2 160, 1 080, 720, 360) - dotation France Galop	
		Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans , n'étant pas de race Pur Sang, les 4 ans n'ayant pas, en steeple-chase, été classés 1 ^{er} ou 2 ^e d'une course d'une dotation totale de 19.000, les 5 ans n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 9.000 (victoires et places). Poids: 4 ans, 67 kg; 5 ans, 69 kg . Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 4.000.	
		Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 600 m env.	
1294	3	Lemnos , h, b, 4 ans, par Pour Moi IRE et Euvodia (No Risk At All), 67 k, Δ♀, Ecurie Thierry Cypress & Fils (<i>C. Lefebvre</i>), d'E. Andigné	1
1664	5	Libellia Antique , f, al, 4 ans, par Gemix et Biella Antique (Forestier), 65 k, ♀, Ch. Dubourg (s) (<i>K. Dubourg</i>), Ch. Dubourg (s)	2
1650	1	Le Charme , h, b, 4 ans, par Nidor et Cadouya Girl (Cadoudal), 69 k, Δ, M ^{me} C. Pourias (<i>A. Lelievre</i>), E. Leray (s)	3
289	1	King S Boum , h, b, 5 ans, par Buck'S Boum et Buzzy Lucky [Ultimately Lucky (IRE)], 69 k, Δ, M ^{me} A. Mahe (<i>T. Beaurain</i>), F. Foucher	4
1716	3	L'Jany De Jauze , h, al, 4 ans, par Full Of Gold et Omady (Kalmoss), 67 k, Δ♀, Scie Elevage Langot (<i>E. Bureller</i>), E. Lecoiffier	5
1667	5	Lolita Du Breuil , f, b, 4 ans, par Silverwave et Chronos Du Bidou (Saint Des Saints), 67 k, Δ♀, M. Lagache (<i>M. Chailloleau</i>), E. Grall (s)	6
		Kalco Mome , h, b, 5 ans, par Balko et Volita Mome [Lesotho (USA)], 69 k, Δ♀, L&M. Viel (s) (<i>A. Gautron</i>), L&M. Viel (s)	7

- 1716** 2 **L'As Camazeen**, h, 4 ans, 68 k, ♂, W. Menuet (s)
(*R. Mayeur*), W. Menuet (s)
- 1614** 4 **Le D'Gino**, h, 4 ans, 67 k (64 k), ♂, Pat. Lajon (*Y. Follin*),
Pat. Lajon
- 9 partants; 23 eng.; 9 part def. - Total des entrées: 316 €
1 long, 3 long ½, 4 long ½, 6 long, 1 long, 1 long.
11 040 € - 5 520 € - 3 120 € - 2 160 € - 1 080 € - 720 € - 360 €

Primes aux éleveurs:

- 1766 € Thierry Cypres, David Lumet.
883 € Mme Catherine Le Bihan.
499 € Eric Leray.
345 € Jean-Pierre Mahe, Jean-Francois Balay.
172 € Scea Elevage Langot.
115 € Charles-Hubert Blin, Eric Helye.
57 € Mme Bernadette Deschere, Alexandre-Rene Deschere.

Temps total: 4'56"20"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Lors de la première épreuve, les Commissaires se sont aperçus qu'une bande de terrain traversant la piste à la fin de la ligne d'en face était plus profonde et que certains concurrents avaient trébuché.

Après inspection de la piste en compagnie de certains jockeys et un entraîneur, les Commissaires, après avoir fait décorder la lice intérieure vers l'extérieur sur la piste de plat, ont décidé de maintenir la réunion considérant qu'avec cet aménagement la piste ne présentait pas de problème de sécurité pour les chevaux et les jockeys ni pour la régularité des courses.

Pour ce motif, les horaires de la réunion entière ont été décalés d'une course.

Le départ de la 6^e course a été donné à 13h59.

Par ailleurs, en concertation et d'un accord commun avec les jockeys montant dans cette épreuve, les Commissaires ont modifié le parcours en évitant les deux passages de la haie barrée pour que les concurrents ne passent pas dans la zone plus profonde de la ligne opposée mais sur la piste de plat.

La pouliche LIBELLIA ANTIQUE (AQ) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

- 1787** 4514 **PRIX CMJ IMPRIMERIE (PRIX DE BREE)** 3700 m
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

26 000 € (11 700, 5 720, 3 380, 2 340, 1 300, 910, 650) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés dans les deux premiers d'une course de dotation totale de 60.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 55 k.

Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 600 m env.

Référence : +17.

- 1659** 5 **Bianka Du Brizais**, f, n.p, 6 ans, par Balko et Diane Du Brizais [Tremplino (USA)], 71 k (68 k), ♂, Haras de Magouet (*G. Faivre-Picon*), N. Chevalier

- 1594** 6 **Joe De Teillée**, h, b, 7 ans, par Joshua Tree IRE et Cletie De Teillée (Clety), 69 k, ♂, Ecurie Anjou Passion (*D. Thomas*), J. Marion (s)

- 1657** 1 **Nupsala Nolimit**, f, b, 5 ans, par Balko et Nucella [Turgeon (USA)], 69 ½ k, ♂, P. Loison (*C. Lefebvre*), d'E. Andigné

- 1649** 3 **Konfiance Allen**, f, b, 5 ans, par Cokoriko et Silane (Dom Alco), 72 k (68 k), ♂, N. Landon (*A. Duvacher*), d'E. Andigné

- 1598** 3 **Apollo Creed**, h, b, 11 ans, par On Est Bien (IRE) et Goldance [Goldneyev (USA)], 69 k, ♂, Ger. Lecomte (*T. Beaureau*), Ger. Lecomte

- 1681** 3 **Jump And Fly**, h, b, 6 ans, par Racinger et Villanaise (Milanais), 70 k, ♂, D. Le Page (*E. Bureller*), E. Lecoiffier

- 1566** **Illico Des Landes**, h, b, 7 ans, par Voiladenuo et Grandchampenoise (Evening World), 65 k (63 ½ k), ♂, Y. Hedan (*M. Cypria*), Y. Hedan

- 1646** 1 **Pau Clermont**, h, 5 ans, 71 ½ k (68 ½ k), ♂, L. Simonet (*K. Geffroy*), B. Lefèvre (s)

- 1702** 6 **Graine De Champ**, h, 9 ans, 62 k, ♂, Mme E. Varin (Mme L. Fabre), Mme E. Varin

- 1702** **Boystar**, h, 10 ans, 62 k, ♂, Mme E. Varin (Mme M. Bars Hugonot), Mme E. Varin

- 1702** **Bien Divin**, h, 7 ans, 69 k, ♂, D. Cadot (s) (*C. Riou*), D. Cadot (s)

11 partants; 27 eng.; 11 part def. - Total des entrées: 405 €
courte enclosure, 1 long ¾, 9 long, 2 long, 1 long ½, 1 long, 8 long ½.
11 700 € - 5 720 € - 3 380 € - 2 340 € - 1 300 € - 910 € - 650 €

arr

arr

Primes aux éleveurs:

- 1696 € Haras De Magouet.
829 € Brosseau Et Fils.
490 € Mme Mery Militon.
339 € Bruno Vagne.
188 € Elie Lellouche.
131 € Mme Adeline Guinot.
94 € Dominique Bourgeais, Mme Martine Bourgeais.

Temps total: 5'6"49"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Lors de la première épreuve, les Commissaires se sont aperçus qu'une bande de terrain traversant la piste à la fin de la ligne d'en face était plus profonde et que certains concurrents avaient trébuché.

Après inspection de la piste en compagnie de certains jockeys et un entraîneur, les Commissaires, après avoir fait décorder la lice intérieure vers l'extérieur sur la piste de plat, ont décidé de maintenir la réunion considérant qu'avec cet aménagement la piste ne présentait pas de problème de sécurité pour les chevaux et les jockeys ni pour la régularité des courses.

Pour ce motif, les horaires de la réunion entière ont été décalés d'une course.

Le départ de la 7^e course a été donné à 14h32.

Par ailleurs, en concertation et d'un accord commun avec les jockeys montant dans cette épreuve, les Commissaires ont modifié le parcours en évitant les deux passages de la haie barrée pour que les concurrents ne passent pas dans la zone plus profonde de la ligne opposée mais sur la piste de plat.

Les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jeune-jockey Mathis CYPRIA, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée d'un jour pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'1 kg le poids déclaré.

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les circonstances de la chute, à la fin de la ligne d'en face lors du 2^e passage, du hongre BIEN DIVIN et du jockey Christopher RIOU.

Après examen du film de contrôle et audition dudit jockey, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que la chute n'était pas due à une irrégularité d'un des concurrents, le hongre BIEN DIVIN ayant trébuché à l'entrée du passage plus profond de la piste et n'a pas été en mesure de se rattraper.

Par ailleurs, à l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Damien THOMAS, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée d'un jour, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache durant le parcours (2^e infraction - 5 sollicitations).

La jument NUPSLA NOLIMIT a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

- 1788** 4515 **PRIX PUCE AUX JOUETS (PRIX LA CANTINE)**

4 600 m

(Steeple-Chase-Cross-Country)

(Classe 3)

24 000 € (11 040, 5 520, 3 120, 2 160, 1 080, 720, 360) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 4.500 cette année et par 8.000 l'année dernière.

(Passage de route)

Parcours n° C9: Cross-Country, Dist. 4 600 m env.

- 1562** 1 **Falstaff**, h, n.p, 9 ans, par Never On Sunday et Cry Of Love SPA (Sakhee USA), 72 k, ♂, B. Boitez (*T. Beaureau*), D. Bernier

- 1652** 1 **Je Suis Divin**, h, b, 6 ans, par Karaktar IRE et Divine Sainte (Saint Des Saints), 74 k, ♂, P. Delhumeau (*C. Lefebvre*), P. Journiac

- 1652** 2 **Harry Brown**, h, b.f, 8 ans, par Kitkou et Popins (Video Rock), 71 k, ♂, Ecurie Hamon (*M. Chailloleau*), P. & C. Peltier (s)

- 1652** **Isoline D'Alene**, f, n.p, 7 ans, par Coastal Path GB et Passion D'Alene (Video Rock), 71 k (70 k), ♂, L. Couteaudier (*L. Vandamme*), G. Leenders (s)

- 1702** **Haut De Gamme**, h, b.f, 8 ans, par Maresca Sorrento et Augusta Jersey (Baroud D'Honneur), 67 k, ♂, B. Alleaume (*E. Metivier*), E. Metivier

- 1629** **Bingo De L'Aunay**, h, b, 10 ans, par Dream Well et Grace De L'Aunay (Denham Red), 67 k, ♂, JC. Auvrai (*E. Bureller*), E. Lecoiffier

- 1670** 6 **Donne Le Change**, h, 12 ans, 75 k, ♂, Ch. Dubourg (s) (*K. Dubourg*), Ch. Dubourg (s)

- 1629** 5 **Honoddror**, h, 7 ans, 67 k, ♂, Y. Hedan (*D. Thomas*), S. Foucher

8 partants; 25 eng.; 9 part def. - Total des entrées: 422 €

Code anomalie DE: *Joalier*

courte encolure, 9 long $\frac{1}{4}$, 3 long, courte encolure, 7 long.
11040€ - 5520€ - 3120€ - 2160€ - 1080€ - 720€

Primes aux éleveurs:

1600€ M^{me} Jocelyne Ducasse, Daniel-Yves Treves.
800€ M^{me} Karine Perreau.
452€ Joel Denis, Olivier Lenot, Didier Riche, M^{me} Suzy Julien.
313€ M^{me} Florence Couteaudier.
156€ Arnaud Chaille-Chaille.
104€ Jean-Christophe Auvrai.

Temps total: 7'19"28"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Lors de la première épreuve, les Commissaires se sont aperçus qu'une bande de terrain traversant la piste à la fin de la ligne d'en face était plus profonde et que certains concurrents avaient trébuché.

Après inspection de la piste en compagnie de certains jockeys et un entraîneur, les Commissaires, après avoir fait décorner la lice intérieure vers l'extérieur sur la piste de plat, ont décidé de maintenir la réunion considérant qu'avec cet aménagement la piste ne présentait pas de problème de sécurité pour les chevaux et les jockeys ni pour la régularité des courses.

Pour ce motif, les horaires de la réunion entière ont été décalés d'une course. Le départ de la 8^e course a été donné à 15h03.

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les circonstances de la sortie de piste à mi-parcours du hongre DONNE LE CHANGE (AQ) (Kylian DUBOURG).

Après examen du film de contrôle et audition du jockey Kylian DUBOURG, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant qu'aucune faute n'était imputable à l'un des concurrents, ledit jockey ayant indiqué être sorti de la piste en voulant arrêter le hongre DONNE LE CHANGE (AQ) qui s'était blessé seul en montant le contre-haut.

Par ailleurs, agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les raisons pour lesquelles le hongre JOALIER (AQ) (Camille DORY) ne s'était pas élancé au lacher des élastiques.

Après examen du film de contrôle et audition du jockey Camille DORY et de l'entraîneur Sylvain DORY, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que ledit hongre avait refusé de s'élanter seul en faisant preuve de mauvais vouloir et ont, conformément au Code des Courses au Galop, déclaré le hongre JOALIER (AQ) non partant après la course.

Enfin, les Commissaires après avoir entendu l'entraîneur Sylvain DORY en ses explications, lui ont indiqué que le hongre JOALIER (AQ) sera interdit de courir pour une durée de 15 jours, suite à son refus de s'élanter au lacher des élastiques.

Ledit hongre ayant déjà refusé de s'élanter une fois au cours des 365 derniers jours.

Le hongre FALSTAFF a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

NANCY-BRABOIS

dimanche 30 novembre 2025

Terrain LOURD

Commissaires de courses : Pascal VANNEREAUX - Pierre FONTAINE - Sébastien LITZELMANN - Geraldine MOREL

1789 4518 **PRIX DEVILLERS LES NANCY (FORTELLE)** 3800 m
(Haies)
(Classe 3)

23000 € (11040, 5520, 3220, 2185, 1035) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur inférieure ou égale à 53 k. et n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu 14.000 (victoires et places). **Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 3.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Parcours n° H2: Haies, Dist. 3 800 m env.

1660 **Corps Celeste**, h, al, 6 ans, par Muhaymin USA et Mercura Celeste [Nikos (GB)], 71 k (68 k), b, SCEA des Collines (*L. Colson*), N. Paysan 1

1713 3 **Kiss Martine**, h, b, 6 ans, par Quick Martin et Kirtane Nonantaise [Sheyann (IRE)], 67 k (65 k), M^{me} B. Marie (*M^{me} M. Bauer*), M^{me} B. Marie 2

683 2 **Seal Rocks**, f, n, 5 ans, par Martinborough JPN et Suwannee [Android (USA)], 70 k, b, M^{me} P. Morin-Paye (*Q. Defontaine*), Ch. Herpin (s) 3

1606 2 **James De Baune**, h, b, 6 ans, par Castle Du Berlais et Azur De Baune [Network (GER)], 69 k, b, SCEA Ecurie Domaine de Baune (*E. Labaisse*), de A. Boisbrunet (s) 4

1725 **Violet Hill**, f, gr, 7 ans, par Masterstroke USA et Lady Heart (Double Heart), 65 k (63 k), M. Sauret (*S. Bouche*), F. Gelhay 5

1682 2 **Forever D'Ans**, h, 7 ans, 68 k (65 k), ϕ b, M^{me} MC. Thany (*A. Masson*), M^{me} MC. Thany 6

1739 **Rock Teen**, h, 6 ans, 70 k, \otimes b, B. Compignie (*A. Renard*), A. Dubreuil 7

1725 **King Georges Fun**, h, 5 ans, 68 k, b, de A. Boisbrunet (s) (*J. Lebrun*), de A. Boisbrunet (s) arr

8 partants; 12 eng.; 2 eng. sup.; 8 part def. - Total des entrées: 593€

Eng. Sup.: *Seal Rocks, Violet Hill*

2 long, 2 long, 1 long $\frac{1}{4}$, 8 long, encolure, loin.

11040€ - 5520€ - 3220€ - 2185€ - 1035€

Primes aux éleveurs:

1600€ Jose Lardot.
800€ M^{me} Beatrice Marie, M^{me} Manon Bauer.
466€ M^{me} Patricia Morin-Paye.
316€ Scea Ecurie Domaine De Baune.
150€ Matthieu Sauret.

Temps total: 4'56"23"

Le hongre KISS MARTINE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1790 4519 **PRIX DES CRISTALLERIES DAUM**

4200 m

(Steeple-Chase)

(Classe 3)

23000 € (11040, 5520, 3220, 2185, 1035) - dotation France Galop

Pour tous chevaux **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 3.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Parcours n° S3: Steeple-Chase, Dist. 4 200 m env.

1672 1 **Kepi D'Estruval**, h, b,f, 5 ans, par Cokoriko et Vague D'Estruval [Khalkevi (IRE)], 67 k (68 k), b, M^{me} B. Le Gentil (*Q. Defontaine*), H. de Lageneste & G. Macaire (s) 1

1570 1 **Richard De Clare**, h, b, 5 ans, par Great Pretender IRE et Shamrock (Doctor Dino), 69 k (66 k), ϕ b, M^{me} B. Pouvre (*L. Colson*), N. Paysan 2

492 **Kador Baie**, h, b, 5 ans, par Tiger Groom GB et Tenessee (Kapgarde), 70 k, b, Ecurie des M (*J. Lebrun*), P. Quinton (s) 3

1551 7 **Kiff Des Blaises**, h, gr, 5 ans, par Vif Monsieur GER et Marie Des Enceints (Dom Alco), 70 k, b, A. Roussel (*A. Roussel*), A. Roussel 4

1720 3 **Kendor De Manzat**, h, 5 ans, 68 k, b, G. Trapenard (*E. Labaisse*), de A. Boisbrunet (s) tbé

5 partants; 13 eng.; 1 eng. sup.; 6 part def. - Total des entrées: 391€

6 long, 5 long, 2 long.

11040€ - 5520€ - 3220€ - 2185€

Primes aux éleveurs:

1600€ M^{me} Bernard Le Gentil.
800€ M^{me} Brigitte Pouvre.
466€ Andre-Jean Belloir, Ecurie Des Vives Terres.
316€ M^{me} Audrey Dury, Jean Dury.

Temps total: 5'32"37"

Les Commissaires, après avoir entendu en ses explications l'entraîneur M. Christophe HERPIN, n'ont pas autorisé le hongre LAPSIUS à participer à la course, le rapport écrit du vétérinaire de service établissant que ledit cheval était manifestement hors d'état de défendre ses chances et ont transmis le dossier aux Commissaires de France Galop.

Le hongre KEPI D'ESTRUVAL a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

TOULOUSE

dimanche 30 novembre 2025

Terrain COLLANT

Commissaires de courses : Paquita PECOUT - Timothy ROBINSON - Mireille Sylvie DUGAST - Sylvie LE GALL

1791	4516	PRIX COLONEL AUBLET (Haies - Femelles) (Classe 3)	3500 m		
24000 €		(11040, 5520, 3120, 2160, 1080, 720, 360) – dotation France Galop			
Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans , n'ayant pas, en course de haies, depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.000. Poids: 4 ans, 66 kg; 5 ans, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 4.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.					
Parcours n° H1: Haies, Dist. 3 500 m env.					
1643	1	L'Alexandrie , f, b, 4 ans, par Bathyrhon GER et Diddle (Saint Des Saints), 69 k, þ, D. Robert (<i>A. Zuliani</i>), d'E. Andigné	1		
1038	6	Ladesire Jersey , f, b,f, 4 ans, par Marmelo (GB) et Elfe Jersey [Apsis (GB)], 67 k (63 k), þ, M ^{me} M. Carrie (<i>T. Bourguignea</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	2		
1733		No Risk No Gain , f, b, 4 ans, par No Risk At All et Etoile Du Ficheaux (Cokorico), 66 k, þ, D. Galt (<i>L. Zuliani</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	3		
1637	5	Mrs Robinson , f, gr, 4 ans, par Robin Of Navan et Prisenflag [Pyrus (USA)], 66 k (62 k), E. Barrao (<i>M^{me} G. Fradelin</i>), F. Barrao	4		
1589	6	Best Summer , f, b, 5 ans, par Sommerabend GB et Shawnee's Best [King's Best (USA)], 70 k (67 k), þ, M ^{me} S. Rakotonainaia (<i>C. Lancelot</i>), M ^{me} S. Rakotonainaia	5		
1601		Blakpearl De Roche , f, b,f, 4 ans, par Jeu St Eloï et God Girl [Goldneyev (USA)], 66 k, þ, C. Geoffroy (<i>G. Richard</i>), F. Nicolle	6		
162	2	Maracamaya , f, 4 ans, 68 k, þ, J. Dalifard (<i>A. Coupu</i>), V. Chatellier	t.j		
1637	4	Lolita Sei , f, 4 ans, 66 k (65 k), þ, Ecurie Magnien (<i>A. Beaudoire</i>), F. Nicolle	t.j		
8 partants; 17 eng.; 8 part def. – Total des entrées: 276 € 4 long ½, 3 long ½, 1 long, 1 long, 1 long.					
11040€ - 5520€ - 3120€ - 2160€ - 1080€ - 720€					
Primes aux éleveurs:					
1766 €		M ^{me} Sylvie Robert.			
883 €		Ecurie Jean-Michel Carrie, M ^{me} Marine Carrie, M ^{me} Sophie-Charlotte Carrie, M ^{me} Jocelyne Ventrou.			
499 €		Agb Agency, Chauvigny Global Equine Sasu, Ecurie Brilliantissime, Sébastien Defontaine.			
345 €		Scea Barbottière.			
172 €		Earl Haras Du Taillis.			
115 €		Christian Geoffroy, Francois Nicolle.			
<i>Temps total: 4'21"90"</i>					
La jument BEST SUMMER a effectué un tour du rond et est sortie en 1 ^{re} .					
Le départ de la course a été donné à 16h15.					
A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Gwen RICHARD (BLACKPEARL DE ROCHE), arrivé 6 ^e , lui ont adressé des observations pour avoir fait un usage manifestement inutile de sa cravache après la dernière haie, la pouliche BLACKPEARL DE ROCHE ne pouvant plus prétendre à un meilleur classement.					
La pouliche L'ALEXANDRIE (AQ) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.					
1792	4517	PRIX PMU «EDEN BAR» (PRIOR JACK) (Steeple-Chase - Handicap)	3500 m		
28000 €		(12600, 6160, 3640, 2520, 1400, 980, 700) – dotation France Galop			
Pour tous poulains et pouliches de 4 ans , n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.500.					
La référence applicable dans ce Handicap sera + 10.					
Parcours n° S1: Steeple-Chase, Dist. 3 500 m env.					
Référence : +11.					
1385	4	Specials One , h, gr, 4 ans, par Fly With Me et Chantico (Kadalko), 68 k, þ, P. Bibarnaa (<i>G. Richard</i>), A. Vigreux (s)	1		
1687	5	Allons A Vassy , h, b, 4 ans, par Nirvana Du Berlais et Areej Du Val [Enrique (GB)], 62½ k, þ, N. Ferrand (<i>Q. Gaignard</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	2		
1583	3	Manava , f, b, 4 ans, par Castle Du Berlais et Scarla [Turtle Bowl (IRE)], 70 k, þ, Ecurie Bernd/Torsten Raber (<i>L. Zuliani</i>), C. Bonin (s)	3		
1687	1	Lowry , h, b,f, 4 ans, par Kitkou et Diabline (Buck'S Boum), 68½ k, þ, Ecurie Ch-A Mary (<i>D. Lecomte</i>), L&M. Viel (s)	4		
1723	2	Super Bend , h, b, 4 ans, par Sommerabend GB et Super Nana [Anabaa (USA)], 66 k (62 k), þ, Ecurie Elag (<i>M^{me} G. Fradelin</i>), L. Baudron (s)	5		

1687	3	Leader Mag , h, b, 4 ans, par Ivanhowe GER et Anto Mag [Lavirco (GER)], 66 k, þ, C ^{te} AA. Maggiar (<i>A. Zuliani</i>), F. Nicolle	6		
6 partants; 22 eng.; 1 eng. sup.; 6 part def. – Total des entrées: 716 €					
Eng. Sup.: <i>Lowry</i>					
6 long ½, 5 long ½, 1 long ¾, 4 long ½, loin.					
12600€ - 6160€ - 3640€ - 2520€ - 1400€ - 980€					
Primes aux éleveurs:					
2016 €		Suc. Georges Massa.			
985 €		Nicolas Ferrand.			
582 €		Arnaud Chaille-Chaille.			
403 €		Joel Denis, Olivier Lenot, Didier Riche, M ^{me} Suzy Julien.			
224 €		Baudron (s).			
156 €		Comte Antoine-Audoin Maggiar, M ^{me} Antonia Maggiar, Anatole Maggiar, Aristide Maggiar.			
<i>Temps total: 4'12"60"</i>					
Le départ de la course a été donné à 16h48.					
Le jockey Angelo ZULIANI a déclaré que le hongre LEADER MAG (AQ), arrivé 6 ^e (3 ^e favori - 4,5/1), n'avait pas eu de ressources dès la dernière ligne droite d'en face.					
Le hongre ALLONS A VASSY a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.					
 CAGNES-SUR-MER					
lundi 1^{er} décembre 2025					
Terrain TRES SOUPLE					
Commissaires de courses : Alain LE TUTOUR – Jean-Michel COSTAMAGNA – Pierre SIGAUD					
1793	4559	PRIX DU VERCORS (Haies - Mâles et Hongres) (Inédits) Peloton A	3300 m		
34000 €		(15640, 7820, 4420, 3060, 1530, 1020, 510) – dotation France Galop			
Pour poulains entiers et hongres de 3 ans , n'ayant jamais couru.					
Poids: 68 kg.					
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.					
Cette épreuve sera dédoublée, si 27 poulains sont déclarés partants définitifs.					
Parcours n° H5: Haies, Dist. 3 300 m env.					
Paddockwood , h, b, 3 ans, par Birchwood IRE et Bourgeauville (IRE) [Le Havre (IRE)], 68 k, þ, S. Gouvaze (s) (<i>C. Lefebvre</i>), M. Pitart	1				
Victory Wind , h, gr, 3 ans, par City Light et Porto Arabia IRE (Ifrraj GB), 68 k, þ, H. Rubin (<i>G. Faivre-Picon</i>), S. Foucher	2				
Alastor Maugrey , h, gr, 3 ans, par Stormy River et Etatinka (Vision D'Etat), 68 k, þ, B. Lion (<i>T. Chevillard</i>), M. Pitart	3				
Melinos De Charnie , h, al, 3 ans, par Robin Of Navan et Hecate (IRE) (Act One GB), 68 k, Y. Fouin (s) (<i>K. Nabet</i>), Y. Fouin (s)	4				
Isaac Of York FR , h, al, 3 ans, par Ivanhowe GER et Taziana GER (Alexandros GB), 68 k, þ, M ^{me} D. Buhmann (<i>B. Gelhay</i>), M. Pitart	5				
Brun De Tzar , h, b, 3 ans, par Castle Du Berlais et Tzarine De La Moné (Tzar Rodney), 68 k, þ, Y. Bothamy (<i>A. Zuliani</i>), Gab. Leenders (s)	6				
Campo Grande , h, al, 3 ans, par Barastraight (GB) et Cap D'Ombree (Kapgarde), 68 k, N. Boudraa (<i>B. Claudio</i>), D. Cottin (s)	7				
King De Ceres , h, 3 ans, 68 k, L. Baudron (s) (<i>J.B. Breton</i>), JR. Breton	8				
Vesco , h, 3 ans, 68 k, þ, P. Sanglier (<i>G. Champier</i>), M. Pitart	9				
Madison Ransom , h, 3 ans, 68 k, D. Dahan (<i>L. Philippoperon</i>), M. Seror (s)	10				
Porto Giunco , h, 3 ans, 68 k, Ecurie Nicolato (<i>L. Zuliani</i>), D. Cottin (s)	-				
Voila Voila , h, 3 ans, 68 k, þ, F. Hennequin (<i>E. Bonnet</i>), D. Satalia	-				
Saint Florent , h, 3 ans, 68 k, Haras du Logis Saint-Germain (<i>T. Beaureain</i>), Rob. Collet (s)	arr				
Max De Sivola , h, 3 ans, 68 k, þ, P. Détré (<i>A. Chesneau</i>), Y. Fouin (s)	t.j				
14 partants; 19 eng.; 14 part def.					
1 long ¾, nez, 1 long, 2 long, tête, 9 long, ½ long, 1 long, 1 long.					

15640€ - 7820€ - 4420€ - 3060€ - 1530€ - 1020€ - 510€		
Primes aux éleveurs:		
2502€ Emile Buttigieg, Ecurie D'Auge.		
1251€ Haras De Montaigu.		
707€ M ^{me} Victoria Gadbin, Charles Gadbin, M ^{me} Louise Gadbin, M ^{me} Aline Crenn.		
489€ Yvan Molliere.		
244€ Wilhelm Bischoff, prime non attribuée.		
163€ Yvonnick Bothamy, Jean-Paul Bothamy.		
81€ M ^{me} Philippe Cottin, Noel Boudraa.		
<i>Temps total: 3'54"78"</i>		
Le hongre PADDOCKWOOD a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1794 14559 PRIX DU VERCORS	3300 m	
(Haies - Mâles et Hongres)		
(Inédits)		
Peloton B		
34000 € (15640, 7820, 4420, 3060, 1530, 1020, 510) - dotation France Galop		
Pour poulains entiers et hongres de 3 ans , n'ayant jamais couru.		
Poids: 68 kg.		
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.		
Cette épreuve sera dédoublée, si 27 poulains sont déclarés partants définitifs.		
Parcours n° H5: Haies, Dist. 3 300 m env.		
The Prince , h, b, 3 ans, par Le Brivido et Little Illusion (GB) (Dansili GB), 68 k, þ, S. Salmon (<i>C. Poincot</i>), S. Foucher	1	
Chateau La Barre , h, b, 3 ans, par Gemix et Misery Hill [Nombre Premier (GB)], 68 k, P. Lamy (<i>T. Beaurain</i>), J. Mérienne	2	
Major Star , h, b, 3 ans, par King Edward et Rose Star (Passing Sale), 68 k, L. Baudron (s) (<i>B. Claduc</i>), D. Cottin (s)	3	
Meursault Charme , h, al, 3 ans, par Beaumec De Houelle et Enna Pietra [Saddex (GB)], 68 k, þ, SCEA Haras des Forêts (<i>K. Nabet</i>), Y. Fouin (s)	4	
Magic Dancer , h, r, 3 ans, par Voiladenuo et Friska [Martaline (GB)], 68 k, Δ, D. Cottin (s) (<i>J. Charron</i>), D. Cottin (s)	5	
Wild Fun FR , h, b, 3 ans, par For Fun et Wild Lady [Turgeon (USA)], 68 k, Ecurie Zingaro (<i>C. Smeulders</i>), D. Cottin (s)	6	
Climatic IRE , h, al, 3 ans, par Shaman (IRE) et Pivotal Era GB (Pivotal GB), 68 k, JR. Breton (<i>J.B. Breton</i>), JR. Breton	7	
Zelzal Dream , h, 3 ans, 68 k, Δþ, Ecurie Brilliantissime (<i>D. Ubeda</i>), M. Seror (s)	8	
Marlux , h, 3 ans, 68 k, ⊗, GL Racing (<i>J. Reveley</i>), H. Mérienne (s)	9	
Mister Mael (IRE) , h, 3 ans, 68 k, þ, O. Martinelli (<i>C. Lefebvre</i>), V. Devillars	10	
Rainbow'S End , h, 3 ans, 68 k, M. Fordham (<i>N. Ferreira</i>), H. Mérienne (s)	-	
Lessentiel , h, 3 ans, 68 k, P. Prevost Baratte (<i>L. Philippon</i>), M. Seror (s)	arr	
Whisky Max IRE , h, 3 ans, 68 k, þ, JRB. Williams (<i>J. Phelipe</i>), M. Seror (s)	arr	
13 partants; 13 eng.; 13 part def.		
1 long, 7 long, 2 long ¼, 3 long, 5 long, 2 long, 4 long, 1 long, 4 long.		
15640€ - 7820€ - 4420€ - 3060€ - 1530€ - 1020€ - 510€		
Primes aux éleveurs:		
2502€ Serge Bouvier.		
1251€ Gildas Vaillant.		
707€ Thomas Vigneron, Mathieu Lochin, Loïc Lochin.		
489€ Yannick Fouin.		
244€ M ^{me} Maureen Bonhomme, Thibaut Le Floch.		
163€ M ^{me} Laurence Gagneux, M ^{me} Frédérique Cuir, prime non attribuée.		
81€ Long Inch Ltd, prime non attribuée.		
<i>Temps total: 3'55"20"</i>		
Le hongre THE PRINCE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1795 4560 PRIX DU COL D'ALLOS	3500 m	
(Haies)		
(Classe 2)		
37000 € (17020, 8510, 4810, 3330, 1665, 1110, 555) - dotation France Galop		
Pour tous poulains et pouliches de 3 ans . Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 8.500.		
Parcours n° H7: Haies, Dist. 3 500 m env.		
1578 3 Film Director , h, b, 3 ans, par Romanised IRE et Royal Memory GB (Invincible Spirit IRE), 67 k, Δ, R. Ng (<i>L. Philippon</i>), M. Seror (s)	1	
1694 Bellina Du Berlais , f, b, 3 ans, par Nathaniel IRE et Byzance Du Berlais [Martaline (GB)], 69 k, þ, Equi Dreams (<i>J. Charron</i>), D. Cottin (s)	2	
565 1 Woods , h, b, 3 ans, par Birchwood IRE et Geriba [Redoute's Choice (AUS)], 70 k (67½ k), Δ, Scuderia Aichner SRL (<i>J.B. Breton</i>), J. Vana Jr	3	
1536 3 Philadelphie , f, b, 3 ans, par Kapgarde et Plaisir D'Amour [Linnegari (IRE)], 65 k, JPJ. Dubois (<i>C. Smeulders</i>), D. Cottin (s)	4	
1333 3 Malaca , f, al, 3 ans, par Hunter'S Light IRE et Linda Queen [Linda'S Lad (GB)], 67 k, þ, M. Le Breton (<i>L. Zuliani</i>), S. Foucher	5	
1722 1 Amour Du Roi , h, b, 3 ans, par Bathyrhon GER et Emprise Du Large (Kapgarde), 67 k (64 k), Δþ, Ecurie Zingaro (<i>L. Beaubois</i>), D. Cottin (s)	6	
1463 6 Coladamass , f, b, 3 ans, par Stellar Mass IRE et Pina Colada SWI (Yeats IRE), 70 k, þ, M ^{me} M. Bietola Lasset (<i>C. Lefebvre</i>), M. Pitart	7	
1661 1 Wutzelite , h, 3 ans, 69 k, ⊗þ, Ecurie Ouest Racing (<i>T. Chevillard</i>), J. Boisnard (s)	8	
866 7 Jerusalem , f, 3 ans, 66 k (67 k), þ, Famille Bryant (<i>J. Reveley</i>), H. Mérienne (s)	9	
1631 Drut , h, 3 ans, 67 k, Team Valor International (<i>J. Hondier</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	arr	
964 6 Dream Filly , f, 3 ans, 66 k (62 k), þ, M ^{me} L. Charital (<i>M^{me} M. Herve</i>), J. Boisnard (s)	t.j	
11 partants; 34 eng.; 11 part def.		
1 long ¾, courte tête, 4 long, 2 long, 2 long ½, 1 long ½, 3 long, 3 long.		
17020€ - 8510€ - 4810€ - 3330€ - 1665€ - 1110€ - 555€		
Primes aux éleveurs:		
2723€ Robert Ng.		
1361€ Haras Du Berlais, Scea Equi Flore.		
769€ M ^{me} Marie-Laure Collet, Teddy Poirier.		
532€ Jean-Pierre-Joseph Dubois.		
266€ Eric Aubree, M ^{me} Maryse Aubree.		
177€ Ecurie Jumelle, M ^{me} Melissa Jumelle.		
88€ Suc. Raymond Bietola, M ^{me} Clarence Signol.		
<i>Temps total: 4'1"54"</i>		
A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Corentin SMEULDERS, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée d'un jour, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2 ^e infraction - 5 sollicitations).		
La pouliche BELLINA DU BERLAIS a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1796 4563 PRIX UCCELLO II	3800 m	
(Steeple-Chase)		
(Classe 1)		
45000 € (20700, 10350, 5850, 4050, 2025, 1350, 675) - dotation France Galop		
Pour tous poulains et pouliches de 3 ans . Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 8.000.		
Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.		
1554 5 Gemma Invicta , f, al, 3 ans, par Gemix et Nougatissime [Great Pretender (IRE)], 65 k (65½ k), þ, Ecurie Hugo & Pierre Pilarski (<i>J. Charron</i>), D. Cottin (s)	1	
1600 1 Paint For Fun , h, b,f, 3 ans, par For Fun et Painted Girl [Monsun (GER)], 68 k, þ, Ecurie Nicolato (<i>B. Gelhay</i>), D. Cottin (s)	2	
1727 4 Nuit De L'Homme , h, gr, 3 ans, par Gutaifan IRE et Yazzeine [Teofilo (IRE)], 67 k (64 k), þ, C. Jambert (<i>Q. Jacob</i>), M. Pitart	3	
1691 Fanfarón , h, b, 3 ans, par Nirvana Du Berlais et Fidelie Hannouma (IRE)], 67 k (68 k), þ, BDI Racing Team (<i>J. Reveley</i>), H. Mérienne (s)	4	
1668 Maimix , f, b,f, 3 ans, par Gemix et Haiku (Montmartre), 65 k, Δ, Ecurie Nicolato (<i>C. Lefebvre</i>), D. Cottin (s)	5	
1661 4 Proportionnally , h, b, 3 ans, par Whipper USA et Hahyasi [Kahyasi (IRE)], 67 k, þþ, Ecurie Patrick Joubert (<i>K. Nabet</i>), Y. Fouin (s)	6	
1632 3 Happy Mum'S Day , f, b, 3 ans, par Choeur Du Nord et Wild Du Berlais [Tremplino (USA)], 65 k (62 k), þ, M. Chaouat (<i>B. Marchand</i>), D. Windrif	7	
1631 5 Helios Du Luy , h, 3 ans, 67 k, Seror Racing Management (<i>L. Philippon</i>), M. Seror (s)	8	
1666 Toastmaster , h, 3 ans, 67 k (63 k), Δþ, M ^{me} H. Devin (<i>J. Phelipe</i>), M. Seror (s)	9	
1685 5 Oulala Des Brières , h, 3 ans, 67 k (64 k), þ, S. Foucher (<i>C. Poincot</i>), S. Foucher	10	
1663 4 Martin'S Denou , h, 3 ans, 68 k, þ, M ^{me} L. Denuault (<i>T. Chevillard</i>), J. Boisnard (s)	arr	

1631	Belvedere Palace (GB) , h, 3 ans, 67 k, Δþ, C. Foeller (<i>D. Ubeda</i>), M. Seror (s)	arr
1631	Master Falcon , h, 3 ans, 67 k, Δþ, M ^{me} G. Reille-Villedey (<i>T. Beaureau</i>), Butel & Beaunez (s)	tbé
13 partants; 26 eng.; 13 part def.	tête, 3 long, 6 long, 6 long, 1 long, 9 long, courte encolure, 1 long, 6 long.	
20700€ - 10350€ - 5850€ - 4050€ - 2250€ - 1350€ - 675€		
Primes aux éleveurs:		
3312 € Ecurie Hugo Et Pierre Pilarski.		
1656 € Jean-Pierre-Joseph Dubois.		
936 € Simon Urizzi, M ^{me} Sarah Brel.		
648 € Haras De Tonnencourt.		
324 € Haras D'Ecouves, Cottin (S).		
216 € Ghislain Coutre, M ^{me} Chrystelle Coutre.		
108 € Cedric Milet, M ^{me} Florence Fievez, Pascal Noue, Xavier Lippens.		
<i>Temps total: 4'34"98"</i>		
La pouliche GEMMA INVICTA a été munie d'un bonnet anti-bruit rouge jusqu'au départ.		
Le hongre NUIT DE L'HOMME a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1797 4561 PRIX DE BONNEVEINE	3500 m	
(Haies - Handicap de catégorie)		
37000 € (16 650, 8140, 4810, 3330, 1850, 1295, 925) - dotation France Galop		
Pour tous poulains et pouliches de 4 ans , n'ayant pas, cette année, en course de haies, été classés dans les deux premiers d'une course de dotation totale de 30.000.		
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 54 k.		
Parcours n° H7: Haies, Dist. 3 500 m env.		
Référence: +16.		
1539 Stormy Tango IRE , h, b, 4 ans, par Vadamos et Qenaa GB (Royal Applause GB), 68 k, Δþ, W. Kennedy (<i>C. Lefebvre</i>), M. Pitart	1	
1723 ¹ Royal Paloma , f, b, 4 ans, par My Risk et Cap D'Ombrée (Kapgarde), 70 k (66 k), Δ, N. Boudraa (<i>M^{me} O. Launay</i>), D. Cottin (s)	2	
1490 ⁶ Apophategne , h, al, 4 ans, par Adlerflug GER et Normandy Dream [Dream Ahead (USA)], 66½ k (63½ k), Δ, M ^{me} L. Baudouin (<i>L. Beauvois</i>), D. Cottin (s)	3	
1421 ³ Up And Up , f, gr, 4 ans, par It'S Gino GER et Lady Heart (Double Heart), 66 k (64 k), þ, M. Sauret (<i>G. Boinard</i>), M. Pitart	4	
1587 Montserrat , h, al, 4 ans, par Doctor Dino et Mezah IRE (Invincible Spirit IRE), 69½ k, Δþ, B. Angilletta (<i>A. Zuliani</i>), M ^{me} G. Menato	5	
1683 ² Kapki FR , h, b, 4 ans, par Cokoriko et Kapkine (Kapgarde), 67½ k (68 k), þ, N. George & A. Zetterholm (s) (<i>J. Reveley</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	6	
1595 ⁵ Leandro Nonantais , h, al, 4 ans, par Voiladenuo et Civelle [Ballingarry (IRE)], 67 k (64 k), þ, C. Trecco (<i>B. Marchand</i>), D. Windrif	7	
1746 ⁷ Well Destiny , h, 4 ans, 69½ k, Δþ, X. Brelaud (<i>T. Chevillard</i>), M. Pitart	8	
708 Kissy , f, 4 ans, 66½ k, Δþ, D. Vilbert (<i>A. Chesneau</i>), D. Artu (s)	9	
1522 ¹ Spring Way , f, 4 ans, 70 k, þ, A. Gabryszewski (<i>B. Gelhay</i>), M ^{me} B. Ré-Scandella	arr	
658 Porzman , h, 4 ans, 69 k (66 k), B. Le Port (<i>N. Baillou</i>), Y. Fouin (s)	arr	
1689 La Pagaille , f, 4 ans, 68 k, þ, Ecurie de Maleissye (<i>C. Smeulders</i>), D. Cottin (s)	arr	
1679 ⁴ Marie Katarina , f, 4 ans, 67½ k (64½ k), Δþ, Ch. Herpin (s) (<i>M. Desmard</i>), Ch. Herpin (s)	arr	
1634 ⁷ Lutt Matten GER , h, 4 ans, 66 k (62 k), þþ, J. Fabre (<i>T. Servier</i>), M ^{me} G. Menato	arr	
1686 ³ Litchi Roque , f, 4 ans, 68 k (64 k), Δ, M ^{me} M. Mérienne (<i>M^{me} M. Herve</i>), J. Mérienne	t.j	
15 partants; 28 eng.; 16 part def.		
Certif. vétérinaire: <i>Beautyfull Eyes</i>		
Chev. élim.: <i>Sirene Success IRE</i> , <i>Tenuta IRE</i> , <i>Luna Lupa GB</i> , <i>Dabasir IRE</i>		
tête, 1 long, 2 long, 1 long, tête, 1 long, courte tête, 6 long.		
16650€ - 8140€ - 4810€ - 3330€ - 1850€ - 1295€ - 925€		

Primes aux éleveurs:		
2 664 € William J. Kennedy, prime non attribuée.		
1 302 € M ^{me} Philippe Cottin, Noel Boudraa.		
769 € Boutin (S).		
532 € Matthieu Sauret.		
296 € M ^{me} Henri Devin, M ^{me} Victoria Devin.		
207 € Haras Des Coudraies, prime non attribuée.		
148 € Earl Haras De Nonant Le Pin, M ^{me} Marie-Flore Corbiere.		
<i>Temps total: 4'1"9"</i>		
Le jockey Thomas BEAURAIN étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche KISSY par le jockey Alexandre CHESNEAU au poids de 66.5 kg.		
Le hongre STORMY TANGO (IRE) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1798 4564 PRIX GERARD PHILIPEAU	3 800 m	
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)		
45000 € (20250, 9900, 5850, 4050, 2250, 1575, 1125) - dotation France Galop		
Pour tous poulains et pouliches de 4 ans .		
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 60 k.		
Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.		
Référence: +10.		
1667 ³ Coute Que Coute , f, al, 4 ans, par Doctor Dino et Cue To Cue GB (King'S Theatre IRE), 69 k, þ, WJ. Williams (<i>J. Reveley</i>), H. Mérienne (s)	1	
824 ² Kadover , f, b, 4 ans, par Whitecliffsofdover USA et Gyntka [Peer Gynt (JPN)], 67½ k, þ, M. Boisnard (<i>T. Chevillard</i>), J. Boisnard (s)	2	
1614 Lockbatan Thom , h, b, 4 ans, par Yeats IRE et Ecbatane (Baliko), 66½ k, þ, M ^{me} T. Mingozzi (<i>N. Ferreira</i>), R. Chotard	3	
1102 ³ Priam Du Mesnil , h, b, 4 ans, par Bathyrhon GER et April Day [Garuda (IRE)], 65 k, þ, Y. Tarzout (<i>S. Nailov-Ferhanov</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	4	
1260 ⁶ Astorius , f, b, 4 ans, par Pastorius GER et Cote Atlantique (Nickname), 70 k (67 k), þþ, MP. Reichstein (<i>Q. Jacob</i>), M. Pitart	5	
1746 ⁴ Linda Slide , f, b, 4 ans, par Vif Monsieur GER et Une Dame D'Avril [Meshaeer (USA)], 62 k, þ, JF. Anthore (<i>G. Champier</i>), M. Pitart	6	
1627 Levoilatiel , h, b, 4 ans, par Karaktar IRE et Vlatiepy [Dark Moon Dancer (GB)], 70 k, þ, Ecurie Team Spirit (<i>J. Charron</i>), D. Cottin (s)	7	
1587 Le Colombar , h, 4 ans, 65 k, SARL Carion E.M.M. (<i>D. Ubeda</i>), M. Seror (s)	8	
1558 ⁶ Le Pere Celeste , h, 4 ans, 69 k, Δþ, G. Temam (<i>C. Lefebvre</i>), M. Pitart	9	
246 ¹ Bellodam , h, 4 ans, 69 k, þ, Scuderia Aichner SRL (<i>J. Kratochvil</i>), J. Vana Jr	10	
1665 ⁴ Kucharsky , h, 4 ans, 69½ k, þþ, Ecurie Enzo et Michael Rizieri (<i>K. Nabet</i>), Y. Fouin (s)	-	
1728 ³ Bakarello IRE , h, 4 ans, 65½ k (64½ k), C. Trecco (<i>A. Chesneau</i>), D. Windrif	-	
1634 ² Mademoiselle Mia , f, 4 ans, 66 k, Δ, M ^{me} MG. Boudot (<i>L. Philippon</i>), M. Seror (s)	-	
21 ⁶ Planeur , h, 4 ans, 66 k (64 k), þ, Ecurie de La Verte Valle (<i>G. Boinard</i>), V. Devillars	arr	
1574 ⁵ Lerika , f, 4 ans, 64 k (62 k), Δ, Passion Racing Club (<i>B. Marchand</i>), D. Windrif	t.j	
15 partants; 27 eng.; 15 part def.		
2 long ½, ¾ long, 5 long, 1 long ¼, encolure, encolure, tête, 4 long, ¾ long.		
20 250€ - 9 900€ - 5 850€ - 4 050€ - 2 250€ - 1 575€ - 1 125€		
Primes aux éleveurs:		
3 240 € William John Williams.		
1 584 € Boisnard (S).		
936 € Elevage Thom, Patrice Detre.		
648 € Daniel Aumont, Nicolas Aumont, M ^{me} Caroline Aumont.		
360 € Ecurie Pierre Julianne.		
252 € Earl Detouillon Raphael Frederique, Jimmy Detouillon.		
180 € Michel Contignon, M ^{me} Nelly Contignon.		
<i>Temps total: 4'35"6"</i>		
Le jockey Thomas BEAURAIN étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre LOCKBATAN THOM (AQ) par le jockey Nathanael FERREIRA au poids de 66.5 kg.		
La pouliche KADOVER a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1799 4565 PRIX HYERES III	3 800 m	
(Steeple-Chase - Handicap)		
37000 € (16 650, 8140, 4810, 3330, 1850, 1295, 925) - dotation France Galop		

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus .						
La référence applicable dans ce Handicap sera +12.						
Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.						
Référence : +12.						
710	3	Kaja , f, b, 5 ans, par The Grey Gatsby (IRE) et Kamellata [Pomellato (GER)], 70 ^{1/2} k, Δ, Scuderia Aichner SRL (J. Kratochvili), J. Vana Jr	1			
1669	2	Hill Of Bamboo , h, b, 6 ans, par Gemix et Melancholy Hill (My Risk), 65 ^{1/2} k (66 k), þ, F. Huther (J. Charron), D. Cottin (s)	2			
1669		Loutathir , h, al, 6 ans, par Muhtathir GB et Loup The Loup [Loup Solitaire (USA)], 63 ^{1/2} k, Δ, D. Vilbert (D. Ubeda), M. Seror (s)	3			
1747	1	Laguinte , h, b, 5 ans, par Planteur (IRE) et Mado [French Glory (IRE)], 68 ^{1/2} k, Δþ, Ecurie Nicolato (C. Lefebvre), M. Pitart	4			
28	6	Krokodile Dundee , h, b,f, 5 ans, par Jeu St Eloi et Penkinella [Pennekamp (USA)], 72 k (68 k), Δþ, Scuderia Aichner SRL (Mme L. Neprasova), J. Vana Jr	5			
1669		Tonerre Du Temps , f, b, 6 ans, par Saint Des Saints et Daniella [Sea The Stars (IRE)], 66 ^{1/2} k, X. Lebard (L. Brechet), D. Cottin (s)	6			
1695		Iron Barks , h, b,f, 5 ans, par Kingfisher IRE et Iditarod [Sageburg (IRE)], 72 k (69 k), þ, JPJ. Dubois (G. Boinard), M. Pitart	7			
1334	7	Spes Energicall , f, 8 ans, 62 k, Suc. S. Sutton (J. Philippe), M. Seror (s)	8			
1630	2	Parisimix , h, 6 ans, 68 k, Δþ, J. Finch (L. Philippon), M. Seror (s)	9			
		Foudre Delta , h, 10 ans, 66 k (65 k), Δþ, Y. Fouin (s) (A. Chesneau), Y. Fouin (s)	10			
1724	1	Kool And Girly , f, 5 ans, 65 k (64 k), þ, P. Thiriet (G. Champier), M. Pitart	-			
1597		Goldkikou , h, 5 ans, 71 k, Δþ, Seror Racing Management (A. Zuliani), Gab. Leenders (s)	arr			
1688	6	Kilometre Zero , h, 5 ans, 63 ^{1/2} k, þ, S. Cotteverte (L. Zuliani), S. Foucher	arr			
13 partants; 31 eng.; 14 part def.						
16 650€ - 8 140€ - 4 810€ - 3 330€ - 1 850€ - 1 295€ - 925€						
Primes aux éleveurs:						
2 414 €		Appapays Racing Club.				
1 180 €		Roland Monnier, Yannick Fouin.				
697 €		Laurent Nadot, Hervé Nadot.				
482 €		Jean-Paul Marchand, Julien Hocde.				
268 €		Philippe Thiriet, Xavier Bazot, Theo Bazot, Jacques Cypres.				
187 €		Ecurie Des Charmes.				
134 €		Jean-Pierre-Joseph Dubois, Fabrice Simon.				
La jument KOOL AND GIRLY a été munie d'un bonnet anti-bruit rouge jusqu'au départ.						
Le hongre HILL OF BAMBOO a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.						
1800	4562	PRIX DU BELVEDERE (Haies - Handicap de catégorie)	4000 m			
37000 € (16 650, 8 140, 4 810, 3 330, 1 850, 1 295, 925) - dotation France Galop						
Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus , n'ayant pas, cette année, en course de haies, été classés dans les deux premiers d'une course de dotation totale de 40.000.						
Seront qualifiés dans cette épreuve les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 54 k.						
Parcours n° H4: Haies, Dist. 4 000 m env.						
Référence : +18.						
1710	3	Royal Moon , f, b,f, 6 ans, par Spanish Moon USA et Robinia Directa GER (Law Society USA), 66 k, þ, F. Leclercq (T. Chevillard), J. Carayon	1			
1697		Blekolina , f, gr, 6 ans, par Blek et Anguilla GER (Tremplino USA), 72 k (68 k), þ, X. Brelaud (J.F. Rambur), M. Pitart	2			
1672	4	Clo Des Flos , h, b,f, 5 ans, par Clovis Du Berlais et Nonita Royale (Nononito), 66 ^{1/2} k (64 ^{1/2} k), þ, V. Le Roy (M. Desmard), J. Mérienne	3			
1710		The Must , h, b, 5 ans, par Kamsin GER et Turn In Grey [Martaline (GB)], 67 ^{1/2} k (63 ^{1/2} k), ⊗þ, LG Bloodstock (T. Servier), Mme G. Menato	4			
1725	3	Kief Du Nord , h, b, 5 ans, par Robin Du Nord et El Tistair Wells (Irish Wells), 68 k (67 k), Δþ, X. Brelaud (G. Champier), M. Pitart	5			
1534	7	Mon Emperor IRE , h, b, 5 ans, par Holy Roman Emperor IRE et Marie Shams [Gentlewave (IRE)], 68 ^{1/2} k (65 ^{1/2} k), þ, Passion Racing Club (B. Marchand), D. Windrif	6			
1676	3	Karma D'Olivate , f, b,f, 5 ans, par Cokoriko et Dyna D'Olivate [Lucarno (USA)], 66 ^{1/2} k (64 k), þ, E. Ruiz Colechar (G. Boinard), M. Pitart	7			
6 partants; 13 eng.; 6 part def.						
1 long, 1 long ½, 1 long.						
11 500€ - 5 750€ - 3 250€ - 2 250€						
1682	6	Sopran Leger IRE , h, 5 ans, 71 ^{1/2} k (67 ^{1/2} k), þ, Scuderia Aichner SRL (Mme L. Neprasova), J. Vana Jr	8			
1729	6	Algajust , h, 5 ans, 67 k (66 k), ⊗þ, Y. Fouin (s) (A. Chesneau), Y. Fouin (s)	9			
1579	3	Halite IRE , h, 7 ans, 72 k (69 k), þ, P. Walter (G. Faivre-Picon), D. Satalia	arr			
		Ayeth , h, 9 ans, 70 k (69 k), þ, J. Finch (E. Bonnet), D. Satalia	arr			
1547		Pourquoi Pas Solo , f, 5 ans, 69 k, þ, Mme A. Boutin (J. Charron), D. Cottin (s)	arr			
1607	5	La Seule Facon , f, 5 ans, 68 k, þ, IR. Watters (L. Zuliani), de A. Boisbrunet (s)	arr			
		Nour Aya IRE , f, 5 ans, 67 k, Δþ, D. Artu (s) (B. Gelhay), D. Artu (s)	arr			
1729	3	Celeb IRE , h, 5 ans, 67 k, ⊗þ, N. Perret (s) (A. Zuliani), Y. Fouin (s)	arr			
1710		Guetta , f, 5 ans, 68 ^{1/2} k, þ, J. Pearson-Stuttard (L. Philippon), M. Seror (s)	tj			
16 partants; 41 eng.; 16 part def.						
Chev. élim.: <i>Hermes Des Bordes, Tough Times, Jungle Sea</i>						
3 long, tête, 2 long, 1 long, 5 long, 4 long, 7 long, 2 long.						
16 650€ - 8 140€ - 4 810€ - 3 330€ - 1 850€ - 1 295€ - 925€						
Primes aux éleveurs:						
2 414 €		Earl Haras Du Taillis.				
1 180 €		Mme Clarence Signol, Xavier Brelaud.				
697 €		Clovis Bardin, Mme Florence Bardin.				
482 €		Baudron (S).				
268 €		Ecurie Des Chataigniers.				
187 €		Bloodstock Agency Ltd, prime non attribuée.				
134 €		Jean-Philippe Rivoire.				
<i>Temps total: 4'40"88"</i>						
Le jockey Thomas BEAURAIN étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la jument HOUR AYA (IRE) par le jockey Benjamin GELHAY au poids de 67 kg.						
A l'issue de la course, le jockey Gauvin FAIVRE PICON a déclaré que le hongre HALITE (IRE) (4/1 - 1 ^{er} favori), avait été trop allant durant le parcours et ne s'était pas oxygéné correctement, raisons pour lesquelles il l'avait arrêté à l'entrée de la ligne d'arrivée.						
Le hongre CLOS DES FLOS a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.						
FONTAINEBLEAU						
0408336						
mardi 2 décembre 2025						
Terrain TRES SOUPLE						
Commissaires de courses : Jean d'INDY - Emilie LENZI - Guillaume de THORE						
1801	4546	PRIX DU PAVE DU ROY (Steeple-Chase - À réclamer)	3 600 m			
25 000 € (11 500, 5 750, 3 250, 2 250, 1 125, 750, 375) - dotation France Galop						
Pour tous poulains et pouliches de 3 ans , mis à réclamer pour 14.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids: 68 kg. Surcharges accumulées: 1 kg par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 14.000. En outre, les poulains et les pouliches ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000 porteront 2 kg.						
Parcours n° S1: Steeple-Chase, Dist. 3 600 m env.						
1663	5	Saint Patrice , h, b,f, 3 ans, par Saint Des Saints et Primula [Authorized (IRE)], 68 k (65 k), þ, (14 000), P. Détré (M. Zuliani), J. Delaunay (s)	1			
1575	4	Mairygarde De Mee , f, b,f, 3 ans, par Kapgarde et Mairy Gold (Full Of Gold), 70 k (66 k), (22 000), AF. O'Callaghan (J. Philippe), M. Seror (s)	2			
1678	2	Dofida , f, b,f, 3 ans, par Roman Candle (GB) et Baladala Reconce (Saint Des Saints), 69 k, þ, (20 000), J. Guiheneuf (D. Lecomte), L&M. Viel (s)	3			
1663	6	Yssi Imperatrice , f, b, 3 ans, par Imperial Monarch IRE et You Got Love (IRE) [Naqafoos (GB)], 66 k, þ, (14 000), C. Milliere (A. Zuliani), M. Seror (s)	4			
1701	4	Mister Pom , h, 3 ans, 70 k (67 k), ⊗þ, (18 000), P. Priollet (A. Lepage), L&M. Viel (s)	tbé			
1668		Money Soon , f, 3 ans, 69 k, Δþ, (20 000), Ecurie Mme Jacques Cypres (C. Lefebvre), Gab. Leenders (s)	tbé			
6 partants; 13 eng.; 6 part def.						
1 long, 1 long ½, 1 long.						
11 500€ - 5 750€ - 3 250€ - 2 250€						

Primes aux éleveurs :

1840 € Bruno Senamaud, M^{me} Celine Senamaud, Jacques Detre.
 920 € Andre-Marcel Pommerai, M^{me} Didier Paysan.
 520 € Joel Denis, Cedric Denis.
 360 € Ecurie Bertrand Milliere, Cedric Milliere.

Temps total: 4'19"9"

Le hongre SAINT PATRICE et la pouliche MAIRY GARDE DE MEE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1802	4545	PRIX PAIUTE (Haies) (Classe 3)	3800 m
------	------	--------------------------------------	--------

49 000 € (22540, 11270, 6370, 4410, 2205, 1470, 735) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 11.500. **Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 5.000 cette année et par 10.000 l'année dernière.

Parcours n° H7: Haies, Dist. 3 800 m env.

1184	2	Jouvancelle, f, al, 6 ans, par Coastal Path GB et Reine De Mai [Fragrant Mix (IRE)], 67 k (65 k), C. Lagier (M ^{me} B. Frost), M. Seror (s)	1
------	---	--	---

1569	Jibril Des Mottes, h, b, 6 ans, par Feel Like Dancing GB et Sepia Des Mottes (April Night), 67 k, ♀, Ecurie des Mottes (A. Zuliani), F. Nicolle	2
------	---	---

1698	Artaban Slate, h, b.f, 6 ans, par The Anvil IRE et Queen Slate (Bonbon Rose), 70 k, ♀, V. Chatellier (A. Coupu), V. Chatellier	3
------	--	---

1705	5 Kaline Des Boullat, f, b, 5 ans, par Jeu St Eloi et Reine De Mai [Fragrant Mix (IRE)], 67 k (63 k), ♂, D. Seror (J. Phelippe), M. Seror (s)	4
------	---	---

1556	4 Speed Emile, h, b, 6 ans, par Estejo GER et Emily Strange (IRE) (Ballingarry IRE), 71 k, ♀, J. Bisson (K. Dubourg), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)	5
------	---	---

1660	Free Lord D'Anjou, h, gr, 7 ans, par Lord Du Sud et Misery Hill [Nombre Premier (GB)], 69 k, ♀, S. Dufresne (R. Mayeur), S. Dufresne	6
------	--	---

1597	3 Bialystok (IRE), h, b, 7 ans, par Zoffany IRE et Deauville Shower IRE (High Chaparral IRE), 72 k (69 k), ♀, ARF Racing (T. Figueira), D. Satalia	7
------	--	---

7 partants; 26 eng.; 7 part def.

1 long ½, 1 long, courte encolure, encolure, 1 long, ½ long.

22540 € - 11270 € - 6370 € - 4410 € - 2205 € - 1470 € - 735 €

Primes aux éleveurs :

3268 € Jean Brest, M^{me} Claire Brest.
 1634 € Ecurie Des Mottes.
 923 € Andre Remoue, Laurent Remoue.
 639 € Jean Brest.
 319 € Franck Van Haaren.
 213 € Gildas Vaillant.
 106 € Thierry Storme, Thierry Lohest.

Temps total: 4'24"12"

La jument JOUVANCEILLE et le hongre JIBRIL DES MOTTES ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1803	4547	PRIX DE LA MARE AUX CERFS (Steeple-Chase - À réclamer)	3600 m
------	------	---	--------

25 000 € (11500, 5750, 3250, 2250, 1125, 750, 375) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids: 68 kg**. Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 kg; pour 14.000, 4 kg. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000 porteront 2 kg.

Parcours n° S1: Steeple-Chase, Dist. 3 600 m env.

1667	7 L'Aziza Des Places, f, b, 4 ans, par Alanadi et Liliane Star [Anabaa Blue (GB)], 70 k (69 k), ♂, (14 000), L. Aubanel (N. Ferreira), R. Schmidlin	1
------	---	---

1613	3 Speed Coko, h, b, 4 ans, par Cokoriko et Emily Strange (IRE) (Ballingarry IRE), 72 k (69 k), ♀, (14 000), J. Bisson (T. Figueira), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)	2
------	--	---

1683	Make Sense, h, b.f, 4 ans, par No Risk At All et Makewish (Kapgarde), 72 k (69 k), ⊗, (14 000), C. Trecco (Q. Samaria), D. Windrif	3
------	--	---

1326	5 Rue Surcouf GB, f, al, 4 ans, par Lightning Spear GB et Pink Flames IRE (Redback GB), 66 k (63 k), ♀, (10 000), M ^{me} L. Macquenhem (A. Lepage), J. Jouin	4
------	---	---

1648	1 Let Me Dream, h, b.f, 4 ans, par Saint Des Saints et Let'S Do It [Early March (GB)], 70 k (67 k), ♀, (12 000), M ^{me} G. Samama (M. Zuliani), J. Boisnard (s)	5
------	--	---

1728	2 Kiff Me Five, h, 4 ans, 72 k, ⊗, (14 000), Ecurie Nosat (C. Lefebvre), Gab. Leenders (s)	arr
------	--	-----

6 partants; 19 eng.; 6 part def.

1 long, 3 long, 3 long, loin.

11 500 € - 5 750 € - 3 250 € - 2 250 € - 1 125 €

Primes aux éleveurs :

1840 € M^{me} Marie-Pierre Lejeune.
 920 € Franck Van Haaren.
 520 € M^{me} Benoit Gabeur.
 360 € The Pink Flames Partnership, prime non attribuée.
 180 € Gerard Samama.

Temps total: 4'21"39"

A l'issue de la course, les Commissaires ont entendu en ses explications le jockey Clément LEFEVBRE sur les raisons l'ayant amené à arrêter le hongre KIFF ME FIVE.

Le jockey a déclaré que le hongre s'était accidenté après le départ, sans qu'aucune faute ne puisse être retenue à l'encontre de l'un de ses concurrents.

Le hongre KIFF ME FIVE et la pouliche L'AZIZA DES PLACES ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1804	4544	PRIX DU LANCER (Haies) (Classe 3)	3 800 m
------	------	---	---------

49 000 € (22540, 11270, 6370, 4410, 2205, 1470, 735) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu 17.000 (victoires et places). **Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 5.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Parcours n° H7: Haies, Dist. 3 800 m env.

1635	1 Prestige D'Olva, h, b, 5 ans, par Recorder GB et La Pleine Lune [Early March (GB)], 69 k, ♂, E. Ciechanowicz (L. Philippoper), M. Rolland (s)	1
------	---	---

1635	2 Mossy Walsh IRE, f, b, 5 ans, par Getaway GER et Msmilan IRE (Milan GB), 65 k, D. Maughan (B. Le Clerc), M. Seror (s)	2
------	---	---

1635	3 Kop De Boulogne, h, b, 5 ans, par Magneticjim (IRE) et Beyrouth [Fragrant Mix (IRE)], 67 k, ♀, de P. Fraguier (L. Zuliani), de A. Boisbrunet (s)	3
------	--	---

1644	4 Sarabend, f, b, 5 ans, par Sommerabend GB et Sa Carla [Satri (IRE)], 67 k, ♀, S. Ruel (K. Dubourg), Ch. Dubourg (s)	4
------	---	---

1660	4 Blue Borana GB, h, b, 5 ans, par Blue Bresil et Listen To The Man IRE (Court Cave IRE), 67 k (67 ½ k), ♂, M ^{me} SA Bramall (T. Dumouch), Gab. Leenders (s)	5
------	--	---

1635	7 Jonjo Bravo, h, b, 5 ans, par Masked Marvel GB et Rouvraie [Anabaa (USA)], 67 k, Private Harley Street Clinic (J. Reveley), N. George & A. Zetterholm (s)	6
------	---	---

1644	7 Glori Leader, h, al, 5 ans, par Australia GB et Glorification GB (Champs Elysees GB), 67 k (65 k), JRB. Williams (M ^{me} B. Frost), M. Seror (s)	7
------	---	---

1619	3 Klovis Bleue, h, 5 ans, 71 k, ♀, V. Chatellier (Y. Plumas), t _{bé}	
------	---	--

1672	2 Beau Dino, h, 5 ans, 69 k (68 k), ⊗, Ecurie Etoile N.V. (L. Vandamme), J. Planque (s)	t.j
------	---	-----

9 partants; 22 eng.; 1 eng. sup.; 9 part def.

Eng. Sup.: *Glori Leader*

3 long ½, 1 long, 4 long, 1 long, 3 long, 2 long.

22 540 € - 11 270 € - 6 370 € - 4 410 € - 2 205 € - 1 470 € - 735 €

Primes aux éleveurs:

3268 € M^{me} Vanessa Oger, Olivier Sauvaget, Roger-Yves Simon, Nicolas Simon.
 1634 € Michael O'Neill, prime non attribuée.
 923 € Herve D'Armaille, Louis D'Armaille.
 639 € M^{me} Laurence Gagneux, M^{me} Mylene Ehrmann, M^{me} Pauline Ehrmann.
 319 € M^{me} Susan Carsberg, prime non attribuée.
 213 € Francois-Marie Cottin.
 106 € China Horse Club International.

Temps total: 4'24"34"

Les hongres PRESTIGE D'OLVA et KOP DE BOULOGNE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1805	4542	PRIX TREMAILLE (Haies - Mâles et Hongres) (Classe 3)	3 550 m
------	------	--	---------

49 000 € (22540, 11270, 6370, 4410, 2205, 1470, 735) - dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas en course à obstacles reçu 13.000 (victoires et places). **Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 4.000.

Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 550 m env.

1731	1 Santcoko, h, b.f, 3 ans, par Cokoriko et Santariyka (Saint Des Saints), 69 k, ♀, Ecurie Mme Lynne MacLennan (K. Nabet), F. Nicolle	1
------	--	---

732	2	Magot Des Mottes , h, al, 3 ans, par Gemix et Banco Des Mottes (Kapgarde), 68 k, ♀, P. Détré (<i>A. Zuliani</i>), F. Nicolle	2	5 long ½, 1 long, 1 long ¾, 5 long ½, 8 long, 2 long ½, encolure, 5 long ½, 5 long.
1623	4	No Limits Steve , h, b, 3 ans, par Stunning Spirit (GB) et Sweet Orientfawn IRE (Galileo IRE), 69 k, ♀, Gousserie Racing (<i>B. Le Clerc</i>), M. Seror (s)	3	25 300 € - 12 650 € - 7 150 € - 4 950 € - 2 475 € - 1 650 € - 825 €
1731	4	Macarel , h, b, 3 ans, par Tiger Groom GB et Clara De Lune (Bleu D'Altair), 67 k, R. Stasi (<i>B. Claudio</i>), G. Collet	4	Primes aux éleveurs: 4 048 € Mme Julie Thomas, prime non attribuée. 2 024 € Mme S. Lanigan O'Keeffe, prime non attribuée. 1 144 € Seror (S), Henri Blois.
1719	4	Magic Filip , h, b, 3 ans, par Cokoriko et Qartouche (Ragmar), 67 k, ♀, L. Alard (<i>R. Mayeur</i>), S. Dehez (s)	5	792 € Guy Chérel. 396 € Mme Francette Leloup, Jean-Claude Biais. 264 € Comte Michel De Gigou. 132 € Mme Francois De Beauregard.
1731	6	Chasing Great , h, b, 3 ans, par Night Wish GER et Eau Tenebreuse [Lando (GER)], 67 k (66 k), ♀, B. Compagnie (<i>A. Lepage</i>), S. Dehez (s)	6	<i>Temps total: 4'14"46"</i>
	7	Way Way Way GB , h, gr, 3 ans, par Way To Paris GB et Fulgurance Mathan [Ballingarry (IRE)], 67 k (66 k), S. Dufresne (<i>N. Ferreira</i>), S. Dufresne	7	Les Commissaires, ont autorisé la pouliche NEVA à être munie d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.
1719	1	Escort' Man , h, 3 ans, 69 k, ♀, G. Burstin (<i>E. Labaisse</i>), de A. Boisbrunet (s)	8	Les pouliches JUMPANJIVE (GB) et CHOUCHOU D'ANJOU ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.
	arr	Mikariton , h, 3 ans, 67 k (65 k), H. Blois (<i>Mme B. Frost</i>), M. Seror (s)	arr	
	arr	Macao Roque , h, 3 ans, 67 k (64 k), ♀, J. Zuliani (<i>M. Zuliani</i>), J. Zuliani	arr	
1731	7	Apolon Dieu , h, 3 ans, 67 k, ♂, Mme V. Berquand (<i>K. Dubourg</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	tbé	
	11 partants ; 30 eng. ; 11 part def.			
	2 long, 1 long ½, 6 long, 1 long, 4 long ½, 1 long ¼, 1 long.			
	22 540 € - 11 270 € - 6 370 € - 4 410 € - 2 205 € - 1 470 € - 735 €			
	Primes aux éleveurs:			
	3 606 € Thierry Cypres.			
	1 803 € Ecurie Des Mottes.			
	1 019 € Gousserie Racing.			
	705 € Julien Boutin.			
	352 € Earl Trinquet, Olivier Trinquet, Marc Trinquet.			
	235 € Stephan Hillou-Lespes, Mme Muriel Nogarotto, Jean-Philippe Larrieu.			
	117 € Yorton Farm, prime non attribuée.			
	<i>Temps total: 4'12"15"</i>			
	Le jockey Lucas VANDAMME s'étant accidenté dans le Prix du Lancer, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre CHASING GREAT par le jockey Alex LEPAGE au poids de 66 kg.			
	Le hongre SANTCOKO a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
1806	4548	PRIX DES LIEVRES (Steeple-Chase - Femelles) (Classe 2)	3 600 m	
	55 000 € (25 300, 12 650, 7 150, 4 950, 2 475, 1 650, 825) - dotation France Galop			
	Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans , n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.500. Poids: 4 ans, 66 kg; 5 ans, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 6.000, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.			
	Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 600 m env.			
1720	1	Jumpanjive GB , f, gr, 4 ans, par Jukebox Jury (IRE) et Kassis GB (Kalanisi IRE), 67 k, ♂, Mme J. Thomas (<i>J. Reveley</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	1	
1633	4	Rock Me Charly IRE , f, b, 4 ans, par Jukebox Jury (IRE) et Bathilde (Nickname), 67 k, RS. Lanigan-O'Keeffe (<i>A. Renard</i>), Mme M. Pineda	2	
1683	3	Lady Ange Win , f, b.f, 4 ans, par American Devil et Roshana De Vindecy (Baliko), 66 k, J. Frost (<i>B. Le Clerc</i>), M. Seror (s)	3	
1712	1	Yes We Hope , f, b, 4 ans, par Saint Des Saints et Yes We Can [Poliglote (GB)], 67 k (64 k), ♀, J. Uzel (<i>J. Bry</i>), G. Juillet	4	
1628	1	Chouchou D'Anjou , f, gr, 4 ans, par Chanducoq et Medanix (Al Namix), 67 k, ♀, E. Lecoiffier (<i>E. Bureller</i>), E. Lecoiffier	5	
1647	2	Kola D'Oudairies , f, b, 5 ans, par Kamsin GER et Pythie D'Oudairies (Grand Tresor), 72 k (69 k), ♀, Cte de M. Gigou (<i>E. Meunier</i>), A. Le Clerc (s)	6	
1580	1	L'Aureole , f, gr, 4 ans, par Beaumec De Houelle et L'Aubade [Enrique (GB)], 66 k, ♀, Mme de F. Beauregard (<i>C. Lefebvre</i>), D. Sourdeau de Beauregard (s)	7	
1156	5	Beautiful Glory , f, 4 ans, 67 k, ♂, Mme C. Precy-Baroni (<i>A. Zuliani</i>), M. Seror (s)	8	
1555	5	Neva , f, 4 ans, 68 k (66 k), Ecurie Patrick Klein (<i>Mme B. Frost</i>), M. Seror (s)	9	
1664	6	Klass Affair , f, 5 ans, 70 k, S. Dufresne (<i>L. Zuliani</i>), S. Dufresne	10	
1664	4	La Valette , f, 4 ans, 69 k, C. Dessagne (<i>T. Beaurain</i>), H. Mérienne (s)	arr	
	11 partants ; 27 eng. ; 1 eng. sup. ; 11 part def.			
	Eng. Sup.: <i>Jumpanjive GB</i>			
	5 long ½, 1 long, 1 long ¾, 5 long ½, 8 long, 2 long ½, encolure, 5 long ½, 5 long.			
	25 300 € - 12 650 € - 7 150 € - 4 950 € - 2 475 € - 1 650 € - 825 €			
	Primes aux éleveurs:			
	4 048 € Mme Julie Thomas, prime non attribuée.			
	2 024 € Mme S. Lanigan O'Keeffe, prime non attribuée.			
	1 144 € Seror (S), Henri Blois.			
	792 € Guy Chérel.			
	396 € Mme Francette Leloup, Jean-Claude Biais.			
	264 € Comte Michel De Gigou.			
	132 € Mme Francois De Beauregard.			
	<i>Temps total: 4'14"46"</i>			
	Les Commissaires, ont autorisé la pouliche NEVA à être munie d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.			
	Les pouliches JUMPANJIVE (GB) et CHOUCHOU D'ANJOU ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
1807	4543	PRIX DE MACHERIN (Haies - Femelles) (Classe 3)	3 550 m	
	49 000 € (22 540, 11 270, 6 370, 4 410, 2 205, 1 470, 735) - dotation France Galop			
	Pour pouliches de 3 ans , n'ayant pas en course à obstacles reçus 13.000 (victoires et places). Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 4.000.			
	Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 550 m env.			
1730	3	Free And Easy , f, al, 3 ans, par Goliath Du Berlais et Green Hope [Muhtathir (GB)], 68 k (66 k), ♂, S. Munir (<i>Mme B. Frost</i>), M. Seror (s)	1	
1576	1	Cybelle De L'Aunay , f, al, 3 ans, par Recorder GB et Tessa [Linnegari (IRE)], 70 k, ♂, JC. Auvrai (<i>A. Renard</i>), D. Sourdeau de Beauregard (s)	2	
1576	4	Magic Trillion , f, b, 3 ans, par Doctor Dino et Tante Sissi [Lesotho (USA)], 68 k, ♂, Fam. Mussat (<i>A. Zuliani</i>), M. Seror (s)	3	
	La Roseraie , f, al, 3 ans, par Doctor Dino et La Griottiere [Turgeon (USA)], 67 k, ♀, Mme H. Devin (<i>L. Philippoper</i>), M. Rolland (s)	4		
1640	1	Dream Weaver GER , f, b, 3 ans, par Hunter's Light IRE et Dakara GB (Dansili GB), 69 k, Ecurie Haras des Marais (<i>J. Reveley</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	5	
1653	3	Rose Corbon , f, b, 3 ans, par Stunning Spirit (GB) et Rosacee [Enrique (GB)], 69 k, ♀, G. Le Baron (<i>L. Zuliani</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	6	
1625	5	Lady Zaza , f, b, 3 ans, par Zarak et Forces Sweetheart GB (Allied Forces USA), 67 k, ♂, Ecurie Tygaly (<i>B. Le Clerc</i>), M. Seror (s)	7	
1625	5	Mon Inconnue , f, 3 ans, 68 k, ♀, Ecurie Nosat (<i>C. Lefebvre</i>), Gab. Leenders (s)	8	
1694	4	Roquepine , f, 3 ans, 68 k, ♀, M. Martinez (<i>C. Riou</i>), J. Delaunay (s)	9	
1762	2	J'En Suis Dingue , f, 3 ans, 67 k, ♀, Mme P. Papot (<i>B. Lestrade</i>), F. Nicolle	10	
1730	1	Krispie , f, 3 ans, 69 k, ♀, JPJ. Dubois (<i>T. Beaurain</i>), Mme M. Pineda	arr	
1412	2	Rue De Savoie , f, 3 ans, 67 k (66 k), R. Schmidlin (<i>N. Ferreira</i>), R. Schmidlin	arr	
	12 partants ; 32 eng. ; 13 part def.			
	3 long, 3 long, 5 long, 1 long ½, 7 long, 3 long, 5 long, 6 long ½, 4 long.			
	22 540 € - 11 270 € - 6 370 € - 4 410 € - 2 205 € - 1 470 € - 735 €			
	Primes aux éleveurs:			
	3 606 € Hubert Honore.			
	1 803 € Jean-Christophe Auvrai.			
	1 019 € Oliver Pawle.			
	705 € Mme Henri Devin.			
	352 € Gestut Aesculap, prime non attribuée.			
	235 € Dominique Le Baron Dutacq.			
	117 € Mme Erika Gilliar.			
	<i>Temps total: 4'11"53"</i>			
	La pouliche MISS ROYALE a été déclarée non partante, son jockey Lucas VANDAMME s'étant accidenté dans le Prix du Lancer.			
	Les Commissaires ont autorisé la pouliche ROQUEPINE à être munie d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.			
	Le jockey Thomas BEAURAIN a déclaré que la pouliche KRISPIE (favorite à la cote de 6.1/1) arrêtée, s'était montrée trop allante et avait commises de nombreuses fautes durant le parcours.			
	La pouliche FREE AND EASY a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			

1808	4549	GRAND STEEPLE-CHASE DE LA SOLLE - PRIX COMPAGNIE LES ARLEQUINS (Steeple-Chase - Handicap de catégorie)	4400 m		419	7	Ches Demonmirail , h, b, 7 ans, par Doctor Dino et Ladies Vision [Turgeon (USA)], 68 k, ♂, Scuderia Aichner SRL (<i>C. Lefebvre</i>), J. Vana Jr	2
		61 000 € (27 450, 13 420, 7 930, 5 490, 3 050, 2 135, 1 525) - dotation France Galop			1016	3	Illaho , h, gr, 4 ans, par Goliath Du Berlais et Idaho Falls [Turgeon (USA)], 67 k (68 k), S. Burke (<i>J. Reveley</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	3
		Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus , n'ayant, depuis le 1 ^{er} mars de cette année inclus, en steeple-chase, ni reçu une allocation de 18.500, ni été classés deuxième d'une course de dotation totale de 42.000.			26	1	Ange Pitou , h, b, 6 ans, par Adlerflug GER et Imagery GER [Monsun GER], 67 k, Scuderia Aichner SRL (<i>J. Kratochvil</i>), J. Vana Jr	4
		Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 58 k.			1335	6	Golden Park , f, b, 9 ans, par Walk In The Park IRE et Goldnella [Goldneyev (USA)], 67 k, ♀, M ^{me} G. Seror (<i>J. Phelipe</i>), M. Seror (s)	5
		Parcours n° S4: Steeple-Chase, Dist. 4 400 m env.			529		Bon Prince , h, b.f, 4 ans, par Palace Prince GER et Baladala Reconce (Saint Des Saints), 65 k, ♂, M ^{me} P. Papot (<i>T. Chevillard</i>), J. Boisnard (s)	6
		Référence: +14,5.			1705	6	Surinfil , h, b, 5 ans, par Great Pretender IRE et Equilibriste (IRE) (Librettist USA), 68 k, ♀, M ^{me} G. Reille-Villedey (<i>T. Beaurain</i>), Butel & Beaunez (s)	7
1579	2	Caitlin's Court IRE , f, b, 8 ans, par Court Cave IRE et Secret Can't Say IRE (Jurado USA), 64 ^{1/2} k (62 ^{1/2} k), ♀, J. Frost (<i>M^{me} B. Frost</i>), M. Seror (s)	1				7 partants; 27 eng.; 8 part def. Code anomalie CP: <i>Jost</i> 1 long ½, 3 long, 2 long, 2 long ½, 1 long, 9 long. 27 600€ - 13 800€ - 7 800€ - 5 400€ - 2 700€ - 1 800€ - 900€	
1684	2	Affortunato , h, gr, 9 ans, par Kendargent et Affolante USA (Whywhywhy USA), 68 k (66 k), ♀, L. Alard (<i>N. Ferreira</i>), S. Dehez (s)	2				Primes aux éleveurs: 4 002 € Alain Cucheval, David Dahan. 2 001 € M ^{me} Henri Devin. 1 131 € Eric Leffray, Thomas Leffray, Mathieu Leffray. 783 € Yeguada Centurion Slu. 391 € Mathieu Daguzan-Garros. 261 € M ^{me} Joel Denis, Yann Denis, Cedric Denis, Axel Denis. 130 € Butel & Beaunez (S), Pascal Noue, M ^{me} Charlotte Lambert, Matheo Beaunez.	
1585		Keasy Storm , h, b.f, 5 ans, par Storm The Stars USA et Easy Time (Al Namix), 71 ^{1/2} k (68 ^{1/2} k), ♂, JL. Derre (<i>E. Meunier</i>), A. Le Clerc (s)	3				<i>Temps total: 4'36"80"</i> Le hongre JOST a été déclaré non-partant pour raisons vétérinaires. Le hongre LE ROI DAVID a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	
1649		Iaka , h, b, 7 ans, par Diamond Boy et Grande Kasba [Roakarad (IRE)], 65 ^{1/2} k, ♂, E. Lecoiffier (<i>E. Bureller</i>), E. Lecoiffier	4					
1561	1	Premier Vert , h, b, 8 ans, par Network GER et Katkodile [Martaline (GB)], 70 k, ♂, M ^{me} M. Quinton (<i>Q. Defontaine</i>), P. Quinton (s)	5		1810	4566	PRIX DES CITRONNIERS (Haies - Femelles) (Inédits)	3 300 m
1619	2	Zaky , h, b, 7 ans, par Muhtathir GB et Zakariane [American Post (GB)], 69 ^{1/2} k, ♀, Ecurie des M (<i>C. Lefebvre</i>), P. Quinton (s)	6				34 000 € (15 640, 7 820, 4 420, 3 060, 1 530, 1 020, 510) - dotation France Galop	
1635	5	Karnaval Point , h, 5 ans, 71 k, R. Bruni (<i>J. Reveley</i>), H. Mérienne (s)	arr				Pour pouliches de 3 ans , n'ayant jamais couru. Poids: 68 kg. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.	
1617	1	Vision Du Rhei , h, 6 ans, 72 k (69 k), ♀, J. Détré (<i>M. Zuliani</i>), J. Delaunay (s)	tbé				Cette épreuve sera dédoublée, si 27 pouliches sont déclarées partantes définitives.	
1566	4	Just For Win , h, 6 ans, 67 k (64 k), ♂, M ^{me} E. Lambert (<i>A. Blais</i>), M ^{me} E. Lambert	tbé				Parcours n° H5: Haies, Dist. 3 300 m env.	
		9 partants; 34 eng.; 9 part def. 3 long, courte encolure, 4 long ½, 9 long, 5 long. 27 450€ - 13 420€ - 7 930€ - 5 490€ - 3 050€ - 2 135€						
		Primes aux éleveurs: 3 980 € M ^{me} P. De Stacpoole, prime non attribuée. 1 945 € Jean-Pierre-Joseph Dubois. 1 149 € Jean-Luc Derre. 796 € Michel Borgne, M ^{me} Dominique Borgne Tanguy. 442 € Ecurie Madame Patrick Papot. 309 € M ^{me} Hannah Petit, M ^{me} Elza Petit, Michel Perret.						
		<i>Temps total: 5'10"63"</i>						
		A l'issue de la course, les Commissaires ont entendu en ses explications le jockey Mathis ZULIANI sur les causes et les circonstances de la chute du hongre VISION DU RHEU après le saut de la double barrière.						
		Le jockey a déclaré que le hongre avait glissé sans qu'aucune faute ne puisse être retenue à l'encontre de l'un de ses concurrents.						
		La jument CAITLIN'S COURT (IRE) et le hongre PREMIER VERT ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.						
CAGNES-SUR-MER								
mercredi 3 décembre 2025								
0604337		Terrain TRES SOUPLE						
		Commissaires de courses : Alain LE TUTOUR - Jean-Michel COSTAMAGNA - Benoît de La BOUILLERIE						
1809	4571	PRIX JEAN GAILLY DE TAURINES (Steeple-Chase) (Classe 1)	3 800 m		Quonstantine , f, b, 3 ans, par Beaumec De Houelle et Gentleshaw [Gentlewave (IRE)], 68 k, D. Cottin (s) (<i>J. Charron</i>), D. Cottin (s)	1		
		60 000 € (27 600, 13 800, 7 800, 5 400, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop			Naraka , f, b, 3 ans, par Zarak et Natty IRE (Fastnet Rock AUS), 68 k, BDI Racing Team (<i>G. Faire-Picon</i>), H. Mérienne (s)	2		
		Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus . Poids: 4 ans, 65 kg; 5 ans et au-dessus, 67 kg. Surcharges accumulées et limitées à 5 kg pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 19.000 cette année et par 35.000 l'année dernière.			Azote , f, al, 3 ans, par Chemical Charge (IRE) et Tres Froide [Bering (GB)], 68 k, ♀, A. Maubon (<i>C. Lefebvre</i>), M. Pitart	3		
		Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.			Vie Secrete , f, b, 3 ans, par Intello (GER) et Au Dessus (GB) (Siyouni), 68 k, ♀, Ecurie JML Racing (<i>K. Ouvrier</i>), C. & Y. Lerner (s)	4		
		Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.			Rory Willong , f, b, 3 ans, par Choeur Du Nord et Wally Willong (Nickname), 68 k, M. Chaouat (<i>B. Marchand</i>), D. Windrif	5		
1510		Le Roi David , h, b, 6 ans, par Bathyrhon GER et Felingarie [Liningari (IRE)], 69 k, D. Dahan (<i>L. Philippon</i>), M. Seror (s)	1		Silver Seed , f, b, 3 ans, par Silverwave et La Terrible (IRE) (Fasliyev USA), 68 k, D. Dumoulin (<i>E. Bonnet</i>), JR. Breton	6		
					Style D'Avoine , f, gr, 3 ans, par Vol De Nuit GB et Anowe De Jelios [Red Guest (IRE)], 68 k, Ecurie de La Verte Vallée (<i>K. Nabet</i>), Y. Fouin (s)	7		
					Obstination , f, 3 ans, 68 k, ♂, M ^{me} G. Menato (<i>T. Servier</i>), M ^{me} G. Menato	8		
					Ma Belle D'Or , f, 3 ans, 68 k, ♀, M ^{me} G. Varet (<i>L. Philippon</i>), M. Seror (s)	9		
					Mafia , f, 3 ans, 68 k, Ecurie de Maleissye (<i>L. Beauvois</i>), D. Cottin (s)	10		
					The Muds IRE , f, 3 ans, 68 k, P. Travers (<i>N. Ferreira</i>), H. Mérienne (s)	-		
					Marquise De L'Est , f, 3 ans, 68 k, Ecurie Arnaud Bochet (<i>J. Reveley</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	arr		
					Sainte Stylee , f, 3 ans, 68 k, ♂, Ecurie de La Verte Vallée (<i>N. Baillou</i>), V. Devillars	arr		
					Holy Warrior , f, 3 ans, 68 k, ♀, Y. Fouin (s) (<i>A. Chesneau</i>), Y. Fouin (s)	arr		
					14 partants; 23 eng.; 2 eng. sup.; 16 part def. Eng. Sup.: <i>Marquise De L'Est</i>			

Chev. élim.: *Madly Du Livet, Casteva Du Grenat, Mon Seul Desir, Wishful Eyes, Needforspeed Has, Fuji Hana*

Chev. retir.: *Lozen De Lorme*

5 long, 1 long ¼, ½ long, ¾ long, nez, 1 long, tête, 3 long, 7 long.
15640€ - 7820€ - 4420€ - 3060€ - 1530€ - 1020€ - 510€

Primes aux éleveurs:

2502€ Cottin (S), Ecurie Benoit Constantin, Mary.

1251€ Ecurie Euroling.

707€ Antoine Maubon, M^{me} Pascale Maubon, Louis Maubon, M^{me} Gabrielle Maubon-Varlet.

489€ Elevage Haras De Bourgeauville.

244€ M^{me} Laure De Premont, Guillaume Lassaussaye.

163€ Eric Becq.

81€ Michel Guillois, M^{me} Reynald Jeanne.

Temps total: 3'58"78"

La pouliche SOCCIA (IRE) a été déclarée non-partante, cette dernière ayant reçu des soins, sans certificat vétérinaire.

La pouliche BAIE DES ANGES étant tombée sur les genoux au saut de la haie d'essai, a été déclarée non-partante par les Commissaires de courses.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné la société d'entraînement David COTTIN (s) par une amende de 60 euros pour couleurs non-conformes, la toque ne correspondant pas au descriptif.

La pouliche QUONSTANTINE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1811 4567 **PRIX DE SAINT-LOUUP** 3400m
(Haies - Mâles et Hongres)
(Classe 4)

32000€ (14720, 7360, 4160, 2880, 1440, 960, 480) - dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 5.000 (victoires et places) (A Réclamer excepté). **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 1.000. En outre, les poulains entiers et hongres n'ayant jamais couru en course à obstacles, recevront 2 kg.

Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 400 m env.

1578 7 **Bandjo**, h, b, 3 ans, par Bande (IRE) et Signaturedupeintre [Poliglote (GB)], 68 k, Scea De La Vaire (*L. Philippon*), M. Seror (s)

1505 **Makao'K**, h, b, 3 ans, par Voiladenuo et Princesse Bleue [Anabaa Blue (GB)], 67 k, þ, F. Duvivier (*K. Nabet*), Y. Fouin (s)

1544 **Ades**, h, b, 3 ans, par Gemix et Roche Rose (IRE) (Rock Of Gibraltar IRE), 67 k, þ, Ecurie Pierre Mbappe (*J. Charron*), D. Cottin (s)

1731 **Canonbie Lad**, h, b.f, 3 ans, par Roman Candle (GB) et Assez Jouee (Doctor Dino), 68 k, þ, I. Kellitt (*C. Lefebvre*), Y. Fouin (s)

Pyravol Laujac, h, b, 3 ans, par Vol De Nuit GB et Pyragorn USA (Aragon IRE), 65 k (66 k), L. Jean (*B. Claudio*), J. Mérienne

Megamind, h, b, 3 ans, par It'S Gino GER et Miss Dixie (Smadoun), 65 k (62 k), þ, J. Carayon (*G. Faivre-Picon*), J. Carayon

1731 5 **The Big Ticket**, h, gr, 3 ans, par Kendargent et Purple Sensation (Slickly), 68 k, þ, O. Horvath (*J. Reveley*), V. Devillars

1719 5 **Zunder GER**, h, 3 ans, 67 k (66 k), þ, M^{me} MG. Maugeri (*E. Bonnet*), D. Satalia

1340 **Maestro D'Aubreille**, h, 3 ans, 69 k, þ, F. Boistier (*T. Chevillard*), de A. Boisbrunet (s)

1701 2 **Proctor**, h, 3 ans, 74 k (70 k), þ, Ecurie Eric Pechadre (M^{me} M. Herve), J. Boisnard (s)

1675 **Kentucky Ideal**, h, 3 ans, 67 k, þ, L. Baudron (s) (*B. Gelhay*), L. Baudron (s)

1741 **King Imperial**, h, 3 ans, 67 k (63 k), þ, M. Pitart (*JF. Rambur*), M. Pitart

Casting Royal, h, 3 ans, 65 k, Ecurie Haras des Beaux (S. Nailov-Ferhanov), N. George & A. Zetterholm (s)

13 partants; 48 eng.; 2 eng. sup.; 14 part def.

Eng. Sup.: *Pyravol Laujac*

1 long ½, 1 long ¼, 2 long, ¾ long, 5 long, 3 long ½, encolure, 2 long, 2 long ½.

14720€ - 7360€ - 4160€ - 2880€ - 1440€ - 960€ - 480€

Primes aux éleveurs:

2355€ Scea Karwin Farm, Olivier Rauscent.

1177€ De Kerbiono.

665€ Pegasus Farms Ltd.

460€ Elevage Des Vallons, Ian Kellitt.

230€ Jacques Jean, Laurent Jean, M^{me} Marie-Therese Jean.

153€ Adrian Von Gunten, Antoine Lamotte D'Argy.

76€ Ecurie Haras Des Marais, Guy Pariente Holding.

Temps total: 3'57"78"

Le hongre ADES a été muni d'un bonnet anti-bruit rouge jusqu'au départ.

Le hongre MAKAO'K (AQ) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1812 4572 **PRIX ROGER DUCHENE** 3800m
(Steeple-Chase)
(Classe 3)

34000€ (15640, 7820, 4420, 3060, 1530, 1020, 510) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1^{er} février dernier inclus, reçu 11.000 (victoires et places). **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 3.500 cette année et par 4.500 l'année dernière.

Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.

1626 5 **Icare Du Seuil**, h, b, 7 ans, par Masked Marvel GB et Violette Du Seuil [Lavirco (GER)], 71 k, Misol Racing (*L. Philippon*), M. Seror (s)

1508 **Reve De Prince**, h, b, 8 ans, par Prince Gibraltar et Argomilla [Dansili (GB)], 75 k (72 k), JP. Duguey (*JB. Breton*), JR. Breton

1508 **Furioso GER**, 8 ans, par Hurricane Run IRE et Flores GER, 67 k, þ, YA. Briand (*K. Nabet*), Y. Fouin (s)

1747 3 **Marechal Desjy**, h, al, 7 ans, par Kitkou et Sea Dame (Cadoudal), 67 k, þ, J. Finch (*C. Lefebvre*), M. Pitart

1597 **Zanhowe**, h, b, 5 ans, par Ivanhowe GER et Zewara IRE (Alhaartha IRE), 67 k, þ, Baie des Anges (*T. Beaupain*), J. Carayon

Advice, h, b, 5 ans, par Alex The Winner USA et Avola [Galileo (IRE)], 72 k, þ, Ecurie Pierre Mbappe (*J. Charron*), D. Cottin (s)

1630 7 **Just A Gigolo**, h, gr, 6 ans, par Vision D'Etat et Bulle De Pap'S (Saint Des Saints), 67 k (66 k), þ, Ecurie Jaeckin (*E. Bonnet*), P. Adda (s)

1630 6 **Forza**, h, 10 ans, 67 k (64 k), JC. Sarais (*G. Faivre-Picon*), J. Carayon

Mauricius, h, 9 ans, 67 k, Scuderia Aichner SRL (*J. Kratochvili*), J. Vana Jr

1644 **Walfer**, h, 7 ans, 67 k (64 k), þ, Ecurie de Maleissye (*B. Marchand*), D. Windrif

1710 **Quick Daddy**, h, 7 ans, 71 k, þ, M^{me} M. Artu (*T. Chevillard*), D. Artu (s)

1672 **Yutu**, h, 5 ans, 68 k, M^{me} MP. Laborde (*B. Claudio*), S. Foucher

12 partants; 29 eng.; 13 part def.

Code anomalie AE: *Lillou*

1 long, 1 long, 8 long, courte encolure, 1 long, 1 long, encolure, 3 long ½, 3 long.

15640€ - 7820€ - 4420€ - 3060€ - 1530€ - 1020€ - 510€

Primes aux éleveurs:

2267€ M^{me} Marc Boudot.

1133€ Jean-Philippe Duguey, M^{me} Catherine Duguey, M^{me} Adele Duguey.

640€ Stall Logo, prime non attribuée.

443€ M^{me} Catherine Bodin.

223€ Germain Hamerel, M^{me} Bertille Hamerel.

147€ Jean-Pierre-Joseph Dubois.

73€ Ecurie Jaeckin.

Temps total: 4'39"33"

Le hongre LILLOU a été déclaré non-partant, ce dernier ayant un autre engagement à venir.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu en ses explications le jockey Jean-Baptiste BRETON, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros, pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (2^e infraction).

Le hongre FURIOSO (GER) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1813 4568 **PRIX ALVARADO** 3500m
(Haies)
(Classe 2)

37000€ (17020, 8510, 4810, 3330, 1665, 1110, 555) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 19.000. **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 5.500.

Parcours n° H7: Haies, Dist. 3 500 m env.

1555 **Familiar IRE**, h, b, 4 ans, par Holy Roman Emperor IRE et My Twinkle IRE (Sea The Stars IRE), 71 k (68 k), þ, C. Trecco (*B. Marchand*), D. Windrif

1733	1	Lady Di La Colmine , f, b, 4 ans, par Choeur Du Nord et Divine La Colmine (Spirit One), 66 k, Ecurie de La Colmine (<i>D. Ubeda</i>), M. Seror (s)	2
648	2	Kamakura One , f, b, 4 ans, par City Light et Northern Ocean [Green Tune (USA)], 68 k, O. Martinelli (<i>C. Lefebvre</i>), V. Devillars	3
1743	7	Oupss , h, b, 4 ans, par Recoletos et Natha [Nathaniel (IRE)], 74 k (70 k), þ, SARL Groupe KR (<i>T. Pierrisnard</i>), Mme M. Scandella-Lacaille	4
868	6	Bubble Pretty , f, b.f, 4 ans, par Great Pretender IRE et Bubble Art [Mastercraftsman (IRE)], 69 k, Δ, ZAK Bloodstock (<i>J. Reveley</i>), H. Mérienne (s)	5
		Guardian GER , h, b, 4 ans, par Zoffany IRE et Guardian Witch IRE (Lawman), 67 k (64 k), þ, M. Le Breton (<i>C. Poincot</i>), S. Foucher	6
1732	7	Nous , h, al, 4 ans, par Masked Marvel GB et The Race (Manssonien), 68 k, þ, C. Trecco (<i>T. Chevillard</i>), D. Windrif	7
		Fee Du Vivien , f, 4 ans, 65 k (64 k), þ, J. Bisson (<i>N. Ferreira</i>), Butel & Beaunez (s)	8
832	9	Lully Du Hutrel , h, 4 ans, 70 k (69 k), þ, Y. Lecouillard (<i>A. Chesneau</i>), Y. Fouin (s)	9
	10	Mister Alex , h, 4 ans, 67 k, Ecurie de La Verte Vallee (<i>L. Philipperton</i>), M. Seror (s)	
		Alonzo , h, 4 ans, 67 k (63 k), E. Harivel (<i>J. Phelippe</i>), M. Seror (s)	-

11 partants ; 29 eng. ; 11 part def.

3 long ½, 3 long ½, 3 long ½, 5 long, tête, 1 long, 5 long, 3 long, 1 long.
17 020€ - 8 510€ - 4 810€ - 3 330€ - 1 665€ - 1 110€ - 555€

Primes aux éleveurs :

2723 € Diomed Bloodstock Ltd, prime non attribuée.
1361 € Ecurie De La Colmine.
769 € Suc. Dominique Lepagney.
532 € Mme Sabrina Czyz.
266 € Ali Hakam, Mme Amina Hakam.
177 € Gestut Schlencherhan, prime non attribuée.
88 € Didier Henri Dubois, David Windrif.*Temps total : 4'7"39"*

Le hongre FAMILIAR (IRE) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1814	4570	PRIX DOMINGO PEREA (Haies) (Classe 4)	3500 m
		32 000 € (14 720, 7 360, 4 160, 2 880, 1 440, 960, 480) - dotation France Galop	
		Pour tous chevaux de 5 ans et au dessus , n'ayant pas, en course de haies, depuis le 1 ^{er} janvier dernier inclus, couru trois fois. Poids : 67 kg . Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 3.500 cette année et par 6.000 du 1 ^{er} juillet 2024 inclus au 31 décembre 2024 inclus.	
		Parcours n° H7 : Haies, Dist. 3 500 m env.	
1725	2	Golden Beach GB , h, b, 6 ans, par Oasis Dream GB et Mirror Lake GB (Dubai Destination USA), 68 k, þ, S. Gouvaze (s) (<i>C. Lefebvre</i>), M. Pitart	1
		Irish Vocation , h, al, 7 ans, par Voiladenuo et Nadessa GB (Needwood Blade GB), 67 k, þ, Bivans SRL (<i>K. Nabet</i>), Y. Fouin (s)	2
1184	3	Motu Fareone IRE , f, b, 9 ans, par Getaway GER et Arrive In Style IRE (King'S Theatre IRE), 67 k (63 k), þ, Ecurie de Maleissye (Mme O. Launay), D. Cottin (s)	
		Siluto GER , h, b, 7 ans, par Ito GER et Si Luna GER (Kallisto GER), 67 k, Scuderia Aichner SRL (<i>J. Kratochvil</i>), J. Vana Jr	4
1547	4	Talk Show , h, al, 5 ans, par Lope De Vega IRE et Eversmile USA (Theatrical IRE), 68 k, þ, Gemini Stud (<i>L. Philipperton</i>), J. da Silva	5
		Waldstar GB , m, al, 6 ans, par Sea The Stars IRE et Waldmark GER (Mark Of Esteem IRE), 67 k (68 k), Mme A. White (<i>J. Reveley</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	6
		Chateau Yoghurt , h, 7 ans, 67 k (66 k), þ, P. Frontero (<i>J.B. Breton</i>), JR. Breton	arr
1729	5	Hermes Des Bordes , h, 8 ans, 67 k (64 k), þ, M. Ismalun (<i>G. Faivre-Picon</i>), Butel & Beaunez (s)	arr
		Cookynelle , f, 5 ans, 65 k, Δþ, D. Cottin (s) (<i>C. Smeulders</i>), D. Cottin (s)	arr
		Red Sugar , f, 6 ans, 65 k (64 k), Δþ, Mme V. Jud-Frei (<i>A. Chesneau</i>), D. Artu (s)	arr
10 partants ; 30 eng. ; 10 part def.			
4 long ½, 4 long ½, 2 long ½, 1 long, loin.			
14 720€ - 7 360€ - 4 160€ - 2 880€ - 1 440€ - 960€			

Primes aux éleveurs :

2134 € Juddmonte Farms (East) Ltd, prime non attribuée.
1067 € Earl Haras Du Taillis.
603 € Sean Gorman, prime non attribuée.
417 € Gestut Hof Iserneichen, prime non attribuée.
208 € Sf Bloodstock Sc.

139 € Newsells Park Stud, prime non attribuée.

Temps total : 4'8"53"

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Jean-Baptiste BRETON en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'1 kg le poids déclaré (+ 2 kg - 66 kg au lieu de 64 kg).

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu en ses explications le jockey Jan KRATOCHVIL, lui ont adressé des observations, pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (1^{re} infraction). Le hongre IRISH VOCATION a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1815	4569	PRIX LOUIS BERNUS (Haies - Handicap)	4000 m
-------------	-------------	--	---------------

60 000 € (27 000, 13 200, 7 800, 5 400, 3 000, 2 100, 1 500) - dotation France GalopPour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.**Les références applicables dans ce handicap seront pour les 4 ans, +5 ; 5 ans et au-dessus, +7.****Monsieur Lionel BERNUS, fils de Monsieur Louis BERNUS, est heureux de récompenser l'entourage du cheval gagnant.**

Parcours n° H4 : Haies, Dist. 4 000 m env.

Références : Oans, +7,5 ; 1ans et +, +9,5.

1695	7	Kel Story , h, b, 5 ans, par Jeu St Eloi et Une Histoire (Voix Du Nord), 66 ½ k, þ, J. Finch (<i>L. Philipperton</i>), M. Seror (s)	1
1669	4	Iban Roque , h, b, 7 ans, par Bathyrhon GER et Baby Cat Delaroque (Nickname), 67 k (63 k), Mme R. Mongin (Mme M. Herve), J. Mérienne	2
1014	3	Sternkranz GER , h, b.f, 11 ans, par Kamsin GER et Sternstunde GER (Sir Warren IRE), 65 ½ k (62 k), þ, Scuderia Aichner SRL (Mme L. Neprasova), J. Vana Jr	3
1695	6	Apaniiva , f, b, 5 ans, par Cloth Of Stars IRE et Asulayana GB [Sulamani (IRE)], 67 k, þ, Racing 53 (K. Nabet), Y. Fouin (s)	4
1295	3	Shazam GER , h, b.f, 5 ans, par Adlerflug GER et She Bang [Monsun (GER)], 64 ½ k (62 k), þ, Mme MG. Boudot (<i>J. Phelippe</i>), M. Seror (s)	5
1553	7	Mohican , h, al, 5 ans, par Toronado (IRE) et Miss Bikini IRE (Titus Livius), 72 k, þ, Baie des Anges (<i>T. Beaubain</i>), J. Carayon	6
1053	3	Winstonpresident , h, b, 5 ans, par It'S Gino GER et Karmine GER (Sholokhov IRE), 71 ½ k, þ, Scuderia Aichner SRL (<i>J. Kratochvil</i>), J. Vana Jr	7
1753	4	Shalaa Dancer , h, 4 ans, 69 k (65 k), þ, C. Lahmi (<i>J.F. Rambur</i>), M. Pitart	8
1507		King Saint , h, 5 ans, 70 ½ k, þ, Ecurie Pierre Mbappe (<i>J. Charron</i>), D. Cottin (s)	arr
1684	3	Jaborosa , f, 6 ans, 63 k (63 ½ k), þ, JL. Da Silva (<i>D. Ubeda</i>), M. Seror (s)	arr

10 partants ; 37 eng. ; 10 part def.

2 long, 2 long, 3 long, 1 long ½, 1 long, 2 long, loin.

27 000€ - 13 200€ - 7 800€ - 5 400€ - 3 000€ - 2 100€ - 1 500€

Primes aux éleveurs :

3 915 € Mme Karine Perreau.
1 914 € Mme Robert Mongin.
1 131 € Ecurie Roettgen, prime non attribuée.
783 € Ecurie Peregrine Sas.
435 € Gestut Schlencherhan, prime non attribuée.
304 € Paolo Ravani.

217 € Ecurie Elevage Du Gade Scea.

Temps total : 4'48"73"

Le hongre IBAN ROQUE a effectué un seul tour du rond de présentation et a été monté sur la piste.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Jan KRATOCHVIL (WINSTONPRESIDENT), arrivé non-placé, lui ont adressé des observations pour s'être rapproché de la lice intérieure au passage de route, au 1^{er} tour, gênant ainsi, un court instant un de ses concurrents.

Le mouvement constaté n'a pas eu de conséquence sur l'ordre d'arrivée de la course.

Le hongre KEL STORY (AQ) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Index des chevaux cités dans ce bulletin

Les chiffres entre () indiquent l'ordre d'arrivée jusqu'au cinquième inclus.

Les chevaux autres que pur sang sont imprimés en caractères italiques.

* Chevaux n'ayant pas droit à la prime.

Abou , h, 3 ans, Paban De France et Aurfevre, 1735	Bahia Du Carcaud , f, 4 ans, Barastraight (GB) et Dallas Des Mottes, 1761/4	*Breeze D'Auteuil IRE , h, 4 ans, Magna Grecia IRE et Jeewana GB, 1775/6	Corps Celeste , h, 6 ans, Muhaymin USA et Mercura Celeste, 1789/1
Ades , h, 3 ans, Gemix et Roche Rose (IRE), 1811/3	*Bakarello IRE , h, 4 ans, Bathyrhon GER et Chassagne, 1798	Bric , h, 10 ans, Myboycharlie IRE et Bramble IRE, 1739	Coute Que Coute , f, 4 ans, Doctor Dino et Cue To Cue GB, 1798/1
Adrenalyne , f, 5 ans, Martinborough JPN et Cheptainville, 1778/5	Baltus De Buj , h, 4 ans, Alanadi et Brise Marine, 1777	Brun De Tzar , h, 3 ans, Castle Du Berlais et Tzarine De La Mone, 1793/6	Cybelle De L'Aunay , f, 3 ans, Recorder GB et Tessa, 1807/2
Advice , h, 5 ans, Alex The Winner USA et Avola, 1812/6	Bandjo , h, 3 ans, Bande (IRE) et Signaturedupeintre, 1811/1	Bubble Pretty , f, 4 ans, Great Pretender IRE et Bubble Art, 1813/5	Dakivan , f, 4 ans, Ivanhowe GER et Dalakiya, 1783
Affortunato , h, 9 ans, Kendargent et Affolante USA, 1808/2	Banksy Nova , h, 3 ans, Whiteclifsofdover USA et Bomba Nova, 1763	Buck'S Fizz , f, 5 ans, Buck'S Boum et Carolles, 1758/2	Dalla Mix Theyss , m, 3 ans, Gemix et Alakhania (IRE), 1751/6
Al Fonce , f, 4 ans, Cokoriko et Al Gane, 1743/1	Bar A Tous , h, 3 ans, Bande (IRE) et Lucky Millionaire (IRE), 1741/3	Bumbasia , f, 5 ans, Nom De D'La et Belle Saga, 1778	Demoisel De Paris , f, 4 ans, It'S Gino GER et Paris Toujours, 1761/1
Alastor Maugrey , h, 3 ans, Stormy River et Etatinka, 1793/3	Beau Dino , h, 5 ans, Doctor Dino et Bella Rugosa, 1804	Burgandy , f, 6 ans, Authorized IRE et Yellow Edge GB, 1744/2	Dersky , h, 4 ans, Montmartre et Starbold, 1757
Algajust , h, 5 ans, It'S Gino GER et Falballas, 1800	Beautiful Glory , f, 4 ans, Beaumec De Houelle et Gloirez, 1806	By Exeter , h, 5 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Exeter, 1744/4	Diego D'Artois , h, 3 ans, Silverwave et Nalabelle, 1770
Alienor D'Or , f, 6 ans, Racerger et Alcancia, 1782/5	Belle Nanas , f, 3 ans, Beaumec De Houelle et Cadoubelle Des As, 1741/7	Caball De Fletcha , h, 3 ans, Recoletos et Benalua (GB), 1779	Dinadame , f, 3 ans, Doctor Dino et Fiestine, 1769/5
Allons A Vassy , h, 4 ans, Nirvana Du Berlais et Areej Du Val, 1792/2	Bellina Du Berlais , f, 3 ans, Nathaniel IRE et Byzance Du Berlais, 1795/2	*Caitlin'S Court IRE , f, 8 ans, Court Cave IRE et Secret Can'T Say IRE, 1808/1	Dino Style , h, 4 ans, Doctor Dino et La Turbale, 1755/1, 1774/5
Alonzo , h, 4 ans, Seabiac USA et America'S Best USA, 1813	Bellodam , h, 4 ans, Beaumec De Houelle et Belladame, 1798	Campo Grande , h, 3 ans, Barastraight (GB) et Cap D'Ombree, 1793/7	Dinozaure , h, 8 ans, Doctor Dino et Jookhasi, 1780
Amour Du Roi , h, 3 ans, Bathyrhon GER et Emprise Du Large, 1795/6	Belvedere Palace (GB) , h, 3 ans, Calyx GB et Vienne (IRE), 1796	Canonbie Lad , h, 3 ans, Roman Candle (GB) et Assez Jouee, 1811/4	Dofida , f, 3 ans, Roman Candle (GB) et Baladala Reconce, 1801/3
Anatole , h, 4 ans, Calyx GB et Anatella, 1753/4	Best Summer , f, 5 ans, Sommerabend GB et Shawnee'S Best, 1791/5	Capitaine Dino , h, 4 ans, Doctor Dino et Kapetienne, 1754/2	Don'T Let Me Down , f, 5 ans, Gemix et Let'S Do It, 1739
Ange Pitou , h, 6 ans, Adlerflug GER et Imagery GER, 1809/4	Bialystok (IRE) , h, 7 ans, Zoffany IRE et Deauville Shower IRE, 1802/7	Capodimonte , h, 9 ans, Konig Turf GER et Carolles, 1781	Done Le Change , h, 12 ans, Saddler Maker (IRE) et Tampabella, 1788
Apapiwiwa , f, 5 ans, Cloth Of Stars IRE et Asulayana GB, 1815/4	Bianka Du Brizais , f, 6 ans, Balko et Diane Du Brizais, 1787/1	Cargo De Nuit , h, 4 ans, Vol De Nuit GB et Melancholy Hill, 1754	Douce Amie , f, 4 ans, Barastraight (GB) et Ma Chere Amie, 1761/3
Apollo Creed , h, 11 ans, On Est Bien (IRE) et Goldance, 1787/5	Bien Divin , h, 7 ans, On Est Bien (IRE) et Fleur Divine, 1787	Casting Royal , h, 3 ans, Montmartre et Cydonia Knights, 1811	Dream Filly , f, 3 ans, Dream Ahead USA et Faithfully IRE, 1795
Apolon Dieu , h, 3 ans, Chanducoq et Ahombros, 1805	Bille En Tete , h, 3 ans, Walzertakt GER et Lottie Belle, 1736	*Celeb IRE , h, 5 ans, No Nay Never USA et Like A Star IRE, 1800	*Dream Weaver GER , f, 3 ans, Hunter'S Light IRE et Dakara GB, 1807/5
Apophategme , h, 4 ans, Adlerflug GER et Normandy Dream, 1797/3	Bingo De L'Aunay , h, 10 ans, Dream Well et Grace De L'Aunay, 1788/6	Chant De Garde , h, 5 ans, Chanducoq et Seconde Garde, 1764/1	Drop D'Estruval , h, 12 ans, Balko et Tonelle D'Estruval, 1742/4
Aracruz , f, 3 ans, Goliath Du Berlais et Alta Cruz, 1762/3	Binisegarra , h, 3 ans, Dschingis Secret GER et Menorca, 1779	Chasing Great , h, 3 ans, Night Wish GER et Eau Tenebreuse, 1805/6	Drut , h, 3 ans, Triple Threat et Question Of Mood, 1795
Aristocratie , f, 4 ans, Beaumec De Houelle et Shy CZE, 1746	Bistrot Parisien , h, 3 ans, Saint Des Saints et Titi De Montmartre, 1773/6	Chateau La Barre , h, 3 ans, Gemix et Misery Hill, 1794/2	Duke Senam , h, 3 ans, Saint Des Saints et Madison Road (IRE), 1773/3
Arkanna , f, 3 ans, Kapgarde et Terra Ricca, 1762/6	Bittersweet , f, 4 ans, Doctor Dino et Dabrovka, 1746/5	Chateau Yoghurt , h, 7 ans, Rajsaman et Galaxidi (GB), 1814	Eagle Du Lemo , h, 6 ans, Sri Putra GB et Kiswa, 1780/5
Arma Daz , f, 4 ans, Non Rien De Rien et Idunn, 1754	Blackbird , h, 4 ans, Masked Marvel GB et Corscia, 1785/1	Ches Demomnirail , h, 7 ans, Doctor Dino et Ladies Vision, 1809/2	Ectot One , f, 4 ans, Ectot (GB) et Lexus Du Charmil, 1755/5
Armorican , f, 3 ans, Moises Has et Stellarmor, 1737/5	Blakpearl De Roche , f, 4 ans, Jeu St Elo et God Girl, 1791/6	Chouchou D'Anjou , f, 4 ans, Chanducoq et Medanix, 1806/5	Edamura , h, 3 ans, Great Pretender IRE et Novadame, 1769/1
Artaban Slate , h, 6 ans, The Anvil IRE et Queen Slate, 1802/3	Blekolina , f, 6 ans, Blek et Anguilla GER, 1800/2	*Climatic IRE , h, 3 ans, Shaman (IRE) et Pivotal Era GB, 1794/7	El Rey , h, 5 ans, Spanish Moon USA et La Petite Maison, 1781
Ashkin , h, 4 ans, Taj Mahal IRE et Phimajiden, 1755	*Blue Borana GB , h, 5 ans, Blue Bresil et Listen To The Man IRE, 1804/5	Clo Des Flos , h, 5 ans, Clovis Du Berlais et Nonita Royale, 1800/3	Elian , h, 4 ans, Goliath Du Berlais et Kokeshi, 1759/4
Astalavista , h, 5 ans, Cokoriko et Libranous, 1765/4	*Blue Elie IRE , f, 3 ans, Blue Point IRE et Grandee Daisy GB, 1741/2	Cocotte Royale , f, 4 ans, Chanducoq et Quesotho Royale, 1755/6	Emir Chop , h, 6 ans, Vale Of York IRE et Eyes Of War, 1739/4, 1766/2
Aston D'Enocq , h, 7 ans, Martinborough JPN et Mermaids Quay IRE, 1739/2	Bon Prince , h, 4 ans, Palace Prince GER et Baladala Reconce, 1809/6	Coeur D'Amour , h, 4 ans, Castle Du Berlais et Coeur De Valse, 1771/2	Esastar , f, 4 ans, Goliath Du Berlais et Star D'Avril, 1753/6
Astorius , f, 4 ans, Pastorius GER et Cote Atlantique, 1798/5	Boom Boom Ciao , h, 5 ans, Polarix (GB) et Arakawa, 1780/3	Coladamass , f, 3 ans, Stellar Mass IRE et Pina Colada SWI, 1795/7	Escort'Jet , f, 6 ans, Gentlewave (IRE) et Escort'Woman, 1744/7
Ayeth , h, 9 ans, Zoffany IRE et Crystal Reef GB, 1800	Botervia Du Kalon , f, 4 ans, Bathyrhon GER et Ville Valio, 1778/2	Colwinston , h, 5 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Cue To Cue GB, 1748/4	Escort'Man , h, 3 ans, Karaktar IRE et Escort'Woman, 1805
Azaan De Roche , h, 3 ans, Moises Has et Utah De Roche, 1737	Boystar , h, 10 ans, Spider Flight et Chinastar, 1787	Cookynelle , f, 5 ans, Ballingarry IRE et Loula, 1814	Espoir De Noel , h, 7 ans, Honolulu IRE et Fleur De Noel, 1765/2
Azote , f, 3 ans, Chemical Charge (IRE) et Tres Froide, 1810/3			Esto Memor , h, 3 ans, Saint Des Saints et Aubana Celeste, 1736/3

Exupery , h, 10 ans, Desir D'Un Soir et Sirene Du Rhei, 1734/2	Gemmifer , f, 7 ans, Ballingarry IRE et Bessora, 1782/4	Helios Du Luy , h, 3 ans, Latrobe IRE et Princess Du Luy, 1796	Isula Senam , f, 3 ans, Karaktar IRE et Roccapina Senam, 1762/4
Falcon Jet , h, 3 ans, Prince Gibraltar et Changing Times, 1751	Ginger Tonic , f, 3 ans, Born To Sea IRE et Guadalcanal, 1773	Helsinjo , h, 3 ans, Estejo GER et Helsinki, 1745/2	Itisparis , f, 7 ans, Bathyrhon GER et Parisline, 1760/4
Falstaff , h, 9 ans, Never On Sunday et Cry Of Love SPA, 1788/1	Gino Dino , h, 9 ans, Doctor Dino et Taiji, 1758/5	Henry Brulard , h, 10 ans, Planteur (IRE) et Agent Mimi, 1780/7	J'En Suis Dingue , f, 3 ans, No Risk At All et J'Halucele, 1762, 1807
* Familiar IRE , h, 4 ans, Holy Roman Emperor IRE et My Twinkle IRE, 1813/1	Gino Du Mathan , h, 7 ans, Great Pretender IRE et Nounnya Du Mathan, 1766/4	Here We Go , h, 4 ans, Goken et Psyche, 1774	Jaborosa , f, 6 ans, Cokoriko et Duiveland, 1815
Family Speed , f, 4 ans, Prince Gibraltar et Speedy Speed, 1753	* Gizli GB , h, 3 ans, Frontiersman GB et Queens Bay GB, 1773/5	Hermes Des Bordes , h, 8 ans, Saddler Maker (IRE) et Royale Des Bordes, 1814	Jalogny , h, 6 ans, Estejo GER et Belisama, 1742/2
Fanfaron , h, 3 ans, Nirvana Du Berlais et Fildelie, 1796/4	Glasgow Du Berlais , h, 7 ans, Saint Des Saints et Royale Athenia, 1734/3	Hermine Allen , f, 8 ans, Tiger Groom GB et Triple Star, 1758/1	Jalzan , h, 6 ans, Jeu St Eloi et Vierge Sainte, 1760/3
Fee Du Vivien , f, 4 ans, Seahenge USA et Queen Du Vivien, 1813	Glori Leader , h, 5 ans, Australia GB et Glorification GB, 1804/7	High City , f, 8 ans, Great Pretender IRE et City Nebula, 1758/3	Jamarina Sport , f, 6 ans, Sidestep AUS et Shamarina, 1782/7
Feuille Verte , f, 5 ans, Buck'S Boum et Laskaline, 1784/3	Glorice , h, 9 ans, Network GER et Vixice, 1734/1	* Highbournedynamite IRE , f, 4 ans, Walk In The Park IRE et Shanon Du Berlais, 1753	James De Baune , h, 6 ans, Castle Du Berlais et Azur De Baune, 1789/4
Fiancee Du Large , f, 10 ans, Kapgarde et Gryonne, 1742	Go Fight , h, 3 ans, Masked Marvel GB et Effendi, 1756/5	Hill Of Bamboo , h, 6 ans, Gemix et Melancholy Hill, 1799/2	Jan , h, 6 ans, Agent Secret IRE et Responsable, 1766/6
Filippino , h, 4 ans, Team Flight et Chinastar, 1743/3	Go'N Win , f, 11 ans, No Risk At All et Esteraza, 1742/6	Hiso , h, 8 ans, Lord Du Sud et Petite Angly, 1742/5	Janvier , h, 6 ans, Voiladenuo et Une Dame De Fer, 1784/4
Film Director , h, 3 ans, Romanised IRE et Royal Memory GB, 1795/1	* Golden Beach GB , h, 6 ans, Oasis Dream GB et Mirror Lake GB, 1814/1	Holy Grey , f, 3 ans, Saint Des Saints et Turn In Grey, 1749/3	Jardin Secret , h, 6 ans, Agent Secret IRE et Valle D'Ossau, 1781
Flavius , h, 10 ans, Saint Des Saints et Rapide, 1758/4	Golden Park , f, 9 ans, Walk In The Park IRE et Goldnella, 1809/5	Holy Warrior , f, 3 ans, Clovis Du Berlais et Holy America, 1810	Je Suis Divin , h, 6 ans, Karaktar IRE et Divine Sainte, 1788/2
Folkoriko , h, 4 ans, Cokoriko et Folie D'Oudairies, 1785	Goldkikou , h, 5 ans, Kitkou et Goldance, 1799	Honoddr , h, 7 ans, Honolulu IRE et Offisore, 1788	* Jeanne (D'O) , f, 3 ans, Moises Has et Take The Name, 1745/4
For Life , h, 4 ans, Kamsin GER et Lady D'ogenne, 1785/4	Goliador , h, 4 ans, Goliath Du Berlais et Dalanaya, 1754	Howe Des Obeaux , f, 4 ans, Ivanhowe GER et Halisa Des Obeaux, 1759	Jeddie Conti , f, 6 ans, Free Port Lux (GB) et Starmoss, 1784/1
Forest Crown , f, 4 ans, Motivator GB et La Foret, 1755	Gouverne , f, 3 ans, Born To Sea IRE et Grenehout, 1756	Iaka , h, 7 ans, Diamond Boy et Grande Kasba, 1808/4	Jeriko Bouloise , h, 6 ans, Racerger et Disco Bouloise, 1752/5
Forever D'Ans , h, 7 ans, Elvstroem AUS et Loralai, 1789	Graine De Champ , h, 9 ans, Spider Flight et Shom Sioul, 1787	Iban Roque , h, 7 ans, Bathyrhon GER et Baby Cat Delaroque, 1815/2	Jerusalem , f, 3 ans, Beaumec De Houelle et La Buenaventura USA, 1795
Forrest Indian , h, 3 ans, Vif Monsieur GER et Funnyblackindian, 1745/5	Grand Clermont , h, 9 ans, Maresca Sorrento et Flo De Clermont, 1766/1	Icare Du Seuil , h, 7 ans, Masked Marvel GB et Violette Du Seuil, 1812/1	Jibril Des Mottes , h, 6 ans, Feel Like Dancing GB et Sepia Des Mottes, 1802/2
Forza , h, 10 ans, Policy Maker (IRE) et Oh Divine, 1812	Groom Boy , h, 9 ans, Tiger Groom GB et Quoette De Touzaine, 1744/1	Icarios , h, 7 ans, Elliptique (IRE) et Envie D'Aimer, 1758	Jikito , h, 6 ans, Voiladenuo et Klyne, 1780
Foudre Delta , h, 10 ans, Diamond Boy et Odelinne, 1799	* Guardian GER , h, 4 ans, Zoffany IRE et Guardian Witch IRE, 1813/6	Idem Des Mottes , f, 7 ans, Feel Like Dancing GB et Ulyssa Des Mottes, 1758	Jilajone , h, 6 ans, Walzertakt GER et Alauda, 1781
Free And Easy , f, 3 ans, Goliath Du Berlais et Green Hope, 1807/1	Guetta , f, 5 ans, Seabnac USA et Guardina, 1800	Iguane Des Ongrais , h, 7 ans, Conillon GER et Lola Des Ongrais, 1734/6	Job D'Ete , h, 6 ans, Voiladenuo et Heure D'Hiver, 1784/7
Free Lano , h, 7 ans, Kap Rock et Olina, 1758	Guido D'Oneix , h, 3 ans, Moises Has et A Great News, 1736/5	Illaho , h, 4 ans, Goliath Du Berlais et Idaho Falls, 1809/3	Jobijoba De Viette , h, 6 ans, Gemix et My Miss, 1784/5
Free Lord D'Anjou , h, 7 ans, Lord Du Sud et Misery Hill, 1802/6	Gustan , h, 3 ans, Gutafan IRE et Silly Lady, 1756	Illico Des Landes , h, 7 ans, Voiladenuo et Grandchampenoise, 1787/7	Jocasta , f, 4 ans, Pour Moi IRE et Johara GER, 1746/1
French Lover , h, 3 ans, Kapgarde et Terrific, 1773/2	Gypse , h, 3 ans, Galiway (GB) et On The Line, 1737/3	Impair Et Passe , h, 7 ans, No Risk At All et Sans Histoire, 1782/3	Jocko Du Lin , h, 6 ans, Ivanhowe GER et Uxia Du Lin, 1765/3
Fripion Du Seuil , h, 10 ans, Network GER et Pervenche Du Seuil, 1780	* Halite IRE , h, 7 ans, Fascinating Rock IRE et Adelasia IRE, 1800	In Victis , h, 7 ans, Lord Du Sud et Creatina, 1765/5	Joe De Teillee , h, 7 ans, Joshua Tree IRE et Cletie De Teillee, 1787/2
Funky De La Barre , h, 9 ans, Maresca Sorrente et Polka De La Barre, 1739/5	Happy Birthday , f, 3 ans, Born To Sea IRE et Frip'Ouille, 1735/2	India De Candale , f, 6 ans, Berkshire IRE et Princesse Aurora, 1750/5	Joker Cauvilliere , h, 6 ans, Masterstroke USA et Shaw, 1784/2
Funky Girl Pecos , f, 3 ans, Clovis Du Berlais et Funny Girl Du Pecos, 1735	Happy Mum'S Day , f, 3 ans, Choeur Du Nord et Wild Du Berlais, 1796/7	Indomino , h, 6 ans, Indomito GER et Soniador, 1739	Joli Look , h, 6 ans, Nom De D'La et Utopiste, 1747/4
Funway , h, 8 ans, Galiway (GB) et Fun Verglas, 1734/5	Happy People , h, 4 ans, Pastorius GER et Happily, 1772	Inlandsis , h, 3 ans, Tin Horse (IRE) et Deception Island, 1770/4	Jonjo Bravo , h, 5 ans, Masked Marvel GB et Rouvraie, 1804/6
* Furioso GER , 8 ans, Hurricane Run IRE et Flores GER, 1812/3	Harbouey , h, 3 ans, Masked Marvel GB et Hazara Des Obeaux, 1751/1	Intrigante , f, 7 ans, Karaktar IRE et Aguicheuse, 1742/7	Josie D'Ajonc , f, 6 ans, Ivanhowe GER et Fleur D'Ajonc, 1780
Gabison , h, 3 ans, Great Pretender IRE et Caterina, 1773	Harry Brown , h, 8 ans, Kitkou et Popins, 1788/3	Irish Vocation , h, 7 ans, Voiladenuo et Nadessa GB, 1814/2	Jouvancelle , f, 6 ans, Coastal Path GB et Reine De Mai, 1802/1
Gallipoli , h, 8 ans, Gleneagles IRE et Lockup (IRE), 1771/5	Haut De Gamme , h, 8 ans, Maresca Sorrente et Augusta Jersey, 1788/5	Iron Barks , h, 5 ans, Kingfisher IRE et Iditarod, 1799/7	Joxana , f, 6 ans, Choeur Du Nord et Jolila, 1765/7
Galyeo De Palmas , h, 9 ans, Sea'S Legacy IRE et Monica Sourniac, 1750/4	Haut Les Coeurs , h, 8 ans, Saddler Maker (IRE) et Maitresse De Maison, 1744/5	Irundo , h, 7 ans, Karaktar IRE et Noisillette, 1742/1	Joyfull , h, 6 ans, Honolulu IRE et Calasiris, 1752/6
Game Of Storm , h, 5 ans, Motivator GB et Like A Storm (IRE), 1771/1	Hawai De Baune , f, 3 ans, Choeur Du Nord et Victoire De Baune, 1749/6	* Isaac Of York FR , h, 3 ans, Ivanhowe GER et Taziana GER, 1793/5	Juan Du Lemo , h, 6 ans, Voiladenuo et Melody Du Lemo, 1752
Gaz Gaz , h, 9 ans, Buck'S Boum et Montanara Paris, 1747/2	Heart And Soul , h, 3 ans, Kendargent et Heart Of Ice IRE, 1779	Isisdelagarde , h, 7 ans, Jeu St Elo et Prisma De Lagarde, 1750/2	Jump And Fly , h, 6 ans, Racerger et Villanaise, 1787/6
Gemma Invicta , f, 3 ans, Gemix et Nougatissime, 1796/1	Helios De Fretef , h, 8 ans, Feel Like Dancing GB et Napril'De Mai, 1760	Isoline D'Alene , f, 7 ans, Coastal Path GB et Passion D'Alene, 1788/4	* Jumpanjive GB , f, 4 ans, Jukebox Jury (IRE) et Kassis GB, 1806/1

<i>Jumper Baie</i> , h, 6 ans, Tiger Groom GB et Afrika Baie, 1781/6	<i>Kelle Kiff</i> , f, 3 ans, Masked Marvel GB et Meredith, 1749/4	<i>Klaire Secrete</i> , f, 5 ans, Spanish Moon USA et Vague Secrete, 1768/2	<i>La Fouine</i> , f, 4 ans, Bande (IRE) et Twistess De Lorio, 1767/6
<i>Jumper King Tavel</i> , h, 3 ans, Octoking et Orange De Juilley, 1763	<i>Keltemp</i> , h, 5 ans, Prince Gibraltar et Trotot, 1739, 1782/2	<i>Klam Chowder</i> , f, 5 ans, Jeu St Eloi et Nouvelle Vague, 1783	<i>La Lettre</i> , f, 3 ans, Van Beethoven CAN et Psyche, 1756
<i>Jungle Chop</i> , h, 3 ans, Gutaifan IRE et Joubachope, 1756	<i>Kendor De Manzat</i> , h, 5 ans, Victory Song IRE et Elzane De Manzat, 1790	<i>Klampenborg</i> , h, 4 ans, Ultra IRE et Kestrelle, 1757/2	<i>La Pagaille</i> , f, 4 ans, Choeur Du Nord et Alauda, 1797
<i>Jungle Ville</i> , h, 6 ans, Voiladenuo et Ballyville, 1784	<i>Kentucky Ideal</i> , h, 3 ans, Triple Threat et Kourouka, 1811	<i>Klass Affair</i> , f, 5 ans, Pastorius GER et Umbrage, 1806	<i>La Roseraie</i> , f, 3 ans, Doctor Dino et La Griottiere, 1807/4
<i>Just A Gigolo</i> , h, 6 ans, Vision D'Etat et Bulle De Pap'S, 1812/7	<i>Kepi D'Estruval</i> , h, 5 ans, Cokoriko et Vague D'Estruval, 1790/1	<i>Klassaction Sivola</i> , h, 5 ans, Victory Song IRE et Dieu Merci Sivola, 1764	<i>La Seule Facon</i> , f, 5 ans, Cima De Triomphe IRE et Captivate, 1800
<i>Just For Win</i> , h, 6 ans, Kap Rock et Caimans Iles, 1808	<i>Kerazy De St Jean</i> , f, 5 ans, Castle Du Berlais et Pretiyka, 1757	<i>Kloth Of Utopia</i> , h, 5 ans, Cloth Of Stars IRE et Utopia Jem, 1748	<i>La Valette</i> , f, 4 ans, Cokoriko et Beyrouth, 1806
<i>Just Happy</i> , f, 3 ans, Cokoriko et Just Move On, 1769/7	<i>Kerion Bourgeois</i> , h, 5 ans, Nicaron GER et Jasmine, 1768	<i>Klovis Bleue</i> , h, 5 ans, Clovis Du Berlais et Lisette Bleue, 1804	<i>Labellevie</i> , f, 4 ans, Bande (IRE) et Apaisante, 1776/3
<i>Kadabra Allen</i> , f, 5 ans, Bathyrhon GER et Babylone Allen, 1784	<i>Kezira</i> , f, 5 ans, Al Wukair IRE et Golden Diamond (IRE), 1757	<i>Klovis Des Mottes</i> , h, 5 ans, Clovis Du Berlais et Uzelle Des Mottes, 1748/1	<i>Lacokokeldy</i> , f, 4 ans, Cokoriko et Eludy, 1778
<i>Kador Baie</i> , h, 5 ans, Tiger Groom GB et Tennessee, 1790/3	<i>Kfe Kreol</i> , h, 5 ans, Robin Du Nord et Rire Jaune Hugaux, 1760/5	<i>Kobe De La Brunie</i> , h, 5 ans, Masterofthehorse IRE et Ciaobela De La Brunie, 1750/1	<i>Ladesiree Jersey</i> , f, 4 ans, Marmelo (GB) et Elfe Jersey, 1791/2
<i>Kadover</i> , f, 4 ans, Whitecliffsofdover USA et Gyntka, 1798/2	<i>Kief Du Nord</i> , h, 5 ans, Robin Du Nord et El Tistar Wells, 1800/5	<i>Kodelo De Kerser</i> , h, 5 ans, Ungaro GER et Codd'Ela, 1784	<i>Lady Ange Win</i> , f, 4 ans, American Devil et Roshana De Vindecy, 1806/3
<i>Kaja</i> , f, 5 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Kamellata, 1799/1	<i>Kiff Des Blaises</i> , h, 5 ans, Vif Monsieur GER et Marie Des Enceints, 1790/4	<i>Kol Vert</i> , h, 5 ans, Walzertakt GER et Easy Ball, 1760/2	<i>Lady D'Aubrelle</i> , f, 4 ans, Cokoriko et Heather Rose GER, 1783/1
<i>Kalco Mome</i> , h, 5 ans, Balko et Volita Mome, 1786/7	<i>Kiff Me Five</i> , h, 4 ans, Tunis POL et Dartaline, 1803	<i>Kola D'Oudairies</i> , f, 5 ans, Kamsin GER et Pythie D'Oudairies, 1806/6	<i>Lady Di La Colmine</i> , f, 4 ans, Choeur Du Nord et Divine La Colmine, 1813/2
<i>Kalandaria</i> , f, 5 ans, Whitecliffsofdover USA et Always Hope GER, 1766/5	<i>Kikea Du Mou</i> , f, 5 ans, Tunis POL et Quenotte Du Mou, 1764/3	<i>Kolman De Beaufour</i> , h, 5 ans, Cokoriko et Embellie, 1780	<i>Lady Du Clos</i> , f, 4 ans, Petillo et Osmazome, 1746/3
<i>Kalibre</i> , h, 5 ans, Fly With Me et Bete De Scene, 1781/4	<i>Kill Pass</i> , h, 3 ans, Pastorius GER et Kilfenora, 1751/2	<i>Konfiance Allen</i> , f, 5 ans, Cokoriko et Silane, 1787/4	<i>Lady Lady Lay</i> , f, 4 ans, Bande (IRE) et Fairlady Du Granit, 1774/2
<i>Kaline Des Boullat</i> , f, 5 ans, Jeu St Eloi et Reine De Mai, 1802/4	<i>Kilometre Illimite</i> , h, 5 ans, No Risk At All et Radio Saint Voir, 1768/1	<i>Kool And Girly</i> , f, 5 ans, Ivanhowe GER et Saisissable, 1799	<i>Lady Raffles</i> , f, 4 ans, Doctor Dino et Une Artiste, 1783/4
<i>Kamakura One</i> , f, 4 ans, City Light et Northern Ocean, 1813/3	<i>Kilometre Zero</i> , h, 5 ans, Chanducoq et Celine Collonges, 1799	<i>Kool Douce</i> , f, 5 ans, Cokoriko et Detente, 1752	<i>Lady Zaza</i> , f, 3 ans, Zarak et Forces Sweetheart GB, 1807/7
<i>Kamchatsky</i> , h, 3 ans, Moises Has et Katesurf, 1736	<i>Kind Lovely</i> , f, 5 ans, Authorized IRE et Net Lovely, 1748/3	<i>Kop De Boulogne</i> , h, 5 ans, Magneticjim (IRE) et Beyrouth, 1804/3	<i>LAGUINTE</i> , h, 5 ans, Planteur (IRE) et Mado, 1747/1, 1799/4
<i>Kandalius</i> , h, 5 ans, Pastorius GER et Candaline, 1781/2	<i>Kind Of Mix</i> , h, 4 ans, Gemix et Midnight Of Paris, 1775/5	<i>Kosmic Light</i> , f, 5 ans, Cokoriko et Dire Light, 1783	<i>Lagune D'Oudairies</i> , f, 4 ans, Kapgarde et Une D'Oudairies, 1767/4
<i>Kansas De Balme</i> , h, 5 ans, Walzertakt GER et Sojade, 1757/5	<i>King Conti</i> , h, 5 ans, Pastorius GER et Toscana Conti, 1771/4	<i>Kotazo Du Mathan</i> , h, 5 ans, Muhtathir GB et Swahili Du Mathan, 1764/2	<i>Laika Tek</i> , f, 4 ans, Legolas JPN et Rue Palatine, 1777/6
<i>Kap Lord</i> , h, 6 ans, Kap Rock et Ho Good Lord Has, 1760/1	<i>King De Ceres</i> , h, 3 ans, King Edward et Gavenia, 1793	<i>Kotkidina</i> , f, 4 ans, Doctor Dino et Kotkiyama, 1772/6	<i>Lamia D'Airy</i> , f, 4 ans, Motivator GB et Quaska D'Airy, 1783
*Kapki FR, h, 4 ans, Cokoriko et Kapkine, 1797/6	<i>King Georges Fun</i> , h, 5 ans, Racerger et More Fun GER, 1789	<i>Kouca De Thaix</i> , f, 5 ans, Tunis POL et Talca De Thaix, 1778/3	<i>Lancia Des Mottes</i> , f, 4 ans, Storm The Stars USA et Sun Des Mottes, 1757
<i>Kaporal De Laigne</i> , h, 5 ans, Birchwood IRE et Silver Gem IRE, 1768/6	<i>King Imperial</i> , h, 3 ans, Imperial Monarch IRE et Queen Of Deauville, 1741, 1811	<i>Krispie</i> , f, 3 ans, No Risk At All et Kitkatie, 1807	<i>Lascar D'Airy</i> , h, 4 ans, Motivator GB et Olica D'Airy, 1777/7
<i>Kappa D'Estruval</i> , h, 5 ans, Tunis POL et Tonelle D'Estruval, 1752/3	*King Lane IRE, h, 4 ans, Goliath Du Berlais et Tornada, 1755/4	<i>Krokodile Dundee</i> , h, 5 ans, Jeu St Eloi et Penkinella, 1799/5	<i>Lascar De Mai</i> , h, 4 ans, American Devil et Divine De Stpierre, 1738
<i>Karablu</i> , f, 4 ans, Karaktar IRE et Blue Aster, 1772/7	<i>King Le Dun</i> , h, 5 ans, Ivanhowe GER et Silvazeyra, 1768/4	<i>Kucharsky</i> , h, 4 ans, Beaumec De Houelle et Samba Bresilienne, 1798	<i>Last One</i> , h, 4 ans, Voiladenuo et Always Awake, 1738
<i>Karma D'Olivate</i> , f, 5 ans, Cokoriko et Dyna D'Olivate, 1800/7	<i>King Of Saintly</i> , h, 6 ans, Kingsalsa USA et Miss Saintly, 1765	<i>Kyrov</i> , h, 7 ans, Dark Angel IRE et Varsity GB, 1771	<i>Layer Des Obeaux</i> , h, 4 ans, Castle Du Berlais et Gloire Des Obeaux, 1785/6
<i>Karnaval Point</i> , h, 5 ans, Great Pretender IRE et Merala, 1808	<i>King S Boum</i> , h, 5 ans, Buck'S Boum et Buzzy Lucky, 1786/4	<i>L Audacieux</i> , h, 4 ans, Creachadoir IRE et Lady La Llonne, 1757	<i>Le Betulla</i> , h, 5 ans, Birchwood IRE et La Bugatty (IRE), 1764
<i>Karpaline</i> , f, 5 ans, Tunis POL et Douce Alex, 1747/5	<i>King Saint</i> , h, 5 ans, Saint Des Saints et Daniella, 1815	<i>L'Alexandrie</i> , f, 4 ans, Bathyrhon GER et Diddle, 1791/1	<i>Le Caule (GB)</i> , h, 4 ans, Advertise GB et La Cochere, 1757
<i>Kart De Thaix</i> , h, 5 ans, Battle Of Marengo IRE et Full Of Car, 1768/3	<i>King To Be</i> , h, 6 ans, Great Pretender IRE et Kilda IRE, 1744/6	<i>L'Ambitieux</i> , h, 4 ans, Choeur Du Nord et Don'Tyoudare, 1777/5	<i>Le Charme</i> , h, 4 ans, Nidor et Cadouya Girl, 1786/3
<i>Kassel Allen</i> , h, 5 ans, Castle Du Berlais et Cookie D'Allen, 1781/1	<i>Kingflow</i> , h, 6 ans, The Anvil IRE et Lady Flow, 1739/1	<i>L'As Camazeen</i> , h, 4 ans, Full Of Gold et O'Callie, 1786	<i>Le Choregraphe</i> , h, 4 ans, Ultra IRE et Pas De Bal, 1738
<i>Katovice</i> , f, 5 ans, Cokoriko et Boheme, 1752/2	<i>Kirikou Des Mers</i> , h, 5 ans, Nom De D'La et Vue Sur Mer, 1781/5	<i>L'Aureole</i> , f, 4 ans, Beaumec De Houelle et L'Aubade, 1806/7	<i>Le Colombar</i> , h, 4 ans, Pastorius GER et Avene, 1798
<i>Kawest</i> , h, 5 ans, Agent Secret IRE et Korigane D'Ycy, 1764	<i>Kirsch Pepper</i> , h, 5 ans, Great Pretender IRE et Parand GER, 1765/1	<i>L'Autonome</i> , h, 3 ans, Gary Du Chenet et L'Auriebatoise, 1735/4	<i>Le D'Gino</i> , h, 4 ans, It'S Gino GER et Allo Cherie, 1786
<i>Kayo Coco</i> , h, 5 ans, Cokoriko et Ejland, 1752/1	<i>Kiss Game</i> , f, 4 ans, Jeu St Eloi et Kiss A Day, 1743/4	<i>L'Aziza Des Places</i> , f, 4 ans, Alanadi et Liliane Star, 1803/1	<i>Le Gene Bleu</i> , h, 6 ans, Buck'S Boum et Nee Pour Vaincre, 1744/3
<i>Keasy Storm</i> , h, 5 ans, Storm The Stars USA et Easy Time, 1808/3	<i>Kiss Martine</i> , h, 6 ans, Quick Martin et Kirtane Nonantaise, 1789/2	<i>L'Enchante</i> , h, 3 ans, Great Pretender IRE et Merlin Woods, 1779/6	<i>Le Pere Celeste</i> , h, 4 ans, Cokoriko et En Grande Pompe, 1798
<i>Kel Story</i> , h, 5 ans, Jeu St Eloi et Une Histoire, 1815/1	<i>Kissy</i> , f, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Kitkatie, 1797	<i>L'Jany De Jauze</i> , h, 4 ans, Full Of Gold et Omady, 1786/5	<i>Le Pretendant</i> , h, 4 ans, Great Pretender IRE et Une Tournee, 1774/3
<i>Kelibia</i> , f, 5 ans, Tunis POL et Daiki, 1752/4	<i>Kitten Bold</i> , h, 3 ans, Taareef USA et Astrobola, 1751		<i>Le Roi David</i> , h, 6 ans, Bathyrhon GER et Felingarie, 1809/1

Le Roi Loth , h, 4 ans, Nirvana Du Berlais et La Bilbaude, 1753	Lizzano , h, 9 ans, Ilbarritz et Larvichou, 1750/3	Ludmiko , h, 4 ans, Kingfisher IRE et Dress Baie, 1753	Make Sense , h, 4 ans, No Risk At All et Makewish, 1803/3
Le Rouge Est Mis , h, 4 ans, No Risk At All et Toque Rouge, 1776	Lobelix Du Moulin , h, 4 ans, Buck'S Boum et Amboseli, 1738	Lugubriss , h, 4 ans, Taj Mahal IRE et Azita (GER), 1785/5	Malaca , f, 3 ans, Hunter'S Light IRE et Linda Queen, 1795/5
Le Say De Balme , h, 4 ans, Pomellato GER et Calyptol, 1757	Lockbatan Thom , h, 4 ans, Yeats IRE et Ecbatane, 1798/3	Lully Du Hutrel , h, 4 ans, Ultra IRE et Dayna (GB), 1813	Malessia , f, 3 ans, No Risk At All et Alessia, 1737/1
Leader D'Araize , h, 4 ans, Team Flight et Chipie Bleue, 1738	Lolita Du Breuil , f, 4 ans, Silverwave et Chronos Du Bidou, 1786/6	*Lumino Bello FR , h, 4 ans, Goliath Du Berlais et Felina Bella, 1776/2	Malfoy De Labrunie , h, 3 ans, Masterofthehorse IRE et Ejo Pritchard POL, 1756/1
Leader Mag , h, 4 ans, Ivanhowe GER et Anto Mag, 1792/6	Lolita Sei , f, 4 ans, Cokoriko et Carina Tu Sei, 1791	Lureka Du Noyer , h, 4 ans, Doctor Dino et Zureka, 1774/4	Malibou , f, 3 ans, Cokoriko et Guadeloupe, 1756/3
Leandro Nonantais , h, 4 ans, Voiladenuo et Civelle, 1797/7	Lollita , f, 4 ans, Karaktar IRE et Dona Palma, 1755	Luron D'Oudairies , h, 4 ans, Masked Marvel GB et Sonate D'Oudairies, 1772	Malica De Thaix , f, 3 ans, Nirvana Du Berlais et Deca De Thaix, 1762/1
Lebandacarl , h, 4 ans, Bande (IRE) et Sa Carla, 1754	London Girl , f, 4 ans, Jeu St Eloi et Belle Anglaise, 1738	Lutha , h, 4 ans, Raceriger et Quick Sun, 1767/5	Maligne , f, 3 ans, Choeur Du Nord et Gamaline GB, 1745/1
Legend Du Lemo , h, 4 ans, Clovis Du Berlais et Amazone Du Lemo, 1753/1	Look At Me Now , f, 4 ans, Karaktar IRE et Nobodywantsme, 1755	*Lutt Matten GER , h, 4 ans, Polish Vulcano GER et Love Flowers GER, 1797	Maline De Mee , f, 3 ans, Taj Mahal IRE et Gloria Bere, 1762/2
Legende Allen , f, 4 ans, Nirvana Du Berlais et Silane, 1776	Lord Dams , h, 4 ans, Clovis Du Berlais et Queen Dam'S, 1738/4 , 1785	Luxury Smart , f, 4 ans, Gemix et Algrey Saintmartin, 1761	Mamaland , f, 3 ans, Nirvana Du Berlais et Verysland, 1749/1
Legende D'Aunou , f, 4 ans, Triple Threat et Guinness D'Aunou, 1738	Lord Vivo , h, 4 ans, Spanish Moon USA et Una Viva, 1767	Luzeraise , f, 4 ans, Choeur Du Nord et Onolita Saulaie, 1753	Mamazara , f, 3 ans, Nirvana Du Berlais et Zara Blue, 1779/2
Lemnos , h, 4 ans, Pour Moi IRE et Euvodia, 1786/1	Loreleye , f, 4 ans, Jeu St Eloi et Etoile Du Maroc, 1785/7	Lycaon De Berce , h, 4 ans, Walzertakt GER et Gibsy De Berce, 1777/3	Manava , f, 4 ans, Castle Du Berlais et Scarla, 1792/3
Leonardo Du Large , h, 4 ans, Roman Candle (GB) et Donna Lavinia GER, 1757/4	Lorenzo Conti , h, 4 ans, Pour Moi IRE et Djedda Conti, 1772/5	Lyric Moon , h, 4 ans, Spanish Moon USA et Lyric Melody, 1743/5	Mandatory (IRE) , h, 3 ans, Without Parole GB et Morlanda, 1741/6
Leptigaby , h, 4 ans, It'S Gino GER et Saraska D'Airy, 1775	Lorenzo Du Chenet , h, 4 ans, Spanish Moon USA et Chloe Triomphe, 1759/2	Ma Belle D'Or , f, 3 ans, Beaumec De Houelle et Audace D'Ainay, 1810	Mangos , h, 3 ans, Desinvolte et Pink Shuttle, 1740/3
Lerika , f, 4 ans, Agent Secret IRE et Urika, 1798	Lorian , h, 4 ans, Cokoriko et Doriane, 1767/1	Ma Fierte , f, 3 ans, Jeu St Eloi et Garry D'Amour, 1770/6	Manhattan Symphonie , f, 3 ans, Mekhtaal (GB) et La Symphonie, 1762/5
Les Flots Bleus , f, 4 ans, Gemix et Equilibriste (IRE), 1755	Lotus Bleu , h, 4 ans, Rail Link GB et Raflesia, 1775/2	Ma'Or Du Seuil , f, 3 ans, Telecaster GB et Brume Du Seuil, 1773	Maniysa Bleue , f, 4 ans, Buck'S Boum et Princesse Lucie, 1754
Lesedi De Kerza , h, 4 ans, Magician IRE et La Salvetat, 1785	Lou Fast , h, 6 ans, Rajsaman et Lou Wonderful, 1781/7	Macao Roque , h, 3 ans, Silverwave et Fleur De La Roque, 1805	Manneken King , h, 4 ans, Choeur Du Nord et Rive Sarthe, 1746/6
Lessentiel , h, 3 ans, Doha Dream et Aimaissa, 1794	Lou Girl , f, 4 ans, Kapgarde et Lou Princess, 1743/6	Macarel , h, 3 ans, Tiger Groom GB et Clara De Lune, 1805/4	Maracamaya , f, 4 ans, Gris De Gris (IRE) et La Titie Du Perche, 1791
Let Me Dream , h, 4 ans, Saint Des Saints et Let'S Do It, 1803/5	Louba , f, 4 ans, Voiladenuo et Secret Magic, 1753	Mademoiselle Mia , f, 4 ans, Waldgeist GB et Much Promise GB, 1798	Marbella Del Sol , f, 4 ans, Masked Marvel GB et Ta Solitaire, 1783/2
Levoilatiedep , h, 4 ans, Karaktar IRE et Vlatiepy, 1798/7	Louciadelabarriere , f, 4 ans, Choeur Du Nord et Anisee, 1738/1	Madison Ransom , h, 3 ans, Bathyrhon GER et Intense Emotion (IRE), 1793	Marechal Desjy , h, 7 ans, Kitkou et Sea Dame, 1747/3 , 1812/4
Lewis Grey , h, 3 ans, Dark Angel IRE et Tasleya GB, 1769/6	Loulou Bere , h, 4 ans, Whitecliffsodover USA et Madame Beatrice, 1755/7	Maestro D'Aubrelle , h, 3 ans, Cokoriko et Aseelah, 1811	Marie Katarina , f, 4 ans, Jeu St Eloi et Marie D'Altissima, 1797
Libellia Antique , f, 4 ans, Gemix et Biella Antique, 1786/2	Loustic D'Eralbe , h, 4 ans, Muhtathir GB et Sailing Lady, 1777/2	Mafia , f, 3 ans, Gemix et Grimace IRE, 1810	Marius , h, 3 ans, Bathyrhon GER et Vado Via, 1740/5
Liberty Fly , h, 4 ans, Fly With Me et Diva De Touzaine, 1743/2	Loustic De Ciergue , h, 4 ans, Robin DU Nord et Caline De Ferbet, 1772/4	Magic Dancer , h, 3 ans, Voiladenuo et Friska, 1794/5	Marlux , h, 3 ans, Telecaster GB et Marlonne, 1794
Liege Ardent , h, 4 ans, Pour Moi IRE et Laurana, 1776	Loustic De Grissay , h, 4 ans, Ivanhoe GER et Cocotte De Grissay, 1738/2	Magic Du Brizais , h, 3 ans, Castle Du Berlais et Great Du Brizais, 1773/1	Marquise De L'Est , f, 3 ans, Karaktar IRE et Deesse De L'Est, 1810
Lieutenant Player , h, 4 ans, Konig Turf GER et Virtual Player, 1776/4	Loutathir , h, 6 ans, Muhtathir GB et Loup The Loup, 1799/3	Magic Fulip , h, 3 ans, Cokoriko et Qartouche, 1805/5	Martin'S Denuo , h, 3 ans, Born To Sea IRE et Blue Picture (IRE), 1796
Ligne Blanche , f, 3 ans, Master'S Spirit (IRE) et Feeline, 1749/5	Lovebaby Bl/ue , f, 4 ans, Motivator GB et Vibraye, 1738/3	Magic Trillion , f, 3 ans, Doctor Dino et Tante Sissi, 1807/3	Martinello , h, 3 ans, Rio De La Plata USA et Ascot Royale, 1763/6
Lilette , f, 4 ans, Kamsin GER et Somewhere In Time, 1753/7	Lovely Dino , h, 4 ans, Doctor Dino et Net Lovely, 1746/2	Magique Allen , f, 3 ans, Choeur Du Nord et Tromboline, 1762	Marvel D'Aubrelle , h, 3 ans, Cokoriko et Tiree A Part, 1736/2
Lilly May , f, 4 ans, Voiladenuo et Blue Tara (GB), 1783/3	Lovely Guy , h, 4 ans, Beaumec De Houelle et Sans Rancune, 1772/1	Magneto , h, 8 ans, Boris De Deauville (IRE) et Villzane, 1765	Masterstar , h, 3 ans, Ectot (GB) et Astarte, 1770/3
Limprevue Speciale , f, 4 ans, Buck'S Boum et Ultra Speciale, 1738	Lovely Jap , f, 4 ans, Beaumec De Houelle et Beaba Jap, 1777/1	Magot Des Mottes , h, 3 ans, Gemix et Banco Des Mottes, 1805/2	Master Falcon , h, 3 ans, Tunis POL et Aviatrice, 1796
Linda Slide , f, 4 ans, Vif Monsieur GER et Une Dame D'Avril, 1746/4 , 1798/6	Loverboy Deslitaux , h, 4 ans, Tunis POL et Easy Allen, 1738/5 , 1785/2	Maimix , f, 3 ans, Gemix et Haiku, 1796/5	Master Law , h, 3 ans, Free Port Lux (GB) et All The Law, 1773
Linka Moon , f, 4 ans, Spanish Moon USA et Vakina, 1738	Lowry , h, 4 ans, Kitkou et Diabline, 1792/4	Mairygarde De Mee , f, 3 ans, Kapgarde et Mairy Gold, 1801/2	Mata D'Or , h, 3 ans, Tiger Groom GB et Grazillia, 1773
Liskaria , h, 4 ans, Pastorius GER et Friska D'Airy, 1776/1	Loyd D'Eralbe , h, 4 ans, Beaumec De Houelle et Lady Kathleen, 1759/1	Maitresse , f, 3 ans, Karaktar IRE et En Cadeau, 1762	Matoudy , f, 3 ans, Moises Has et Coddy, 1749/7
Listo Un , h, 4 ans, Planteur (IRE) et Juste Un Regard, 1785	Luciano Bam'S , h, 4 ans, Spanish Moon USA et Urkashe, 1767	Major Star , h, 3 ans, King Edward et Rose Star, 1794/3	Matthew , h, 3 ans, Yeats IRE et Gomerala, 1751
Litchi Roque , f, 4 ans, Goliath Du Berlais et Golden Sage, 1797	Lucifere Deteillee , f, 6 ans, Manatee GB et Cletie De Teillee, 1765	Makao 'K , h, 3 ans, Voiladenuo et Princesse Bleue, 1811/2	Mauricius , h, 9 ans, Kapgarde et Pafadas, 1812
Litote Du Lannier , f, 5 ans, Universal IRE et Lectrice, 1764/4	Lucky D'Olva , h, 4 ans, Spanish Moon USA et Curieuse, 1759/6	Make Me Up , f, 3 ans, Prince Gibraltar et Dame D'Etat, 1762	Max De Sivola , h, 3 ans, Beaumec De Houelle et Sainte Herm, 1793
Liverpool Park , h, 5 ans, Buck'S Boum et Lavalloise, 1784			

<i>Mayra Du Pecos</i> , f, 3 ans, Ivanhowe GER et Fofie Du Pecos, 1736/4	<i>Monsieur Hamaj</i> , h, 3 ans, Pour Moi IRE et Elle Vient Du Mou, 1756/2	<i>Obstinato</i> , h, 3 ans, Walzertakt GER et Ybarra, 1763	<i>Priam Du Mesnil</i> , h, 4 ans, Bathyrhon GER et April Day, 1798/4
<i>Mazarin Du Berlais</i> , h, 5 ans, Great Pretender IRE et Hermine Du Berlais (IRE), 1781/3	<i>Montquin</i> , h, 3 ans, Tunis POL et Envie De Rire, 1770/2	<i>Ocre</i> , f, 5 ans, Jeu St Eloi et Take This Waltz, 1778/1	<i>Prince D'Egypte</i> , h, 3 ans, Moises Has et Rogation, 1751
<i>Me Voici Forez</i> , h, 3 ans, Paban De France et Flash Forez, 1735/1	<i>Montrouge</i> , h, 3 ans, Manatee GB et Dune Rouge, 1763	<i>Okkido</i> , h, 6 ans, Martaline GB et Kotkieglo, 1748/5	<i>Prince De Grez</i> , h, 4 ans, Beaumec De Houelle et Sairastar, 1757
<i>Megamind</i> , h, 3 ans, It'S Gino GER et Miss Dixie, 1811/6	<i>Montserrat</i> , h, 4 ans, Doctor Dino et Mezah IRE, 1797/5	<i>Orelight</i> , h, 3 ans, City Light et Orlaya, 1756/4	<i>Proctor</i> , h, 3 ans, Cloth Of Stars IRE et Rock Of The Moon, 1811
<i>Meleze Hana</i> , h, 3 ans, Chanducoq et O'Hana, 1736/7	<i>*Moonraker Chic GB</i> , h, 4 ans, Pether'S Moon IRE et Lyla'S Pipin GB, 1775/1	<i>Ornithine</i> , f, 4 ans, Goliath Du Berlais et Brave D'Honneur, 1754/1	<i>Proportionnaly</i> , h, 3 ans, Whipper USA et Hahyasi, 1796/6
<i>Melinos De Charnie</i> , h, 3 ans, Robin Of Navan et Hecate (IRE), 1793/4	<i>Morderire</i> , h, 3 ans, Paban De France et Princesse Aurora, 1735	<i>Osani</i> , h, 3 ans, Bande (IRE) et Olcani, 1751	<i>Prunelle Du Jura</i> , f, 4 ans, Ivanhowe GER et Miss Du Jura, 1785/3
<i>Menhir</i> , h, 3 ans, Cokoriko et Sacree Mome, 1763/4	<i>Morfalou</i> , h, 3 ans, Shrek et Gallione De Guerre, 1735/3	<i>Oulala Des Brieres</i> , h, 3 ans, Morandi et Aie Aie Aie, 1796	<i>Pyravol Laujac</i> , h, 3 ans, Vol De Nuit GB et Pyragorn USA, 1811/5
<i>Messy</i> , h, 4 ans, Clovis Du Berlais et Merlin Woods, 1772	<i>Morning Sei</i> , h, 3 ans, Hunter'S Light IRE et Furia Sei, 1736/6	<i>Ouno De L'Abbaye</i> , h, 3 ans, Jeu St Eloi et Ounara, 1751/3	<i>Quarak</i> , h, 3 ans, Doctor Dino et Jane GER, 1737
<i>Metronomy</i> , h, 3 ans, Clovis Du Berlais et Mar Plij, 1769/4	<i>*Mossy Walsh IRE</i> , f, 5 ans, Getaway GER et Msmilan IRE, 1804/2	<i>Oupss</i> , h, 4 ans, Recoletos et Natha, 1743/7, 1813/4	<i>Quick Daddy</i> , h, 7 ans, Quick Martin et What Cheeky, 1812
<i>Micmac De Brabois</i> , h, 3 ans, Carghese Des Landes et Quanelle Brabois, 1735/5	<i>*Motu Fareone IRE</i> , f, 9 ans, Getaway GER et Arrive In Style IRE, 1814/3	<i>Paddockwood</i> , h, 3 ans, Birchwood IRE et Bourgeauville (IRE), 1793/1	<i>Quonstantine</i> , f, 3 ans, Beaumec De Houelle et Gentleshaw, 1810/1
<i>Mikariton</i> , h, 3 ans, Non Rien De Rien et Roshana De Vindecy, 1805	<i>Mouille Ta Chemise</i> , h, 3 ans, Cokoriko et Sainte Qualite, 1740/4	<i>Paint For Fun</i> , h, 3 ans, For Fun et Painted Girl, 1796/2	<i>Raffles Cipriani</i> , h, 4 ans, Nirvana Du Berlais et Allez Dance, 1755
<i>Milleetunevictoire</i> , h, 3 ans, Prince Gibraltar et Butte Mortemart, 1751/7	<i>Mrs Robinson</i> , f, 4 ans, Robin Of Navan et Prisenflag, 1791/4	<i>Paloma De Candale</i> , f, 6 ans, Berkshire IRE et Palomba, 1750/6	<i>Raffles Liaison</i> , h, 7 ans, Balko et Saine Et Speed, 1780/6
<i>Minuit Du Seuil</i> , f, 3 ans, Chanducoq et Victoire Du Seuil, 1741/4, 1779/3	<i>Muloughboy</i> , h, 3 ans, No Risk At All et Bellamix Esqua, 1745/3	<i>Parfum D'Une Reine</i> , f, 5 ans, Walzertakt GER et Emprise Du Large, 1781	<i>Rainbow Dance</i> , h, 3 ans, Whitecliffsodover USA et Raindance, 1763/5
<i>Miss Blabla</i> , f, 4 ans, Magneticjim (IRE) et Pas De Blabla, 1761/5	<i>Murrayfield Park</i> , h, 3 ans, Great Pretender IRE et Farafra, 1751	<i>Parisienne Bleue</i> , f, 4 ans, Zarak et La Sulfureuse, 1753/3	<i>Rainbow'S End</i> , h, 3 ans, Bathyrhon GER et Golden Electra IRE, 1794
<i>Miss Bresil Delf</i> , f, 3 ans, Bande (IRE) et Back To Bresil, 1762	<i>My Favorite Mix</i> , h, 3 ans, Gemix et Midnight Of Paris, 1779/4	<i>Parisimix</i> , h, 6 ans, Gemix et Parisienne USA, 1799	<i>*Real Hope IRE</i> , h, 5 ans, Make Believe GB et Really Motivated GB, 1764/6
<i>Miss Tahoe</i> , f, 3 ans, Telecaster GB et Lake Tahoe, 1741/5	<i>Mystere Des Obeaux</i> , h, 3 ans, Joshua Tree IRE et Madame Lys, 1763/7	<i>*Parkatthetheatre IRE</i> , h, 5 ans, Walk In The Park IRE et Kings Diva IRE, 1764	<i>Rebelote Has</i> , f, 4 ans, Beaumec De Houelle et Montmartoise, 1761
<i>Missile</i> , h, 3 ans, Ivanhowe GER et Noisete, 1756	<i>Nairobi D'Oroux</i> , f, 5 ans, Karaktar IRE et Abi D'Oroux, 1764/7	<i>Pathognomonique</i> , f, 3 ans, Goliath Du Berlais et Viking Splendor USA, 1779	<i>Red Sugar</i> , f, 6 ans, Galway (GB) et Red Nose FR, 1814
<i>Misstime D'Anjou</i> , f, 3 ans, Clovis Du Berlais et Partie Time, 1762	<i>Naraka</i> , f, 3 ans, Zarak et Natty IRE, 1810/2	<i>Pau Clermont</i> , h, 5 ans, Free Port Lux (GB) et Ania De Clermont, 1787	<i>Reims</i> , h, 4 ans, Choeur Du Nord et Rasara, 1772/3
<i>Mister Alex</i> , h, 4 ans, Mr. Owen USA et Maharya, 1813	<i>Neon Has</i> , h, 5 ans, Masterstroke USA et Jolie De Ballon, 1780/2	<i>Pedro Cabral</i> , h, 4 ans, Zarak et Beija Flor, 1775/3	<i>Remember Cali</i> , h, 4 ans, Chanducoq et Efelgane, 1755
<i>Mister Des Places</i> , h, 3 ans, Alanadi et Annimuh, 1741/1	<i>Neptune Du Luy</i> , f, 5 ans, Balko et Divina GER, 1739/3	<i>Persyambre</i> , h, 6 ans, Berkshire IRE et Persheva, 1734/7	<i>Reve De La Mone</i> , h, 4 ans, Desinvolte et Lytea, 1759/5
<i>Mister Mael (IRE)</i> , h, 3 ans, Persian King (IRE) et Miss France NZ, 1794	<i>Neva</i> , f, 4 ans, Pour Moi IRE et Coastal Beach, 1806	<i>Petrus De Houelle</i> , h, 3 ans, Cloth Of Stars IRE et Skylimit Dehouelle, 1763/1	<i>Reve De Prince</i> , h, 8 ans, Prince Gibraltar et Argomilla, 1812/2
<i>Mister Pom</i> , h, 3 ans, Pomellato GER et Wasla, 1801	<i>Nirvalla</i> , f, 4 ans, Nirvana Du Berlais et Harvalla, 1778/4	<i>Philadelphia</i> , f, 3 ans, Kapgarde et Plaisir D'Amour, 1795/4	<i>Richard De Clare</i> , h, 5 ans, Great Pretender IRE et Shamrock, 1790/2
<i>Mistik D'Engilbert</i> , h, 3 ans, Prince Gibraltar et Stella D'Engilbert, 1770	<i>No Limits Steve</i> , h, 3 ans, Stunning Spirit (GB) et Sweet Orientfawn IRE, 1805/3	<i>*Pinaclouddown IRE</i> , h, 9 ans, Battle Of Marengo IRE et Saffa Garden IRE, 1780	<i>*Rock Me Charly IRE</i> , f, 4 ans, Jukebox Jury (IRE) et Bathilde, 1806/2
<i>Mistral D'Ange</i> , h, 3 ans, Doctor Dino et Celle D'Ange, 1737/2	<i>No Risk No Gain</i> , f, 4 ans, No Risk At All et Etoile Du Ficheaux, 1791/3	<i>Pink Perseverance</i> , f, 4 ans, Pastorius GER et Pink Cloud, 1775/4	<i>Rock Teen</i> , h, 6 ans, Kap Rock et Sainte Bourge, 1739, 1789
<i>Mitidja</i> , f, 4 ans, Ectot (GB) et Bahama, 1761/2	<i>No Stress Ever</i> , h, 3 ans, Moises Has et Energy D'Olivate, 1779/5	<i>Planeur</i> , h, 4 ans, Planteur (IRE) et Birning Run, 1798	<i>Roi Du Reve</i> , h, 4 ans, Kingfisher IRE et Pommabelle, 1755/3
<i>Mohican</i> , h, 5 ans, Toronado (IRE) et Miss Bikini IRE, 1815/6	<i>*Noire Wulf IRE</i> , f, 3 ans, Soldier Of Fortune IRE et Youresomearticle IRE, 1769/2	<i>Pontd'Yeu</i> , h, 5 ans, Planteur (IRE) et Tracy Eria, 1764	<i>Roman Skies</i> , h, 3 ans, Romanised IRE et Shake The Moon (GER), 1737/4, 1779/1
<i>*Mon Emperor IRE</i> , h, 5 ans, Holy Roman Emperor IRE et Marie Shams, 1800/6	<i>North Way</i> , h, 4 ans, Nicaron GER et Lovin Way, 1757/1	<i>Pop Light</i> , h, 5 ans, Hunter'S Light IRE et Thisbe, 1784/6	<i>Roquepine</i> , f, 3 ans, Cloth Of Stars IRE et La Islaminima, 1807
<i>Mon Inconnue</i> , f, 3 ans, Doha Dream et Hepidaure, 1807	<i>Nos Preferences</i> , f, 3 ans, Ivanhowe GER et Belle Negligence, 1749	<i>Porto Giunco</i> , h, 3 ans, Sommerabend GB et Melivea, 1793	<i>Rory Willong</i> , f, 3 ans, Choeur Du Nord et Wally Willong, 1810/5
<i>Mon Petit Prince</i> , h, 4 ans, Choeur Du Nord et Ma Saone, 1753/5	<i>Nougaro</i> , h, 4 ans, Paban De France et Noces De Diamant, 1775	<i>Porzman</i> , h, 4 ans, Vol De Nuit GB et Spice, 1797	<i>Rose Corbon</i> , f, 3 ans, Stunning Spirit (GB) et Rosacee, 1807/6
<i>Mon Tresor Dore</i> , h, 3 ans, Bande (IRE) et Tresor Girl, 1737	<i>*Nour Aya IRE</i> , f, 5 ans, Raven'S Pass USA et Better To Love IRE, 1800	<i>Poulorius</i> , h, 8 ans, Pastorius GER et Poule D'Essai GER, 1765/6	<i>Rosemale Has</i> , h, 4 ans, Kapgarde et Formosa Joana Has, 1777/4
<i>Mondragon</i> , h, 3 ans, Buck'S Boum et Nottingham Palace, 1763	<i>Nous</i> , h, 4 ans, Masked Marvel GB et The Race, 1813/7	<i>Pourquoi Pas Solo</i> , f, 5 ans, Manatee GB et Pourquoi Pas Elle, 1800	<i>Royal Louis Has</i> , h, 4 ans, Goliath Du Berlais et Royale Ultimate, 1754/3
<i>Money Soon</i> , f, 3 ans, Prince Gibraltar et Honey Soon, 1801	<i>Nuit De L'Homme</i> , h, 3 ans, Gutaifan IRE et Yazzeyne, 1796/3	<i>Premier Vert</i> , h, 8 ans, Network GER et Katkodile, 1808/5	<i>Royal Macan</i> , h, 4 ans, No Risk At All et Royale Surabaya, 1755/2
<i>Monnaie Courante</i> , f, 3 ans, Bande (IRE) et Markise D'Agrostis, 1749	<i>Nupsala Nolimit</i> , f, 5 ans, Balko et Nucella, 1787/3	<i>Prestige D'Olva</i> , h, 5 ans, Recorder GB et La Pleine Lune, 1804/1	<i>Royal Moon</i> , f, 6 ans, Spanish Moon USA et Robinia Directa GER, 1800/1
	<i>Obstination</i> , f, 3 ans, Moises Has et Sainte D'Authie, 1810		<i>Royal Paloma</i> , f, 4 ans, My Risk et Cap D'Ombree, 1797/2

Royal Pont Aven , h, 4 ans, The Anvil IRE et Saint Trop, 1759/3	Sorceleur , h, 5 ans, Saint Des Saints et Biche D'OO, 1771/3	Ti'Punch Des Iles , h, 5 ans, Jeu St Eloi et Planete Rose, 1766/3	Yssi Imperatrice , f, 3 ans, Imperial Monarch IRE et You Got Love (IRE), 1801/4
Royalclety , h, 11 ans, Clety et Little Royale, 1734/4	Specials One , h, 4 ans, Fly With Me et Chantico, 1792/1	Tiznit , h, 4 ans, Saint Des Saints et Usted Me Cara, 1774/1	Yutu , h, 5 ans, Morpheus GB et Churada (IRE), 1812
Rue De Savoie , f, 3 ans, Prince Gibraltar et Cite Martignac, 1807	Speed Coko , h, 4 ans, Cokoriko et Emily Strange (IRE), 1803/2	Toastmaster , h, 3 ans, Telecaster GB et Raise A Toast, 1796	Zaky , h, 7 ans, Muhtathir GB et Zakariane, 1808/6
* Rue Surcouf GB , f, 4 ans, Lightning Spear GB et Pink Flames IRE, 1803/4	Speed Emile , h, 6 ans, Estejo GER et Emily Strange (IRE), 1802/5	Tonerre Du Temps , f, 6 ans, Saint Des Saints et Daniella, 1799/6	Zanhowe , h, 5 ans, Ivanhowe GER et Zewara IRE, 1812/5
Sage Girl , f, 4 ans, Sageburg (IRE) et Palma Du Charmil, 1761/6	Speed Park , h, 3 ans, Elm Park GB et Kick Back GER, 1741	Touz The Crown , h, 4 ans, Recorder GB et Success Girl (GB), 1753	Zelzal Dream , h, 3 ans, Zelzal et Dream D'Ange, 1794
Saint Florent , h, 3 ans, Charm Spirit (IRE) et Elusive Galaxy IRE, 1793	Spes Energibuck'S , h, 5 ans, Buck'S Boum et Energica, 1758	Trompe De Chasse , f, 3 ans, Carghese Des Landes et Askel Lambren, 1735/6	Zeus Des Bois , h, 7 ans, Joshua Tree IRE et Della Des Bois, 1760/7
Saint Patrice , h, 3 ans, Saint Des Saints et Primula, 1801/1	Spes Energicall , f, 8 ans, No Risk At All et Energica, 1799	Trublion , h, 5 ans, Style Vendome et Mutinne (IRE), 1760/6	* Zunder GER , h, 3 ans, Lord Of England GER et Zilla GER, 1811
Saint Robin , h, 4 ans, Robin Of Navan et Pakoonah (GB), 1767/2	Spes Fullkam , h, 4 ans, Kamsin GER et Full Passion, 1757/3	Un Chic Cheval , h, 4 ans, Jeu St Eloi et Garry D'Amour, 1772	
Sainte Basket , f, 5 ans, Castle Du Berlais et La Basket, 1764/5	Spes Milicio , h, 3 ans, Clovis Du Berlais et Milita Has, 1773/4	Un De Mix , h, 3 ans, Gemix et La Rosa, 1763/2	
Sainte Stylee , f, 3 ans, Jeu St Eloi et Robstyle, 1810	Spirit Beach , h, 3 ans, Headman GB et Solana Beach, 1756	Up And Up , f, 4 ans, It'S Gino GER et Lady Heart, 1797/4	
Sangre De Drago , h, 3 ans, Garswood GB et Et Pourtant, 1751/4	Spring Way , f, 4 ans, Nicaron GER et Marie Du Lys, 1797	Very Good Boy , h, 5 ans, Very Nice Name et Wishyouwerehere GER, 1764	
Santcoko , h, 3 ans, Cokoriko et Santariyka, 1805/1	Star Caribbean , h, 3 ans, Cloth Of Stars IRE et Caribena, 1736/1	Vesco , h, 3 ans, Birchwood IRE et Lala Dance, 1793	
Santiago Du Nord , h, 3 ans, Choeur Du Nord et Sainte Saone, 1763	Stello Tally , f, 4 ans, Birchwood IRE et Amour Malpic (IRE), 1761/7	Victory Wind , h, 3 ans, City Light et Porto Arabia IRE, 1793/2	
Saota , f, 3 ans, Yafta GB et Saonna, 1762	Stellomaker , h, 5 ans, Martinborough JPN et Stellomaker, 1768/5	Vie Secrete , f, 3 ans, Intello (GER) et Au Dessus (GB), 1810/4	
Sarabend , f, 5 ans, Sommerabend GB et Sa Carla, 1804/4	* Sternkranz GER , h, 11 ans, Kamsin GER et Sternstunde GER, 1815/3	Violet Hill , f, 7 ans, Masterstroke USA et Lady Heart, 1789/5	
Sea Liner , h, 3 ans, Born To Sea IRE et Stop Line, 1751/5	Storm Des Flos , h, 6 ans, Storm The Stars USA et Artiwork, 1780/1	Vision Du Rhei , h, 6 ans, Choeur Du Nord et Gwel Du Rhei, 1808	
Seal Rocks , f, 5 ans, Martinborough JPN et Suwannee, 1789/3	* Stormy Tango IRE , h, 4 ans, Vadamos et Qenaa GB, 1797/1	* Vivre Le Reve GB , h, 3 ans, Pether'S Moon IRE et Solojorie, 1740/1	
* Secret D'Alcove IRE , h, 3 ans, Dschingis Secret GER et Let'S Do It, 1770/5	Stratocaster , h, 3 ans, Telecaster GB et Shannon Verse, 1763	Voila Voila , h, 3 ans, Elm Park GB et Implora, 1793	
Secret D'Etat , h, 6 ans, Vision D'Etat et Nougatissime, 1748/2	Style D'Avoine , f, 3 ans, Vol De Nuit GB et Anowe De Jelois, 1810/7	Vol Au Vent , h, 3 ans, Goliath Du Berlais et Cicalina GER, 1770/1	
Shabrack , h, 3 ans, Shalaa IRE et Brasileira (GB), 1769/3	Sugarboo , f, 3 ans, Beaumec De Houelle et Tahaza, 1749/2	Vol D'Argent , h, 4 ans, Vol De Nuit GB et Yaven, 1753	
Shaenjet , h, 5 ans, Shalaa IRE et Wadjet (IRE), 1781	Sundays Child , f, 3 ans, Doctor Dino et Saint Grace, 1740/2	* Waldstar GB , m, 6 ans, Sea The Stars IRE et Waldmark GER, 1814/6	
Shalaa Dancer , h, 4 ans, Shalaa IRE et Lailoma, 1753, 1815	Sunny Swing , h, 5 ans, Ivanhowe GER et Transcendant, 1780	Walfer , h, 7 ans, Masked Marvel GB et Sainte Apoline, 1812	
Shanyadame , f, 4 ans, Nirvana Du Berlais et Shekidame, 1778	Super Bend , h, 4 ans, Sommerabend GB et Super Nana, 1792/5	* War Soldier IRE , h, 8 ans, Soldier Of Fortune IRE et After Dark IRE, 1781	
* Shazam GER , h, 5 ans, Adlerflug GER et She Bang, 1815/5	Super Flam , h, 9 ans, Nom De D'La et Super Sister ITY, 1780/4	* Way Way Way GB , h, 3 ans, Way To Paris GB et Fulgurance Mathan, 1805/7	
Shinco Du Ficheau , h, 5 ans, Nom De D'La et Sacred Music USA, 1780	Surinfil , h, 5 ans, Great Pretender IRE et Equilibriste (IRE), 1809/7	Webcam , f, 4 ans, Walzertakt GER et Lovely Tender, 1754/4	
* Sign Of Stars GER , h, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Sola Gratia IRE, 1767/3	Talk Show , h, 5 ans, Lope De Vega IRE et Eversmile USA, 1814/5	Well Destiny , h, 4 ans, Willywell et Un Destin, 1746/7, 1797	
* Siluto GER , h, 7 ans, Ito GER et Si Luna GER, 1814/4	Tatoo , h, 5 ans, Amaron GB et Tuiga (IRE), 1781	* Whisky Max IRE , h, 3 ans, Highland Reel IRE et Loredana, 1794	
Silver Seed , f, 3 ans, Silverwave et La Terrible (IRE), 1810/6	Tavaco , h, 3 ans, Doctor Dino et Tavera, 1773/7	* Wild Fun FR , h, 3 ans, For Fun et Wild Lady, 1794/6	
Sir Marvel , h, 4 ans, Masked Marvel GB et Sainte Saone, 1772/2	Thatsmyseat , f, 9 ans, Samum GER et Escort'Beauty, 1742/3	Winstonpresident , h, 5 ans, It'S Gino GER et Karmine GER, 1815/7	
Sirlight , h, 7 ans, Hunter'S Light IRE et Silky Steps IRE, 1782/1	The Big Ticket , h, 3 ans, Kendargent et Purple Sensation, 1811/7	Wish Hop , h, 5 ans, Night Wish GER et Hope Town, 1768	
Skinayan , h, 8 ans, Lucayan et Skinside, 1739, 1782/6	* The Muds IRE , f, 3 ans, Order Of St George IRE et J'Espere IRE, 1810	Woods , h, 3 ans, Birchwood IRE et Geriba, 1795/3	
* So Risky FR , h, 3 ans, No Risk At All et Nyanza GER, 1740/6	The Must , h, 5 ans, Kamsin GER et Turn In Grey, 1800/4	Wutzelito , h, 3 ans, Tin Horse (IRE) et Wutzeline GER, 1795	
Solar Tin , f, 3 ans, Tin Horse (IRE) et Solar Wind, 1762/7	The Prince , h, 3 ans, Le Brivido et Little Illusion (GB), 1794/1	Yes We Hope , f, 4 ans, Saint Des Saints et Yes We Can, 1806/4	
Some Of Them , h, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Someries, 1753/2	The Robbers , h, 3 ans, Ectot (GB) et Lady D'ogenne, 1763/3		
* Sopran Leger IRE , h, 5 ans, Make Believe GB et Edelfa IRE, 1800	* Theophilus GER , h, 3 ans, Protectionist GER et Toward Glory GER, 1736		